

Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence

Rapport annuel 2024



iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Son titre est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG (actions ordinaires).

Notre raison d'être

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Notre ambition

Être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

Nos valeurs

Orientation client

Comprendre les besoins de la clientèle, travailler en étroite collaboration avec les distributeurs, en fournissant des produits et des services de qualité ainsi qu'une excellente expérience client.

Équipes inspirées

Cultiver des équipes autonomes et inclusives collaborant vers une vision commune du succès de iA.

Apprentissage en continu

Promouvoir l'apprentissage et s'engager dans de nouvelles et différentes façons pour se développer.

Haute performance

Être performant en agissant de façon efficace et efficiente pour créer une plus grande valeur pour iA et ses parties prenantes.

iA Groupe financier sert plus de
5 millions de clients

et emploie plus de
10 000 personnes



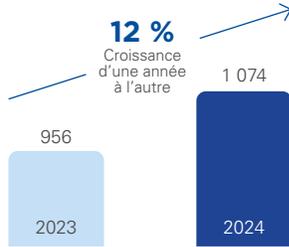
Table des matières

1	Faits saillants financiers
2	25 ans à la bourse
3	Création de valeur à la façon iA
6	Durabilité
8	Message du président du conseil d'administration
10	Rapport du président et chef de la direction
14	Comité exécutif
15	Conseil d'administration
16	Rapport de gestion 2024
97	États financiers consolidés et notes complémentaires
190	Direction de iA Groupe financier
191	Bureaux de iA Groupe financier

Faits saillants financiers 2024

Rentabilité

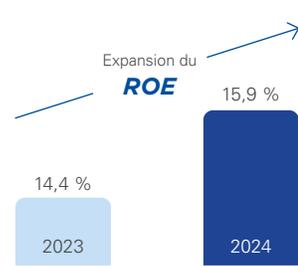
Bénéfice tiré des activités de base[†] en M\$



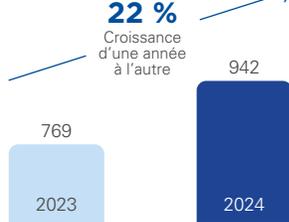
Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base^{††} (dilué)



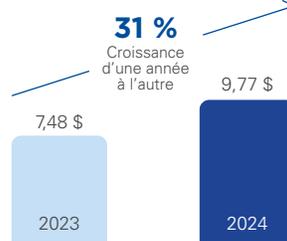
ROE tiré des activités de base^{††}



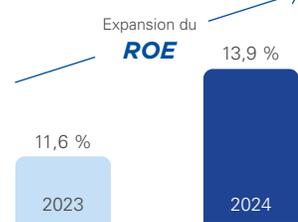
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires en M\$



Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué)



Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)¹



Solidité financière

Ratio de solvabilité^{2,3}

139 %

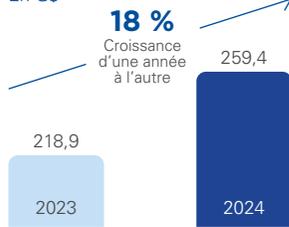
Flexibilité financière

Ratio de levier financier^{4, ††}

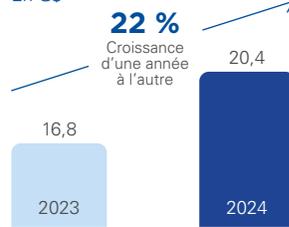
17,3 %

Croissance des affaires

Total des actifs sous gestion⁵ et des actifs sous administration⁵ En G\$

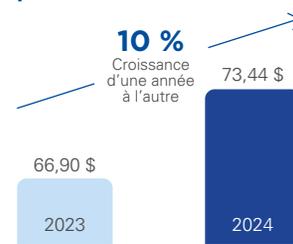


Primes nettes⁵, équivalents de primes et dépôts⁵ En G\$



Création de valeur

Valeur comptable par action ordinaire⁶



¹ Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé, divisé par la moyenne des capitaux propres aux actionnaires pour la période.

² Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

³ Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025 et du rachat de débiteures subordonnées de 400 millions de dollars le 21 février 2025.

⁴ Le ratio de levier financier^{††} pro forma était de 15,0 % au 31 décembre 2024, compte tenu du rachat de débiteures subordonnées de 400 millions de dollars au T1-2025.

⁵ L'actif sous gestion, l'actif sous administration, les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁶ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

25 ans à la bourse

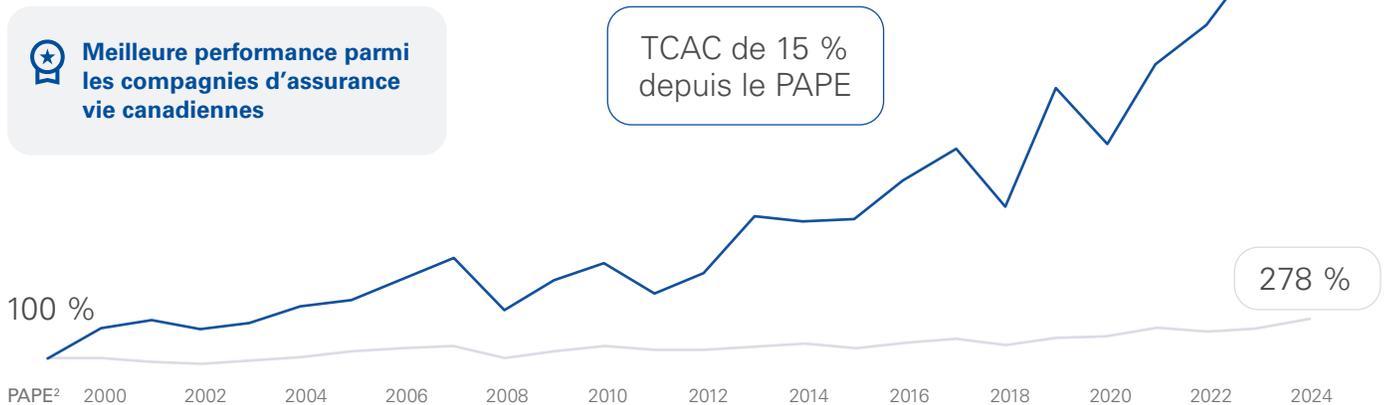
Favoriser le rendement à long terme pour les actionnaires

iA Groupe financier (TSX: IAG) s'est engagé à fournir des rendements réguliers et à favoriser une croissance durable à long terme. L'augmentation constante du prix de l'action ordinaire et du dividende de la société reflète l'efficacité de notre stratégie. Cette augmentation importante du prix de l'action en 2024 souligne non seulement la confiance des investisseurs dans notre modèle et notre stratégie, mais aussi notre volonté de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Depuis le premier appel public à l'épargne (PAPE) en 2000, le prix de l'action, y compris les dividendes réinvestis, a atteint un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 15 % et IAG a constamment surpassé l'indice canadien S&P/TSX, soulignant son engagement envers la valeur pour les actionnaires et la solidité de son modèle d'affaires.

Rendement total pour les actionnaires¹

— IAG
— S&P/TSX



Capitalisation boursière

12,5 G\$
au 31 décembre 2024

0,6 G\$
à l'entrée en bourse en 2000

Une célébration remarquable

Pour célébrer le 25^e anniversaire de l'introduction en bourse de iA Groupe financier, des représentants de la Bourse de Toronto (TSX) ainsi que Denis Ricard et les membres de la direction ont ouvert les marchés le 3 février 2025.



¹ Croissance du cours de l'action avec dividende réinvesti.

² Au 3 février 2000, au moment où iA Groupe financier est devenu une société cotée en Bourse.

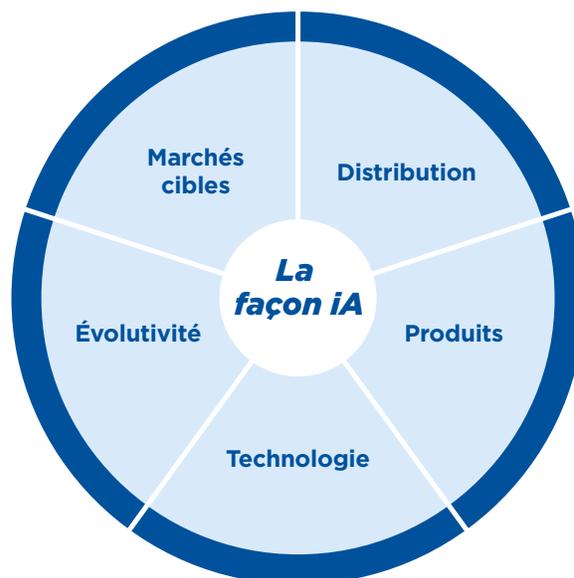
Créer de la valeur, à notre façon unique



La façon iA

Une combinaison stratégique de facteurs pour une croissance durable

- **Axé sur les marchés cibles** où iA peut être un leader
 - Dépasser la croissance du marché au Canada
 - Accélérer la croissance aux É.-U.
- Force distinctive dans l'établissement et la gestion de **relations de distribution durables**
- Assurer la paix d'esprit des clients en **répondant mieux à leurs besoins grâce à nos produits**
- **Choix technologiques intelligents** qui combinent au mieux l'expérience humaine et numérique
- **Évolutivité et agilité** pour soutenir la croissance future

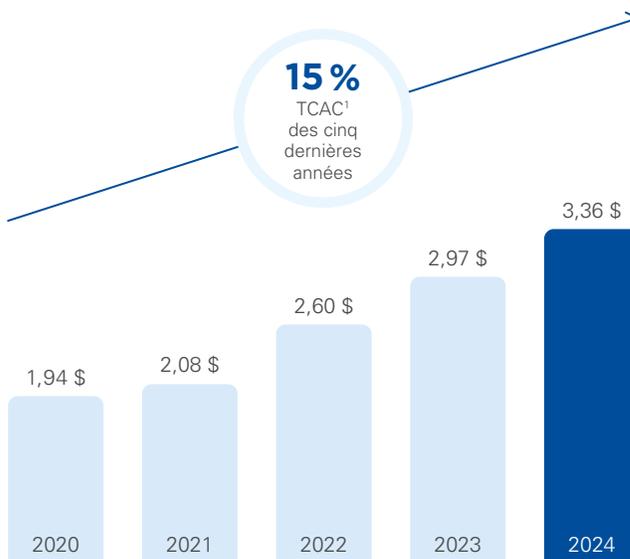


Création de valeur significative pour nos actionnaires

Redonner de la valeur aux actionnaires par le biais de dividendes et de rachats d'actions

- Long historique d'augmentations du dividende par action ordinaire
- Cible du ratio de distribution des dividendes (activité de base)^{††} entre 25 % et 35 %.
- En 2024, 6,6 millions d'actions ordinaires d'une valeur totale de 602 millions de dollars ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités.

Dividende payé par action ordinaire



Retour de **924 millions de dollars** aux actionnaires en 2024 par le biais de dividendes et de rachats d'actions

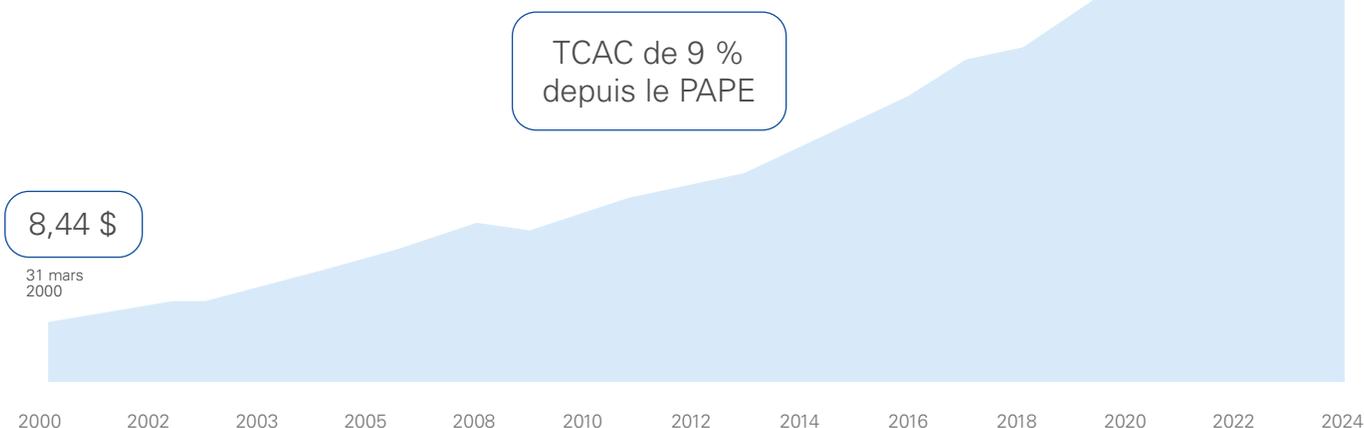
Croissance soutenue de la valeur comptable par action ordinaire

La valeur comptable par action ordinaire est une indication objective de la création de valeur, procurant une plus grande visibilité de la performance globale d'une entreprise. Depuis le PAPE³, iA Groupe financier a démontré une croissance significative et soutenue de sa valeur comptable par action ordinaire, reflétant la priorité constante qu'il accorde à la création de valeur pour les actionnaires au fil du temps.

73,44 \$

31 décembre 2024

Valeur comptable par action ordinaire²



¹ Taux de croissance annuel composé (TCAC) sur quatre ans de 2020 à 2024.

² La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

³ Premier appel public à l'épargne.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Commencer 2025 avec **1,4 G\$** en capital disponible pour déploiement^{1,2}

Priorités d'allocation du capital



Création de valeur

1

Croissance organique

- Expansion du *ROE* attribuable à la rentabilité des nouvelles ventes
- Investir dans l'évolution numérique pour soutenir les ventes, l'efficacité et l'évolutivité

2

Acquisitions disciplinées

- Accélérer la croissance par des acquisitions relatives
- 30+ acquisitions depuis 2015, dont 3 acquisitions en 2024



Retour de valeur

3

Dividendes

- Redonner de la valeur aux actionnaires
- Hausses régulières du dividende
- Ratio de distribution du dividende^{††} cible de 25 % à 35 % basé sur le bénéfice tiré des activités de base[†]

4

OPRA (rachats d'actions)

- Un outil supplémentaire pour redonner de la valeur aux actionnaires en effectuant des rachats opportuns
- 6,6 millions d'actions rachetées et annulées pendant 2024 pour une valeur totale de 602 M\$

Prêts pour plus de croissance³

10 %+

Croissance moyenne annuelle du BPA^{††} tiré des activités de base (moyen terme)

17 %+

ROE^{††} tiré des activités de base (2027)

650 M\$+

Génération organique de capital[†] (2025)

25 % à 35 %

Ratio de distribution du dividende^{††} (activités de base)

¹ Le capital disponible pour déploiement et la génération organique de capital sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

² Au 31 décembre 2024, le capital disponible pour déploiement était de 0,7 milliard de dollars, ou 1,4 milliard de dollars sur une base pro forma, compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, et de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025.

³ Au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, de telles indications de marché constituent des « perspectives financières » et des « énoncés prospectifs ». Ces indications financières ont pour but de fournir une description des attentes de la direction concernant la performance financière annuelle à moyen terme de iA Groupe financier et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer considérablement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. Certaines hypothèses importantes relatives aux indications de marché fournies dans le présent document et d'autres objectifs financiers et opérationnels connexes sont décrits dans le matériel de présentation de l'événement destiné aux investisseurs. Ce matériel de présentation est disponible sur le site Web de iA Groupe financier à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*. La politique de la société en matière de dividendes et de distributions est susceptible d'être modifiée, et les dividendes et distributions sont déclarés ou effectués à la discrétion du conseil d'administration. Voir « Énoncés prospectifs » pour plus d'informations.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

Durabilité

iA Groupe financier a identifié cinq sujets de priorité stratégique à la suite de la réalisation d'un exercice d'évaluation de la matérialité complété en 2023. Ces sujets sont la stratégie de décarbonation; l'attraction, le développement et la rétention des talents; la diversité, l'équité et l'inclusion; la gouvernance d'entreprise; et la gestion des risques d'entreprise.

Afin d'opérationnaliser ces sujets, iA Groupe financier a nommé trois leviers d'action prioritaires qui lui permettront d'avoir un impact positif important dans l'exécution de sa stratégie et qui font écho avec son modèle d'affaires :

1. La santé physique, mentale et financière
2. L'éducation et l'apprentissage
3. Un futur durable

Vous trouverez ci-dessous le résumé des résultats de 2024 qui abordent les cinq sujets de priorité stratégique selon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Résumé des résultats de 2024

Environnement

La stratégie climatique de iA Groupe financier consiste en cinq objectifs à long terme visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci sont présentés dans notre *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024*.

En 2024, iA Groupe financier a poursuivi cette stratégie et, plus précisément, l'élaboration d'un cadre stratégique permettant d'identifier les risques et les opportunités relatifs aux changements climatiques. En parallèle, des travaux ont été menés pour continuer les efforts en matière de décarbonation des actifs financiers, que ce soit pour raffiner la trajectoire des édifices détenus au Canada ou encore pour réduire l'intensité carbone du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

Social

En tant qu'organisation apprenante, iA Groupe financier continue d'enrichir ses programmes, visant à perfectionner les compétences de ses employé(e)s sur le plan tant professionnel que personnel, ce qui leur permet d'aspirer à de plus grandes réalisations. Tout en favorisant l'attraction et la rétention du personnel, le développement des compétences est essentiel à la préparation adéquate des plans de relève.

Reconnaissant l'importance de créer un environnement équitable, diversifié et inclusif, la Société continue de travailler à sa stratégie. En matière d'environnement de travail, elle a poursuivi la distribution du questionnaire d'auto-identification volontaire afin de relever les lacunes et de définir des plans d'action concrets pour y répondre. Parallèlement, la deuxième phase du processus de certification *Accréditation de partenariat en relations autochtones*^{MC} (PAIR) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone a été complétée. La Société a continué d'enrichir son offre de produits en déployant de nouveaux produits portant sur l'inclusion.

Enfin, iA Groupe financier a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2024 en versant des dons à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis totalisant 10,4 millions de dollars.

Gouvernance

La gouvernance demeure une dimension fondamentale des réalisations de iA Groupe financier. La Société continue de renforcer son approche en matière d'éthique et de transparence.

Puisque la durabilité constitue un engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et de nombreux employé(e)s, l'organisation s'est dotée d'une structure de gouvernance qui a été bonifiée en 2024, renforçant par le fait même sa reddition de compte en la matière. À titre d'exemple, un comité exécutif en durabilité a été mis sur pied pour représenter le forum central chargé de superviser l'intégration de la durabilité au sein du groupe alors que le comité exécutif en gestion des risques définit quant à lui l'appétit et la tolérance envers les risques climatiques. Plusieurs membres siègent aux deux comités, ce qui permet d'assurer une coordination efficace entre les diverses initiatives au sein de l'organisation, de même qu'une collaboration accrue entre les membres.

La *Politique de durabilité* de iA Groupe financier encadre ses pratiques et sa gouvernance relative à la durabilité, y compris les changements climatiques. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de notre organisation. En complément, la *Politique d'investissement durable* ou encore la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques* établissent les principes qui sous-tendent l'encadrement des investissements en la matière, ainsi que de la gestion des risques climatiques au sein de iA Groupe financier.

De manière plus globale, iA Groupe financier continue d'améliorer ses processus décisionnels pour mieux intégrer les facteurs ESG.

Enfin, en 2024, iA Groupe financier s'est concentré sur les cinq sujets de priorité stratégique afin d'amorcer l'opérationnalisation des trois leviers d'actions mentionnés ci-haut.

Rapport de durabilité

Pour plus d'informations sur les initiatives et les réalisations de iA Groupe financier en matière de durabilité, consultez le *Rapport de durabilité 2024*, disponible sur notre site Web à l'adresse ia.ca, lequel n'est pas intégré par renvoi dans ce rapport annuel.





Message du président du conseil d'administration

Jacques Martin
Président du conseil d'administration

Performance financière et boursière

Le 3 février 2025 marquait le 25^e anniversaire de iA Groupe financier à la Bourse de Toronto. Il s'agissait d'une étape importante et des plus significatives pour la Société. Le conseil d'administration tient à souligner la croissance remarquable de la Société en 25 ans.

Depuis le 3 février 2000, le titre IAG a en effet progressé de 1 593 %. L'actif sous gestion¹ et l'actif sous administration¹ est passé de 14 milliards de dollars en décembre 2000 à plus de 259 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

La hausse significative de la valeur du titre découle de la bonne performance de iA Groupe financier dans son ensemble et de la reconnaissance des efforts investis ces dernières années dans la création de valeur à long terme.

Le conseil d'administration se réjouit de la solidité financière et de l'excellente croissance de la rentabilité de la Société en 2024, de même que de la forte croissance des affaires dans la presque totalité de ses unités d'exploitation au Canada et aux États-Unis.

La Société a été active en matière de déploiement de capital. Elle a réalisé des investissements importants dans la croissance organique et la transformation numérique.

Au Canada, elle a acquis des actifs de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, plus récemment, Global Warranty, un groupe de fournisseurs et d'administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion.

Aux États-Unis, elle a complété l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique, et elle a réalisé l'acquisition de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group.

Soulignons que le bénéfice tiré des activités de base[†] a atteint un niveau record en 2024 pour s'établir à 1 074 millions de dollars.

La Société affiche une position de capital robuste en présentant un ratio de solvabilité de 139 %^{3,4}, un résultat bien au-dessus de la cible d'opération de 120 %.

Le dividende versé en 2024 par action ordinaire est supérieur de 13 % à celui versé en 2023.

Dans les pages suivantes, le président et chef de la direction présente les priorités de la Société et commente la performance de celle-ci et ses principales réalisations de l'année.

Durabilité

Chez iA Groupe financier, la durabilité s'inscrit dans les réflexions, les discussions et les actions des différentes unités d'exploitation. Le conseil d'administration appuie entièrement cette orientation et se réjouit de l'enthousiasme et de l'engagement de la haute direction et de son personnel.

Je porte à votre attention qu'en matière d'environnement, la Société a poursuivi la décarbonation de ses investissements et soutient la mise en place d'un cadre normatif entourant l'environnement et les changements climatiques. Sur le plan social, iA Groupe financier s'est distingué, notamment par le développement de ses talents.

La saine gouvernance est un véritable engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et l'ensemble des employés et employées.

Un solide cadre de gouvernance établit un lien entre la culture d'intégrité et l'objectif de l'entreprise, sa structure de gouvernance et ses principales politiques et pratiques en la matière. La Société adhère aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil et sa capacité à superviser efficacement les activités de l'entreprise.

À propos du conseil d'administration

En septembre 2024, la Société a annoncé que monsieur Nicolas Darveau-Garneau agira dorénavant à titre de conseiller stratégique dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée à l'amélioration de l'expérience client.

Ce faisant, monsieur Darveau-Garneau a quitté ses fonctions à titre de membre du conseil d'administration de la Société le 1^{er} octobre 2024 pour se consacrer à ce mandat et à d'autres projets professionnels. Il a également cessé ses fonctions à titre d'administrateur au sein des conseils d'administration des assureurs canadiens faisant partie de iA Groupe financier.

Monsieur Darveau-Garneau était administrateur au sein de iA Groupe financier et membre du comité des ressources humaines et de rémunération depuis mai 2018. Il compte plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information, notamment en matière d'innovation numérique dans les entreprises. Il détient un MBA avec distinction de la Harvard Business School et un diplôme en mathématiques de l'Université de Waterloo.

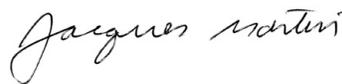
Par ailleurs, madame Monique Mercier nous a annoncé son intention de ne pas se représenter à l'élection des membres du conseil lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de mai 2025. Madame Mercier était membre du conseil depuis mai 2019.

Au nom de tous les membres du conseil et en mon nom personnel, je remercie grandement madame Mercier et monsieur Darveau-Garneau pour leur apport considérable aux travaux du conseil durant ces années.

Au 31 décembre 2024, le pourcentage de femmes siégeant au conseil de iA Société financière était de 50 % (54 % pour les administratrices et administrateurs indépendants). Si tous les candidats et candidates aux postes d'administratrices et d'administrateurs présentés sont élus, le pourcentage de femmes qui siégeront au conseil en 2025 sera de 47 % (50 % pour les administratrices et administrateurs indépendants).

Soulignons que la Société a été classée parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par l'organisme Corporate Knights en 2024. iA Groupe financier s'est distingué notamment par ses initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques et sa solide et saine gouvernance.

Au nom des administratrices et administrateurs, je tiens à remercier la clientèle, les actionnaires et les titulaires de polices pour leur appui et leur confiance. Je tiens également à féliciter et à remercier la haute direction de iA Groupe financier et l'ensemble des employés et employées. Les défis de 2024 ont été relevés avec brio, une grande efficacité et un engagement de tous les instants.



Jacques Martin

Président du conseil d'administration



Rapport du président et chef de la direction

Denis Ricard
Président et chef de la direction

Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence

iA Groupe financier a réalisé en 2024 une performance robuste, affichant une rentabilité record. Nous avons également enregistré une remarquable croissance des affaires dans toutes nos unités d'exploitation et avons maintenu une situation financière solide tout au long de l'année. Nous avons aussi atteint toutes les cibles financières de nos indications données au marché au début de l'année 2024.

Le thème de ce rapport annuel, « Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence », décrit bien là où nous sommes rendus comme organisation d'envergure nord-américaine.

Orientations stratégiques

Nos décisions et nos actions découlent des quatre grandes orientations stratégiques que sont l'expérience client (CX) globale, le déploiement de capital, notre volonté d'être une organisation apprenante et l'efficacité opérationnelle.

En 2024, ces orientations se sont déclinées en priorités stratégiques claires, dont voici quelques exemples.

iA Groupe financier est, plus que jamais, une organisation immergée dans l'expérience client globale. Nous avons progressé significativement dans ce domaine grâce à une vaste mobilisation de toutes les équipes et d'importantes activités de marketing. Une attention particulière a été portée à l'amélioration de notre capacité organisationnelle d'anticiper encore mieux les besoins de nos clients par le développement d'une vision 360 de ceux-ci.

Une autre priorité stratégique est le déploiement de capital. Actuellement, iA Groupe financier dispose d'un capital disponible pour déploiement de l'ordre de près d'un milliard et demi de dollars^{1,2}. Une situation certes enviable, mais qui commande aussi de la discipline et une vision à long terme.

En 2024, nous avons acquis des actifs de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., et réalisé l'acquisition d'entreprises aux États-Unis, soit Vericity, inc., ainsi que deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group.

Par ailleurs, tout au long de l'année, nous avons fait des progrès significatifs dans la réalisation de notre objectif de devenir une organisation apprenante. Des efforts considérables ont été déployés pour aligner nos réflexions et nos actions vers la création d'une vision globale centrée sur trois domaines d'intervention : un environnement de travail sûr et inclusif, le partage des connaissances et de l'expérience, ainsi que la curiosité et l'esprit d'apprentissage.

Nous mettons aussi tout en place afin de maximiser notre efficacité opérationnelle. Cela passe notamment par une discipline rigoureuse dans toutes nos unités d'exploitation pour concrétiser nos ambitions. Nous veillons à ce que tous nos efforts soient investis de manière à obtenir un rendement maximal afin de continuer de croître avec succès.

Nous bénéficions aussi des investissements majeurs effectués ces dernières années en transformation numérique, notamment dans l'optimisation de nos plateformes technologiques, au bénéfice de nos conseillers et de nos clients.

En 2024, nous avons fait des progrès significatifs eu égard à notre stratégie d'utilisation de l'intelligence artificielle. Nous avons mis en place un processus de gouvernance dans ce domaine particulier, évalué les aspects juridiques et ceux en matière de gestion des risques et élaboré des feuilles de route pour la formation des employés et employées. Voilà autant d'étapes importantes vers l'application et l'optimisation de l'intelligence artificielle dans nos activités.

Le 3 février 2025 marquait le 25^e anniversaire de l'inscription en bourse de iA Groupe financier. Il s'agissait d'une étape importante et significative dont nous sommes très fiers. Nous sommes également fiers de faire partie de la communauté financière dynamique du Canada.

Résultats financiers

En 2024, iA Groupe financier a enregistré un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 942 millions de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2023. Le bénéfice par action (BPA) dilué s'est élevé à 9,77 \$ en 2024, contre 7,48 \$ un an plus tôt, soit une augmentation de 31 % d'une année à l'autre, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*)¹ s'est établi à 13,9 % pour l'année, contre 11,6 % en 2023.

L'entreprise a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 074 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023. Le bénéfice par action ordinaire (BPA) dilué tiré des activités de base^{††} de 11,16 \$ en 2024 était supérieur de 20 % à celui de 2023, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) tiré des activités de base^{††} de 15,9 % pour 2024 se compare favorablement à celui de 14,4 % de l'année précédente.

La forte croissance des affaires a porté les primes nettes¹ et les équivalents de primes et dépôts¹ à plus de 20,4 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation considérable de 22 % par rapport à 2023. Le total des actifs sous gestion¹ et des actifs sous administration¹ a dépassé 259 milliards de dollars à la fin de l'année, soit une augmentation de 18 % au cours des douze derniers mois.

Notre ratio de solvabilité³ est demeuré bien au-dessus de sa cible d'opération tout au long de l'année, à 139 %⁴ au 31 décembre 2024, comparativement à 145 % un an plus tôt. La variation sur les douze derniers mois s'explique principalement par les initiatives de déploiement de capital, notamment les rachats d'actions et les trois acquisitions effectuées.

Le dividende versé aux actionnaires en 2024 était en hausse de 13 % par rapport à 2023. Ce résultat reflète les récentes hausses du dividende et la volonté de iA Groupe financier de créer de la valeur pour les actionnaires.

Faits saillants au Canada

Voici maintenant quelques faits saillants de la croissance des affaires en 2024 par unité d'exploitation.

En assurance vie individuelle, les ventes¹ totales se sont chiffrées à 392 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à 2023. Ceci s'explique par la force de nos vastes réseaux de distribution, notamment l'augmentation du nombre de conseillers dans notre réseau Carrière, le rendement de nos outils numériques et notre gamme complète et concurrentielle de produits.

En assurance collective pour les régimes d'employés et d'employées, les primes, les équivalents de primes et les dépôts aux contrats d'investissement s'établissaient à près de 1,7 milliard de dollars en 2024, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023.

Le volet assurance collective pour les marchés spéciaux n'est pas en reste, les ventes ayant augmenté de 12 % pour atteindre 412 millions de dollars, un record annuel pour cette unité d'exploitation.

Du côté des services aux concessionnaires, les ventes ont totalisé 715 millions de dollars en 2024, en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Cette unité d'exploitation continue d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Par ailleurs, soulignons que les primes directes souscrites de iA Auto et habitation (iAAH) ont atteint 600 millions de dollars en 2024, ce qui représente une croissance de 16 % par rapport à 2023. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes par des augmentations des prix et une solide croissance des polices. Le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 11 % au cours des cinq dernières années.

En ce qui concerne la gestion de patrimoine individuel, les ventes brutes ont totalisé 9,4 milliards de dollars, en hausse de 21 % par rapport à 2023. Le niveau élevé des ventes est attribuable à la force de nos vastes réseaux de distribution et à notre gamme de produits.

Les ventes brutes de fonds distincts se sont élevées à 5,4 milliards de dollars, en hausse de 52 % par rapport à 2023. Les ventes nettes de fonds distincts ont été fortement positives, atteignant plus de 2,9 milliards de dollars. iA Groupe financier maintient ainsi sa position de chef de file dans l'industrie, se classant premier au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième sur le plan des actifs.

Les ventes brutes de fonds communs de placement ont totalisé, pour leur part, plus de 1,9 milliard de dollars en 2024, soit 26 % de plus qu'en 2023.

Du côté de l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives, les primes récurrentes des produits d'accumulation jouent un rôle crucial dans la croissance durable des affaires et sont essentielles à l'approche stratégique de l'unité d'exploitation. Ces primes récurrentes représentent les cotisations versées par les participants aux régimes de la clientèle des groupes existants. En 2024, les primes récurrentes ont totalisé plus de 1,8 milliard de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente.

Les rentes assurées ont plus que doublé par rapport à l'année précédente, notamment en raison de la vente d'un important contrat, totalisant 1 843 millions de dollars en 2024.

Les ventes de nouveaux régimes ont enregistré une hausse importante de 33 % par rapport à 2023, totalisant plus de 2,0 milliards de dollars.

Faits saillants aux États-Unis

En assurance individuelle, les ventes ont atteint un niveau record, totalisant 227 millions de dollars américains, ce qui représente une croissance de 32 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance sur le marché des assurances frais funéraires et le marché intermédiaire/familial et de l'addition des ventes réalisées par notre nouvelle filiale Vericity.

Le total des primes nettes a atteint 632 millions de dollars américains en 2024, soit une augmentation de près de 32 % par rapport à 2023. Ce résultat reflète une forte croissance de 18 % du nombre de polices émises en 2024 et une bonne conservation des affaires en vigueur, ainsi que la contribution des entreprises acquises en 2024.

Cette solide performance laisse entrevoir le fort potentiel de croissance de iA sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

Les ventes des services aux concessionnaires aux États-Unis ont, quant à elles, totalisé près de 1,1 milliard de dollars américains, soit une croissance de 14 % par rapport à 2023. Cette performance reflète la combinaison de plusieurs facteurs positifs, notamment l'augmentation du nombre de contrats vendus (en partie grâce à l'augmentation des ventes totales de véhicules d'une année à l'autre), l'augmentation des ventes de contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées) et l'impact favorable des ajustements de prix.

Événement destiné aux investisseurs

Le 24 février 2025, iA Groupe financier a tenu un événement destiné aux investisseurs. Cet événement public sous le thème « *Ready for more, the iA way* », comprenait une mise à jour de la stratégie de croissance de l'entreprise avec une attention particulière sur les opérations commerciales aux États-Unis et les objectifs clés pour les unités canadiennes.

Voici les nouvelles indications de marché rendues publiques lors de cet événement :

Nous visons une croissance du bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base^{††} de 10 % et plus, comme moyenne annuelle à moyen terme, et un rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base^{††} de 17 % et plus en 2027. La cible de génération organique de capital[†] a, quant à elle, été augmentée à 650 millions de dollars et plus pour 2025. Et finalement, le ratio de distribution du dividende tiré des activités de base^{††} devrait se situer entre 25 % et 35 %.

Durabilité

La stratégie climatique de iA Groupe financier s'appuie sur une vision à long terme visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. En 2024, nous avons élaboré un cadre stratégique, ce qui nous aidera à identifier les risques et les opportunités relatifs aux changements climatiques. En parallèle, des travaux ont été menés pour continuer les efforts en matière de décarbonation des actifs immobiliers détenus au Canada et réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

En tant qu'organisation apprenante, iA Groupe financier a continué d'enrichir ses programmes visant à perfectionner les compétences de ses employés et employées tant sur le plan professionnel que personnel, leur permettant ainsi d'aspirer à de plus grandes réalisations. Tout en favorisant l'attraction et la rétention du personnel, le développement des compétences est essentiel pour bien préparer les plans de relève.

Enfin, iA Groupe financier a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2024 par l'intermédiaire de dons totalisant 10,4 millions de dollars versés à divers organismes de bienfaisance.

La gouvernance demeure une dimension fondamentale des réalisations de iA Groupe financier. La Société continue de renforcer son approche en matière d'éthique et de transparence. Puisque la durabilité constitue un engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et les employés et employées, l'organisation s'est dotée d'une structure de gouvernance qui a été bonifiée en 2024, renforçant par le fait même sa reddition de compte en la matière.

Changements au comité exécutif

En mai 2024, nous avons annoncé des changements au comité exécutif.

Après 25 ans de loyaux services chez iA Groupe financier, Michael L. Stickney, vice-président exécutif, chef de la croissance des opérations américaines et cochef des acquisitions, nous a informés de son intention de prendre sa retraite. Je tiens à le remercier personnellement pour son immense contribution au succès de iA Groupe financier.

Déjà membre du comité exécutif, Sean O'Brien a été nommé chef de la croissance des opérations américaines. Monsieur O'Brien s'est joint à iA en 2015 et compte près de 30 ans d'expérience dans la direction et la croissance d'entreprises du secteur financier.

Une partie des responsabilités précédentes de Michael L. Stickney consistait à codiriger les acquisitions, un mandat qui est désormais entièrement confié à Denis Berthiaume. En tant que vice-président exécutif, Stratégie, performance, fusions et acquisitions, il orchestre les efforts de toutes les unités d'exploitation pour déployer le capital dans des acquisitions visant la création de valeur pour les actionnaires.

Nous avons aussi annoncé la nomination de Louis-Philippe Pouliot au poste de vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives. Monsieur Pouliot est entré en poste chez iA en 2008, où il a d'abord travaillé comme actuariaire aux États-Unis. Il a, par la suite, gravi les échelons en actuariat, puis en assurance et épargne collectives.

Ces changements sont entrés en vigueur le 29 mai 2024.

En guise de conclusion, je souhaite souligner le caractère unique du modèle d'affaires de iA Groupe financier. Nous avons réalisé une très forte croissance dans les dernières années grâce à notre façon différente de faire les choses et nous sommes prêts à accélérer encore plus la cadence afin de poursuivre notre belle trajectoire de croissance.



Denis Ricard

Président et chef de la direction

¹ Le capital disponible pour déploiement, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires, les primes nettes, les équivalents de primes et dépôts, l'actif sous gestion, l'actif sous administration, les ventes et la génération organique de capital sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

² Au 31 décembre 2024, le capital disponible pour déploiement était de 0,7 milliard de dollars, ou de 1,4 milliard de dollars sur une base pro forma, compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025 et de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025.

³ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁴ Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025 et du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars le 21 février 2025.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Comité exécutif



Denis Ricard
Président et
chef de la direction



Alain Bergeron
Vice-président exécutif et
chef des placements



Denis Berthiaume
Vice-président exécutif
Stratégie, performance,
fusions et acquisitions



Stephan Bourbonnais
Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine



Stéphanie Butt Thibodeau
Vice-présidente exécutive et chef
Talents et culture



Éric Jobin
Vice-président exécutif,
chef des finances et
actuaire en chef



Renée Laflamme
Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite
individuelles



Pierre Miron
Vice-président exécutif et
chef de la croissance
des opérations canadiennes



Sean O'Brien
Vice-président exécutif et
chef de la croissance
des opérations canadiennes



Louis-Philippe Pouliot
Vice-président exécutif
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives



Philippe Sarfati
Vice-président exécutif
et chef de la gestion
des risques

Conseil d'administration



Jacques Martin

- Président du conseil depuis 2018
- Administrateur depuis 2011
- Administrateur de sociétés



William F. Chinery

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés



Benoit Daignault

- Administrateur depuis 2019
- Administrateur de sociétés



Martin Gagnon

- Administrateur depuis 2024
- Administrateur de sociétés



Alka Gautam

- Administratrice depuis 2024
- Administratrice de sociétés



Emma K. Griffin

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés



Ginette Maillé

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Monique Mercier

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Marc Poulin

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



Suzanne Rancourt

- Administratrice depuis 2021
- Administratrice de sociétés



Denis Ricard

- Administrateur depuis 2018
- Président et chef de la direction de iA Groupe financier
- Actuaire



Ouma Sananikone

- Administratrice depuis 2022
- Administratrice de sociétés



Rebecca Schechter

- Administratrice depuis 2022
- Administratrice de sociétés



Ludwig W. Willisch

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés

Amélie Cantin

Secrétaire de la société

- Comité de placements
- ▲ Comité d'audit

- ▼ Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de la rémunération

Rapport de gestion 2024

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2024,
en date du 18 février 2025



Rapport de gestion 2024

18 Mise en garde

27 Faits saillants

32 Secteurs

Assurance, Canada

- 33 Assurance individuelle
- 35 Assurance collective – Régimes d'employés
- 36 Assurance collective – Marchés spéciaux
- 37 Services aux concessionnaires
- 38 iA Auto et habitation

Gestion de patrimoine

- 39 Gestion de patrimoine individuel
- 41 Épargne et retraite collectives

Affaires américaines

- 43 Assurance individuelle
- 45 Services aux concessionnaires

46 Rentabilité

- 46 Faits saillants
- 46 Analyse des résultats par secteur d'activité
- 54 Analyse des résultats par secteur d'activité pour le quatrième trimestre
- 60 Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction
- 61 Analyse selon les résultats financiers

66 Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels (MSC)

67 Situation financière

- 67 Solvabilité
- 70 Capitaux propres et financement
- 74 Contrôles et procédures

76 Placements

- 77 Fonds général
- 82 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

83 Gestion des risques

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Mise en garde et renseignements généraux

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises, et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA.

À ce titre, iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment par iA Assurance. Le 29 juillet 2024, iA Assurance a cessé d'être un émetteur assujéti conformément à une ordonnance délivrée en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement modifié et mis à jour du 1^{er} janvier 2025, iA Société financière continuera de divulguer sa situation de capital sur une base trimestrielle. Une copie de l'engagement modifié et mis à jour (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous le profil SEDAR+ de iA Société financière à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 2018 », et ensemble avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionné le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2024 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité (désignées par « IFRS » dans le présent document) telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités.

Ce rapport est publié en date du 18 février 2025.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse [ia.ca](https://www.ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR+, à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca), de même que dans la notice annuelle de iA Société financière, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+. Les renseignements contenus dans les différents documents et rapports publiés par iA Groupe financier ou les renseignements disponibles sur le site Web de iA Groupe financier et mentionnés dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérés comme incorporés par renvoi au présent document, sauf indication contraire expresse. De plus, les enquêtes internes, les prévisions sectorielles, les études de marché et autres informations accessibles au public, bien que considérées comme fiables, n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante, et la Société ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ces informations. Toutes les estimations et prévisions comportent des risques et des incertitudes et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de divers facteurs, notamment ceux abordés ci-dessous dans la section « Énoncés prospectifs ».

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Groupe financier (ci-après « la Société ») publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité. La Société publie également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS. Elle emploie des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures financières lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance, estimant que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières utilisées n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières similaires utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière, de situation financière ou de flux de trésorerie déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, aux catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par la Société :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, qui sont des mesures financières ou des ratios non conformes aux IFRS, mais qui sont communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de la Société.

Les renseignements financiers et les ratios non conformes aux IFRS ainsi que les autres mesures financières utilisées par la Société sont décrits ci-après, accompagnés de renseignements supplémentaires et d'une description du rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, le cas échéant.

Bénéfice tiré des activités de base (pertes résultant des activités de base) – Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure financière non conforme aux IFRS qui exclut du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires l'impact des éléments suivants :

- a) les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables) et les impacts des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société. À ces fins, les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement, infrastructures et actions privilégiées) n'ayant pas leurs revenus transférés,
 - ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début de chaque mois demeureront inchangés pendant chaque mois du trimestre, et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début de chaque mois,
 - iii. les taux de change au début de chaque mois du trimestre demeureront inchangés pendant le mois, tout au long du trimestre;
- b) les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction¹;
- c) les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
- d) l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
- e) la charge de retraite, qui représente la différence entre le rendement des actifs calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
- f) des éléments particuliers que la direction juge non récurrents ou, pour une quelconque autre raison, non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;
- g) les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés.

Raison d'être : la nature des activités de la Société implique des engagements financiers à long terme étayés par un portefeuille d'actifs résilient. Il n'en reste pas moins que les fluctuations des marchés boursiers, des taux d'intérêt, des taux de change, de l'évaluation du capital-investissement et des marchés immobiliers, entre autres facteurs, entraînent des variations continues de la valeur qui peuvent être relativement importantes pour les actifs, le passif des contrats d'assurance et le résultat net attribué aux actionnaires déclarés. Ces variations ne sont pas nécessairement réalisées et pourraient bien ne jamais l'être, du fait, notamment, de mouvements des marchés dans une direction opposée ou, en ce qui a trait aux fluctuations des taux d'intérêt, de la conservation de placements à revenu fixe jusqu'à leur maturité.

Le bénéfice tiré des activités de base est présenté pour aider les acteurs du marché à comprendre le potentiel de gains de l'entreprise à moyen et à long terme, en excluant du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires certains effets de la volatilité des marchés, de changements dans les méthodes actuarielles et d'éléments que la direction juge non récurrents ou, pour une quelconque autre raison, non représentatifs de la performance de la Société. La direction estime que le bénéfice tiré des activités de base permet une meilleure comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à une autre, et avec d'autres émetteurs assujettis. Elle l'utilise aussi comme une mesure clé pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la Société et comme base pour la planification, la rémunération et l'établissement de priorités stratégiques.

¹ Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction sont régis par un processus rigoureux, influencé par les orientations de l'industrie, les normes actuarielles et les pratiques de gestion des risques, qui doit être ajusté périodiquement pour refléter aussi précisément que possible les effets des événements historiques et récents et de l'environnement actuel et projeté sur les hypothèses et les attentes, avec entre autres pour objectif l'exécution de tous les engagements de la Société, et le maintien de sa solidité financière. Se référer à la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » pour plus d'information.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Le calcul du bénéfice tiré des activités de base repose sur les attentes et les hypothèses de la direction, des ajustements périodiques s'avérant toutefois nécessaires pour refléter aussi précisément que possible les effets des événements récents et de l'environnement actuel et projeté sur les attentes à moyen et à long terme. La gestion du risque de marché et du risque d'assurance est prise en compte dans le calcul du bénéfice tiré des activités de base à moyen et long terme, à la lumière des engagements financiers de la Société. Cette mesure du bénéfice n'échappe donc pas aux fluctuations de marché et aux changements dans les conditions macroéconomiques.

Rapprochement : le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société. Pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base – Le bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base est un ratio non conforme aux IFRS obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué au cours de la période correspondante. Le BPA tiré des activités de base est utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices durables, par la comparaison de la rentabilité au cours de multiples périodes, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société. La direction l'utilise aussi comme une mesure clé pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la Société et comme base pour la planification et l'établissement de priorités stratégiques.

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) – Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires est une mesure financière supplémentaire, exprimée sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé attribué aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période. Cette mesure procure un aperçu général de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.

Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base – Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base est un ratio non conforme aux IFRS exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période correspondante. Cette mesure procure un aperçu général de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société.

Analyse du mouvement de la MSC – Des composantes de l'analyse du mouvement de la MSC constituent des mesures financières supplémentaires. L'analyse du mouvement de la MSC présente le mouvement de la marge sur services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :

- a) le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité indue, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - i. l'*effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Cela inclut les effets relatifs aux annulations de polices et aux frais d'acquisition, et exclut les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les affaires en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction.
 - ii. la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale).
 - iii. les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.
 - iv. la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.
- b) le *mouvement non organique de la MSC* correspond à la somme des composantes suivantes :
 - i. l'*impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses liées aux services futurs ou à d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, les changements dans la méthodologie, l'amélioration des modèles et les effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - ii. l'*impact des marchés*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes.
 - iii. l'*impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens.
 - iv. l'*acquisition ou disposition d'une entreprise*, qui représente l'impact de l'acquisition ou de la disposition d'une entreprise sur la MSC.

Le mouvement de la MSC total équivaut à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et de la variation de la MSC pour les contrats de réassurance présentés dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.

L'analyse du mouvement de la MSC fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge sur services contractuels d'une période à une autre.

Facteurs du bénéfice (FDB) – Les composantes de l'analyse des FDB constituent des mesures financières supplémentaires. L'analyse des FDB présente le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base, répartis selon les principaux facteurs suivants :

- a) le *résultat des activités d'assurance* (ou le *résultat des activités d'assurance [activités de base]* lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 - i. le *bénéfice attendu sur les activités d'assurance*, qui représente les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

- marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis, soit la marge sur services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;
 - bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
- ii. l'effet des nouvelles ventes d'assurance, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge sur services contractuels (et non dans le résultat net).
 - iii. les gains (pertes) d'expérience d'assurance (ou les gains [pertes] d'expérience d'assurance [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements connexes au bénéfice tiré des activités de base), qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 - iv. les changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
- b) le résultat d'investissement net (ou le résultat d'investissement net [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
- i. le bénéfice attendu sur les activités d'investissement, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat exclut les effets liés à l'expérience de crédit et les charges financières sur les débetures.
 - ii. l'expérience de crédit, qui comprend 1) l'effet des changements de cote, y compris des défauts, sur les actifs à revenu fixe évalués à leur juste valeur selon les gains ou pertes du portefeuille de placement, et 2) les changements dans l'expérience de crédit trimestrielle en matière de prêts automobiles (tous classés au coût amorti), y compris les effets sur la provision pour pertes de crédit.
 - iii. les gains (pertes) d'expérience du marché, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes.
 - iv. les changements d'hypothèses financières et autres, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.
- c) les activités autres que d'assurance (ou les activités autres que d'assurance [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance, y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
- d) les autres dépenses (ou les autres dépenses [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, les charges financières sur les débetures et la dépréciation d'actifs incorporels et dépréciation liée au goodwill.
- e) les impôts sur le revenu (ou les impôts sur le revenu [activités de base] lorsque l'on tient compte des ajustements du bénéfice tiré des activités de base correspondants), qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
- f) les dividendes/distributions des instruments de capitaux, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.

Raison d'être : Les facteurs du bénéfice fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et constituent un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.

Rapprochement : Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires conformément à l'analyse des FDB, voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

Actif sous administration – L'actif sous administration (ASA) est une mesure financière supplémentaire qui représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe. Cette mesure sert à évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration.

Actif sous gestion – L'actif sous gestion (AGA) est une mesure financière supplémentaire qui représente tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat. Cette mesure sert à évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion. Pour une présentation des composantes de l'actif sous gestion, voir la section « Croissance des affaires - Actif sous gestion et actif sous administration » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Capital disponible pour déploiement – Le capital disponible pour déploiement est une mesure financière supplémentaire définie comme le capital que la Société peut déployer pour une transaction d'acquisition, advenant l'application des paramètres de transaction les plus restrictifs à l'égard du capital réglementaire (p. ex. dans le cas d'une transaction n'impliquant que des éléments d'actif incorporels comme le goodwill). Le calcul de ce montant prend en considération le montant du capital dépassant les ratios cibles de la Société en matière de capital d'exploitation, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital - Assurance de personnes* (ESCAP), ainsi que les éventuels capitaux d'emprunt et autres instruments de capitaux réglementaires, à l'exception des actions ordinaires, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles internes de la Société. Cette mesure reflète la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

Taux combiné – Le taux combiné est une mesure financière supplémentaire définie comme la somme du taux de sinistres net, y compris les charges financières d'assurance nettes, et du taux des frais d'exploitation, excluant les résultats d'investissements. Le taux de sinistres net représente les sinistres survenus sans les dépenses attribuables divisés par le produit d'assurance lié à la prime. Le taux de frais représente les autres produits et dépenses ainsi que les dépenses attribuables divisés par le revenu d'assurance lié à la prime. Bien que les taux combinés soient couramment utilisés dans le secteur, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises de notre secteur.

Taux d'imposition effectif (activités de base) – Le taux d'imposition effectif (activités de base) est un ratio non conforme aux IFRS obtenu en divisant les impôts sur le revenu (activités de base), tels que compris dans la présentation du bénéfice tiré des activités de base conformément à l'analyse des FDB, par le bénéfice tiré des activités de base avant impôts. Ce taux constitue un indicateur supplémentaire utilisé pour évaluer et pour mieux comparer la charge fiscale entre différentes périodes.

Ratio de distribution du dividende – Le ratio de distribution du dividende est une mesure financière supplémentaire définie comme le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires distribué à ceux-ci sous la forme de dividendes durant la période. Il indique le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes.

Ratio de distribution du dividende (activités de base) – Le ratio de distribution du dividende (activités de base) est un ratio non conforme aux IFRS défini comme le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base distribué aux actionnaires ordinaires sous la forme de dividendes durant la période. Cette mesure indique le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes.

Ratio de levier financier - Le ratio de levier financier est un ratio non conforme aux IFRS calculé en divisant les débetures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débetures totales et des capitaux des actionnaires et la marge sur services contractuels (MSC) après impôt. La MSC après impôt est utilisée aux fins de présentation du ratio de levier financier et calculée comme la différence entre le solde de la MSC et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale. Le ratio de levier financier fournit une mesure du levier financier de la Société dans la planification de ses stratégies et priorités pour les initiatives de gestion du capital.

Ratio de levier financier (débetures uniquement) - Le ratio de levier financier (débetures uniquement) est un ratio non conforme aux IFRS calculé en divisant les débetures totales par la somme des débetures totales et des capitaux des actionnaires et la marge sur services contractuels (MSC) après impôt. La MSC après impôt est utilisée aux fins de présentation du ratio de levier financier et est calculée comme la différence entre le solde de la MSC et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale. Le ratio de levier financier (débetures uniquement) fournit une mesure du levier financier de la Société dans la planification de ses stratégies et priorités pour les initiatives de gestion du capital.

Génération organique de capital – La génération organique de capital est une mesure financière supplémentaire définie comme la quantité de capital générée au cours d'une période donnée, au-delà du ratio cible d'opération de la Société en matière de solvabilité, par des activités représentatives de la performance et du potentiel de bénéfice de cette dernière à moyen et à long terme, conformément à la définition du bénéfice tiré des activités de base. Le calcul tient compte du bénéfice tiré des activités de base, net des dividendes versés aux actionnaires ordinaires, ainsi que des mouvements de la marge sur services contractuels organique et de l'ajustement au risque, dont est déduit l'accroissement organique des exigences réglementaires applicables au capital en vertu de la ligne directrice ESCAP. La génération organique de capital fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités. La direction s'en sert pour la planification et l'établissement de priorités stratégiques. Cette mesure constitue un indicateur financier supplémentaire aux fins d'évaluation de la performance financière de la Société.

Primes nettes – Les primes nettes sont une mesure financière supplémentaire définie comme suit :

- Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
- Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
- Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
- Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.

Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

Équivalents de primes et dépôts

- Les équivalents de primes sont une mesure financière supplémentaire. Il s'agit des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également pour certaines unités d'exploitation, le montant des primes conservées en externe, pour des contrats d'assurance dans le cadre desquels la Société indemniserait la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes ».
- On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat de fonds commun de placement ou d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Les équivalents de primes et dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

Ventes – Les ventes sont une mesure financière supplémentaire et sont définies comme des entrées de fonds sur les nouvelles affaires souscrites durant la période. Les ventes reflètent la capacité de la Société à générer de nouvelles affaires.

a) Assurance, Canada

- Assurance individuelle : Dans le secteur de l'Assurance individuelle, les ventes sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes brutes sont définies comme les primes avant réassurance et annulations. Les primes nettes comprennent à la fois les entrées de fonds sur les nouvelles affaires souscrites durant la période et sur les contrats en vigueur, diminuées des primes cédées en réassurance.
- Assurance collective :
 - Régimes d'employés* : Les ventes sont définies comme les primes annualisées de contrats pour de nouveaux groupes entrant en vigueur pendant le trimestre. Les primes nettes sont nettes de réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - Marchés spéciaux* : Les ventes (primes brutes) sont définies comme les primes avant réassurance. Les ventes nettes sont définies comme les primes brutes nettes de réassurance.
- Services aux concessionnaires :
 - Assurance crédit* : Les ventes d'assurance crédit sont définies comme les primes avant réassurance et annulations.
 - Assurance biens et risques divers* : Les ventes d'assurance biens et risques divers sont définies comme les primes directes souscrites avant réassurance et annulations.
- iA Auto et habitation : À iA Auto et habitation, les ventes sont définies comme les primes directes souscrites avant réassurance et annulations.

b) Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel
 - Ventes totales* : Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général et de fonds distincts correspondent aux primes nettes. Les ventes pour les fonds communs de placement sont définies comme des dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse.
 - Ventes nettes* : Dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, les ventes nettes constituent une mesure utile, permettant de mieux comprendre les facteurs à l'origine de la croissance des actifs sous gestion. Le changement dans ces actifs est important, car il détermine le niveau des honoraires de gestion. Les ventes de fonds distincts et de fonds communs de placement correspondent aux entrées nettes de fonds (ventes brutes, moins les retraits et transferts).
- Épargne et retraite collectives : Dans le secteur de l'épargne et retraite collectives, les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou les dépôts. Les primes sont nettes de réassurance et excluent les équivalents de primes.
 - Ventes nettes de fonds* : Dans le secteur de l'épargne et retraite collectives, les ventes nettes de fonds correspondent aux ventes brutes (entrées) moins les sorties, ce qui comprend les retraits et les transferts. Le changement dans ces actifs est important, car il détermine les honoraires de gestion enregistrés dans les états financiers consolidés sous *Autres produits*.

c) Affaires américaines

- Assurance individuelle : Les ventes sont définies comme les primes annualisées de première année.
- Services aux concessionnaires : Les ventes d'assurance biens et risques divers sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.

Ratio de distribution total (douze derniers mois) – Le ratio de distribution total (douze derniers mois) est une mesure financière supplémentaire définie comme la somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net attribué aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois. Cette mesure indique le pourcentage du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes et de rachats d'actions, sur une période de douze mois.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE SELON L'ANALYSE DES FACTEURS DU BÉNÉFICE

Le tableau suivant fournit un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires et le bénéfice tiré des activités de base[†], selon l'analyse des facteurs du bénéfice (FDB). Il complète l'information présentée aux sections « Analyse selon les résultats financiers » et « Analyse des résultats par secteur d'activité » du présent document, et fournit des indicateurs supplémentaires pour l'évaluation de la performance financière. Des renseignements détaillés sur les ajustements du bénéfice tiré des activités de base et sur la reclassification sont présentés ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur la présentation selon les FDB et ses composantes, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Rapprochement du bénéfice tiré des activités de base [†] avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires – Consolidée									
	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2024								
	Bénéfice tiré des activités de base ^{†,2}			Ajustements du bénéfice tiré des activités de base [†]	Reclassifications		Résultat selon les états financiers		
	2024	2023	Variation		Résultat d'investissement net ³	Autres ³	2024	2023	Variation
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023	Variation	2024	2024	2024	2024	2023	Variation
Résultat des activités d'assurance	309	239	29 %	(73)	—	—	236	177	33%
Résultat d'investissement net	120	134	(10 %)	51	68	—	239	308	(22%)
Activités autres que d'assurance ou autres produits selon les états financiers	90	70	29 %	(10)	(29)	420	471	386	22%
Autres dépenses	(154)	(129)	19 %	(64)	(39)	(420)	(677)	(538)	26%
Bénéfice tiré des activités de base [†] ou résultat selon les états financiers, avant impôts	365	314	16 %	(96)	—	—	269	333	(19%)
Impôts sur le revenu ou (charge) recouvrement d'impôts	(72)	(70)	non significatif	29	—	—	(43)	(77)	non significatif
Dividendes/distributions sur autres instruments de capitaux ⁴	(6)	(8)	non significatif				(6)	(8)	non significatif
Bénéfice tiré des activités de base[†] ou résultat net attribué aux actionnaires ordinaires selon les états financiers	287	236	22 %	(67)	—	—	220	248	(11%)
	Période de douze mois terminée le 31 décembre 2024								
Résultat des activités d'assurance	1 113	914	22 %	(73)	—	—	1 040	853	22%
Résultat d'investissement net	448	536	(16 %)	111	260	—	819	680	20%
Activités autres que d'assurance ou autres produits selon les états financiers	336	293	15 %	(16)	(119)	1 543	1 744	1 537	13%
Autres dépenses	(519)	(497)	4 %	(171)	(141)	(1 543)	(2 374)	(2 069)	15%
Bénéfice tiré des activités de base [†] ou résultat selon les états financiers, avant impôts	1 378	1 246	11 %	(149)	—	—	1 229	1 001	23%
Impôts sur le revenu ou (charge) recouvrement d'impôts	(284)	(270)	non significatif	17	—	—	(267)	(212)	non significatif
Dividendes/distributions sur autres instruments de capitaux ⁴	(20)	(20)	non significatif				(20)	(20)	non significatif
Bénéfice tiré des activités de base[†] ou résultat net attribué aux actionnaires ordinaires selon les états financiers	1 074	956	12 %	(132)	—	—	942	769	22%

AJUSTEMENTS DU BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS DE BASE

Voir la section « Analyse des résultats par secteur d'activité » pour un tableau présentant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires avec le bénéfice tiré des activités de base[†] et une analyse des ajustements à l'origine de la différence entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†].

² Pour une ventilation des ajustements du bénéfice tiré des activités de base[†] appliquées aux fins de rapprochement avec le résultat net attribué aux actionnaires, voir la rubrique « Ajustements du bénéfice tiré des activités de base », ci-après.

³ Ces reclassifications reflètent des éléments assujettis à un traitement de classification différent dans les états financiers et dans les facteurs de bénéfice (FDB).

⁴ Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

RECLASSIFICATION DU RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT NET

La reclassification du résultat d'investissement net a totalisé 68 millions de dollars au quatrième trimestre et 260 millions de dollars pour l'année 2024; le tableau suivant en présente la ventilation.

Résultat d'investissement net	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)						
Résultat d'investissement net – États des résultats IFRS	239	308	(69)	819	680	139
Produits de placement de filiales de distribution en gestion du patrimoine						
États des résultats : Résultat d'investissement net						
FDB : Activités autres que d'assurance	(31)	(33)	2	(125)	(98)	(27)
Charges relatives aux activités de placements						
États des résultats : Autres charges d'exploitation						
FDB : Résultat d'investissement net	(7)	(3)	(4)	(28)	(27)	(1)
Autres produits et autres charges d'exploitation de iA Financement auto						
États des résultats : Autres produits et autres charges d'exploitation						
FDB : Résultat d'investissement net	(24)	(20)	(4)	(95)	(78)	(17)
Résultat relatif à l'instrument de couverture lié aux unités d'actions fictives						
États des résultats : Variation de la juste valeur des placements						
FDB : Autres dépenses	(6)	(2)	(4)	(12)	—	(12)
Résultat d'investissement net – Facteurs du bénéfice (FDB) non conformes aux IFRS	171	250	(79)	559	477	82

AUTRES RECLASSIFICATIONS

Les autres reclassifications concernent pour la plupart des dépenses assujetties à un traitement de classification différent dans les états financiers et dans les facteurs du bénéfice (FDB). Ces reclassifications ont totalisé 420 millions de dollars pour le quatrième trimestre, et 1 543 millions de dollars pour l'année 2024.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

Les facteurs et risques importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les attentes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les conditions économiques et commerciales générales; le niveau de concurrence et de consolidation et la capacité à adapter les produits et services aux changements du marché ou des clients; la technologie de l'information, la protection, la gouvernance et la gestion des données, y compris les atteintes à la vie privée, et les risques liés à la sécurité de l'information, y compris les cyberrisques; le niveau d'inflation; la performance et la volatilité des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les risques liés à la stratégie de couverture; l'exactitude des informations reçues des contreparties et la capacité des contreparties à remplir leurs obligations; les changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement; le risque de liquidité de iA Groupe financier, y compris la disponibilité de fonds pour honorer les engagements financiers aux dates d'échéance prévues; la mauvaise gestion ou la dépendance à l'égard de relations avec des tiers dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement; la capacité d'attirer, de former et de retenir des employés clés; le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inappropriée de modèles complexes; le risque de fraude; l'évolution des lois et des réglementations, y compris les lois fiscales; les litiges contractuels et juridiques; les mesures prises par les autorités réglementaires susceptibles d'affecter les activités ou les opérations de iA Groupe financier ou de ses partenaires commerciaux; les modifications apportées aux lignes directrices en matière de capital et de liquidité; les risques liés à l'environnement politique et social régional ou mondial; et les risques liés au climat, y compris les événements météorologiques extrêmes ou les changements climatiques à plus long terme et la transition vers une économie à faible émission de carbone; la capacité de iA Groupe financier à répondre aux attentes des parties prenantes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance; la survenance de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (telles que la pandémie de COVID-19) et d'actes de terrorisme; et les révisions à la baisse de la solidité financière ou des notations de crédit de iA Groupe financier ou de ses filiales.

Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2024 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Instabilité économique et financière dans un cadre de tensions géopolitiques – L'instabilité économique et financière provoquée par des tensions géopolitiques, telles que la guerre en Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et d'autres conflits mondiaux (comme les tensions avec la Chine), pourrait entraîner une volatilité des marchés mondiaux. De plus, les barrières commerciales, comme les tarifs douaniers potentiels et actuels imposés par les États-Unis, pourraient modifier la croissance mondiale et les schémas commerciaux et avoir un effet d'entraînement sur les chaînes d'approvisionnement, ce qui pourrait potentiellement perturber davantage les marchés. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une baisse de la confiance des consommateurs et des investisseurs, une volatilité financière importante ou limiter les opportunités de croissance. L'instabilité politique au Canada et la possibilité d'élections anticipées ajoutent à l'incertitude.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2024 et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Faits saillants

En 2024, la Société a réalisé une performance solide, atteignant une rentabilité record avec un bénéfice tiré des activités de base[†] atteignant la barre du milliard de dollars et un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires atteignant 942 millions de dollars. Elle a également enregistré une forte croissance des affaires dans toutes ses unités d'exploitation et a maintenu une situation financière solide tout au long de l'année. Une forte croissance de la valeur comptable par action ordinaire¹ a été enregistrée en 2024 alors que les initiatives de déploiement de capital ont été complétées, notamment les investissements dans la croissance organique et la transformation numérique, trois acquisitions et les rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités. La Société a terminé l'année 2024 sur une note solide, avec un niveau élevé de capital disponible pour déploiement² afin de soutenir les initiatives de croissance et la création de valeur futures. Par ailleurs, la suffisance des provisions actuarielles de la Société a été réaffirmée dans le cadre du processus de révision des hypothèses de fin d'année. Le portefeuille de placements a conservé sa qualité élevée et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best.

Rentabilité

La Société a enregistré un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 942 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2023. Le bénéfice par action (BPA) dilué s'est élevé à 9,77 \$ en 2024, contre 7,48 \$ un an plus tôt, soit une augmentation de 31 % d'une année à l'autre, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)³ s'est établi à 13,9 % pour l'année, contre 11,6 % en 2023.

La Société a enregistré un bénéfice net tiré des activités de base[†] de 1 074 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023. Le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base^{††} de 11,16 \$ en 2024 était supérieur de 20 % à celui de 2023. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base^{††} de 15,9 % pour 2024 se compare favorablement à celui de 14,4 % de l'année précédente. Le BPA^{††} et le ROE^{††} tirés des activités de base sont conformes aux prévisions à moyen terme de la Société communiquées en début d'année.

Voir la section « Rentabilité » du présent document pour davantage d'information sur la rentabilité de la Société en 2024.

Rentabilité

(Aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942	769	22 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	9,77 \$	7,48 \$	31 %
Bénéfice tiré des activités de base [†]	1 074	956	12 %
Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base (dilué) ^{††} (en dollars)	11,16 \$	9,31 \$	20 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)	13,9 %	11,6 %	
ROE tiré des activités de base ^{††}	15,9 %	14,4 %	

Croissance des affaires

La dynamique des ventes est demeurée forte tout au long de l'année, tant au Canada qu'aux États-Unis, toutes les unités d'exploitation enregistrant une bonne croissance, reflétant la solidité des réseaux de distribution de la Société, l'excellent rendement de ses outils numériques pour les conseillers, les clients et les employés, ainsi que sa gamme de produits étendue et distinctive. La forte croissance des affaires a porté les primes nettes¹ les équivalents de primes et les dépôts¹ à plus de 20,4 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation considérable de 22 % par rapport à 2023. Le total des actifs sous gestion¹ et des actifs sous administration¹ a dépassé 259 milliards de dollars à la fin de l'année, soit une augmentation de 18 % au cours des douze derniers mois. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par unité d'exploitation.

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts

(Aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023	Variation
Total	20 424	16 804	22 %

Actif sous gestion et actif sous administration

(Aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023	Variation
Actif sous gestion	128 730	110 535	16 %
Actif sous administration	130 636	108 349	21 %
Total	259 366	218 884	18 %

¹ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

² Le capital disponible pour déploiement, les actifs sous gestion, les actifs sous administration, les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

³ Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires consolidé, divisé par la moyenne des capitaux propres aux actionnaires pour la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Ventes par secteur d'activité⁴

(Aux 31 décembre, en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023	Variation
ASSURANCE, CANADA			
<u>Assurance individuelle</u>			
Primes minimales	347	328	6 %
Primes excédentaires	45	41	10 %
Total	392	369	6 %
<u>Assurance collective</u>			
Régimes d'employés	84	50	68 %
Marchés spéciaux	412	367	12 %
<u>Services aux concessionnaires</u>	715	686	4 %
<u>iA Auto et habitation (iAAH)</u>	600	519	16 %
GESTION DE PATRIMOINE			
<u>Gestion de patrimoine individuel</u>			
Rentes assurées et autres produits d'épargne ⁵	2 039	2 682	(24 %)
Fonds distincts	5 443	3 581	52 %
Fonds communs de placement	1 936	1 531	26 %
Total	9 418	7 794	21 %
<u>Épargne et retraite collectives</u>	4 514	2 755	64 %
AFFAIRES AMÉRICAINES			
<u>Assurance individuelle (\$ US)</u>	227	172	32 %
<u>Services aux concessionnaires (\$ US)</u>	1 087	951	14 %

Solidité financière

Le ratio de solvabilité⁶ de la Société est demeuré bien au-dessus de sa cible d'opération tout au long de l'année, à 139 %⁷ au 31 décembre 2024, comparativement à 145 % un an plus tôt. La variation sur les douze derniers mois s'explique principalement par les impacts défavorables d'éléments non organiques, qui ont été partiellement compensés par les contributions positives d'une forte génération organique de capital⁸ et des résultats nets des initiatives de gestion du capital.

La génération organique de capital a été forte tout au long de l'année, la Société ayant généré 635 millions de dollars en capital additionnel en 2024, pour atteindre sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année. De plus, le capital pro forma⁸ disponible pour déploiement a été évalué à 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2024 et a le potentiel de soutenir des initiatives de croissance futures.

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier financier^{††} de la Société était de 17,3 %⁹, comparativement à 14,6 % au 31 décembre 2023.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(Aux 31 décembre)	2024	2023
Ratio de solvabilité	139 %	145 %
Ratio de levier financier ^{††}	17,3 %	14,6 %

Valeur comptable

La valeur comptable par action ordinaire¹⁰ s'établissait à 73,44 \$ à la fin de l'année 2024, en hausse de 10 % au cours de l'année.

⁴ Les ventes et la génération organique de capital sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁵ Les données de 2023 ont été ajustées suite à des améliorations apportées aux mesures des ventes pour les rentes immédiates à prime unique afin d'inclure des ventes qui n'étaient pas incluses auparavant.

⁶ Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital - Assurance de personnes (ESCAP) imposée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF). Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières en vertu de la décision générale n° 2021-PDG-0065 de l'AMF. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁷ Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025 et du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars prévu le 21 février 2025.

⁸ Au 31 décembre 2024, le capital disponible pour déploiement était de 0,7 milliard de dollars, ou de 1,4 milliard de dollars sur une base pro forma, compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025 et de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025.

⁹ Le ratio de levier financier^{††} pro forma était de 15,0 % au 31 décembre 2024, compte tenu du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars au T1-2025.

¹⁰ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Dividendes

Le dividende versé en 2024 a totalisé 3,3600 \$ par action ordinaire, en hausse de 13 % par rapport à 2,9700 \$ en 2023. Ce résultat reflète l'augmentation de 10 %, au quatrième trimestre, du dividende trimestriel par action ordinaire versé par la Société, qui est passé de 0,8200 \$ à 0,9000 \$. Le ratio de distribution du dividende sur la base du bénéfice tiré des activités de base^{††} pour l'année s'établit à 30 %, s'inscrivant ainsi au milieu de la fourchette cible de 25 à 35 % de la Société. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,9000 \$ par action ordinaire en circulation de la Société payable au premier trimestre de 2025. Ce dividende sera payable le 17 mars 2025 à tous les actionnaires inscrits le 28 février 2025.

Dividende

(Aux 31 décembre)

	2024	2023
Dividende aux actionnaires ordinaires	3,3600 \$	2,9700 \$

Offre publique de rachat d'actions

En 2024, la Société a racheté et annulé 6 596 948 actions pour une valeur totale de 602 millions de dollars. Dans le cadre du programme d'OPRA dans le cours normal des activités en vigueur entre le 14 novembre 2023 et le 13 novembre 2024, un total de 7 027 964 actions, soit environ 6,96 % des actions ordinaires émises et en circulation en date du 31 octobre 2023, ont été rachetées et annulées. Le 5 novembre 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRA dans le cours normal de ses activités en vigueur depuis le 14 novembre 2024. Dans le cadre de son programme renouvelé, la Société peut racheter jusqu'à 4 694 894 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation, entre le 14 novembre 2024 et le 13 novembre 2025.

Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la Société est demeuré d'excellente qualité en 2024, reflétant les actifs de haute qualité aux niveaux d'exposition diversifiés qui le composent, de même qu'un positionnement prudent. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les titres cotés BB et moins ne représentaient au 31 décembre que 0,7 % du portefeuille d'obligations. De plus, le taux d'occupation du portefeuille d'immeubles de placement^{†††} est demeuré relativement stable à 85,5 % et se compare favorablement à celui de l'immobilier de bureau au Canada^{†††}. Soulignons par ailleurs que 65,0 % du portefeuille de prêts hypothécaires est assuré et que la qualité du portefeuille de prêts automobiles est demeurée très bonne. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Qualité du portefeuille de placements

(Aux 31 décembre)

	2024	2023
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,7 %	0,6 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	85,5 %	86,7 %
Prêts hypothécaires – proportion de prêts assurés	65,0 %	68,2 %
Prêts automobiles – prêts nets dépréciés en % des prêts bruts ^{†††}	0,49 %	0,41 %
Prêts automobiles – provision totale pour pertes sur créances en % des prêts bruts ^{†††}	5,61 %	5,21 %

Analyse de sensibilité

L'analyse des sensibilités de la Société aux changements macroéconomiques a été mise à jour à la fin de 2024. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés sous « Risque de marché » dans la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Acquisitions et cessions

Le 28 juin 2024, la Société a complété l'acquisition d'une société basée aux États-Unis appelée Vericity, Inc. et de ses filiales. Vericity est composée de deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. Ensemble, les deux entités tirent parti de synergies et offrent des technologies innovatrices brevetées propulsées par l'intelligence artificielle et une riche analyse des données.

Le 6 août 2024, la Société a complété l'acquisition de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. À la suite de cette transaction, environ 15 000 comptes clients ont été transférés et quelque 25 conseillers se sont joints au réseau de iA Gestion privée de patrimoine (iAGPP), marquant ainsi un autre jalon important pour iAGPP.

Le 7 août 2024, la Société a complété l'acquisition de deux blocs d'affaires auprès de Prosperity Life Group. Les blocs d'assurance acquis par iA Groupe financier sont constitués principalement de produits couvrant les frais funéraires et de produits d'assurance vie temporaire, totalisant plus de 115 000 polices et 100 millions de dollars américains en primes annuelles.

Après la période de déclaration — Le 4 février 2025, la Société a complété l'acquisition de Global Warranty, un groupe de sociétés qui sont d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Global Warranty exerce ses activités en exploitant un réseau de plus de 1 500 concessionnaires automobiles et de plus de 400 centres de réparation autorisés partout au pays. Cette acquisition renforcera la présence de l'entreprise sur le marché des garanties pour les véhicules d'occasion.

Pour plus de renseignements sur certaines de ces acquisitions d'entreprises, voir les notes 4 et 32 des états financiers consolidés 2024 de la Société, respectivement intitulées *Acquisition d'entreprises* et *Événement postérieur à la date de clôture*, et les communiqués de presse accessibles sur notre site Web à ia.ca.

Aucune cession notable n'est survenue en 2024.

^{††} Le taux d'occupation des immeubles de placement est calculé en divisant le nombre total de pieds carrés loués par le nombre total de pieds carrés du portefeuille immobilier de la Société. Les terrains et les biens immobiliers destinés à la rénovation sont exclus du calcul.

^{†††} Source : Rapport CBRE « Statistiques sur l'immobilier de bureaux au Canada T4 2024 » daté du 7 janvier 2025.

^{†††} Les prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts sont le montant des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts. Il s'agit d'une indication de la qualité du portefeuille de prêts.

^{†††} La provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts est définie comme le ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts. Elle fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Durabilité

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité consiste à contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. La Société veut assurer la durabilité en soutenant ses communautés et en combinant sa réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société.

iA Groupe financier a identifié cinq sujets de priorité stratégique à la suite de la réalisation d'un exercice d'évaluation de la matérialité effectué en 2023. Ces cinq sujets sont la stratégie de décarbonation; l'attraction, le développement et la rétention des talents; la diversité, l'équité et l'inclusion; la gouvernance d'entreprise; la gestion des risques d'entreprise.

Afin d'opérationnaliser ces sujets, la Société a déterminé trois leviers d'action prioritaires qui lui permettront d'avoir un impact positif important dans l'exécution de sa stratégie et qui font écho à son modèle d'affaires :

1. La santé physique, mentale et financière
2. L'éducation et l'apprentissage
3. Un futur durable

Vous trouverez ci-dessous le résumé des résultats de 2024 qui abordent les cinq sujets de priorité stratégique selon les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Environnement

La stratégie climatique de la Société consiste en cinq objectifs à long terme visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci sont présentés dans notre *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024*.

En 2024, iA Groupe financier a poursuivi cette stratégie et, plus précisément, l'élaboration d'un cadre stratégique permettant d'identifier les risques et les opportunités relatifs aux changements climatiques. En parallèle, des travaux ont été menés pour continuer les efforts en matière de décarbonation des actifs financiers, que ce soit pour raffiner la trajectoire des édifices détenus au Canada ou encore pour réduire l'intensité carbone du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

Social

En tant qu'organisation apprenante, iA Groupe financier continue d'enrichir ses programmes visant à perfectionner les compétences de ses employés sur le plan tant professionnel que personnel, ce qui leur permet d'aspirer à de plus grandes réalisations. Tout en favorisant l'attraction et la rétention du personnel, le développement des compétences est essentiel à la préparation adéquate des plans de relève.

Reconnaissant l'importance de créer un environnement équitable, diversifié et inclusif, la Société continue de travailler à sa stratégie. En matière d'environnement de travail, elle a poursuivi la distribution du questionnaire d'auto-identification volontaire afin de relever les lacunes et de définir des plans d'action concrets pour y répondre. Parallèlement, la deuxième phase du processus de certification **Accréditation de partenariat en relations autochtones^{MC} (PAIR)** du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone a été complétée. La Société a aussi continué d'enrichir son offre de produits en lançant de nouveaux produits portant sur l'inclusion.

Enfin, la Société a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2024 en versant des dons à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis totalisant 10,4 millions de dollars.

Gouvernance relative à la durabilité

La gouvernance demeure une dimension fondamentale des réalisations de iA Groupe financier. La Société continue de renforcer son approche en matière d'éthique et de transparence. Puisque la durabilité constitue un engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et de nombreux employés, l'organisation s'est dotée d'une structure de gouvernance qui a été bonifiée en 2024, renforçant par le fait même sa reddition de compte en la matière. À titre d'exemple, un comité exécutif en durabilité a été mis sur pied pour représenter le forum central chargé de superviser l'intégration de la durabilité au sein du groupe, alors que le comité exécutif en gestion des risques définit quant à lui l'appétit et la tolérance envers les risques climatiques. Plusieurs membres siègent aux deux comités, ce qui permet d'assurer une coordination efficace entre les diverses initiatives au sein de l'organisation, de même qu'une collaboration accrue entre les membres.

La *Politique de durabilité* de iA Groupe financier encadre ses pratiques et sa gouvernance relative à la durabilité, y compris les changements climatiques. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de l'organisation. De plus, la *Politique d'investissement durable* ou encore la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques* établissent les principes qui sous-tendent l'encadrement des investissements en la matière et de la gestion des risques climatiques au sein de iA Groupe financier.

De manière plus globale, la Société continue d'améliorer ses processus décisionnels pour mieux intégrer les facteurs ESG.

Enfin, en 2024, iA Groupe financier s'est concentré sur les cinq sujets de priorités stratégiques afin d'amorcer l'opérationnalisation des trois leviers d'actions mentionnés ci-haut.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2024 et modifications à venir

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les amendements n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de la société au 31 décembre 2024. Pour de plus amples renseignements sur ces amendements, ainsi que sur les changements à venir dans les méthodes comptables, se référer à la note 3 des états financiers consolidés intitulée « Modifications de méthodes comptables ».

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Perspectives et indications

La Société a réalisé des progrès soutenus par rapport à ses indications à moyen terme et, dans la continuité de celles-ci, présentera de nouvelles indications de marché dans le cadre de l'événement destiné aux investisseurs le 24 février 2025.

Le tableau ci-dessous présente les indications données aux marchés au début de 2024, ainsi que les résultats correspondants de 2024, qui démontrent que la Société a atteint ses cibles financières.

	Cible	Résultat en 2024
BPA tiré des activités de base††	Augmentation moyenne annuelle de 10 %+	20 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base††	15 %+ (moyen terme)	15,9 %
Ratio de solvabilité	Cible d'opération de 120 %	139 % ¹⁵
Génération organique de capital	600 millions+ de dollars	635 millions de dollars
Ratio de distribution du dividende (activités de base)††	25 % à 35 %	30 %

¹⁵ Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025 et du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars prévu le 21 février 2025.

† Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

†† Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Secteurs d'activité

La Société catégorise ses activités en cinq secteurs, dont trois secteurs d'activité – Assurance, Canada, Gestion de patrimoine et Affaires américaines – et deux secteurs de soutien – Placements et Exploitation générale.

Le secteur de l'Assurance, Canada offre des produits d'assurance pour répondre à tous les besoins de protection des particuliers, produits qui vont de l'assurance collective à l'assurance vie ou maladie en passant par l'assurance de dommages, l'assurance biens et risques divers ou les produits auxiliaires offerts à l'achat d'un véhicule automobile. Le secteur de la Gestion de patrimoine propose quant à lui une vaste sélection de produits d'épargne et retraite, y compris des fonds distincts et des fonds communs de placement, destinés tant aux particuliers qu'aux groupes. Les deux secteurs comptent sur des réseaux de distribution étendus. Le secteur des Affaires américaines, de son côté, mène ses activités par l'entremise de deux divisions, à savoir l'Assurance individuelle, qui offre des produits d'assurance vie, et les Services aux concessionnaires, qui proposent des garanties prolongées, et ce, sur le marché américain, dans un cas comme dans l'autre.

Pour maintenir le rendement global du groupe, la Société s'appuie sur deux secteurs de soutien. Le secteur des Placements assure un soutien stratégique aux secteurs d'activité et supervise la gestion des portefeuilles dans son ensemble. Parallèlement, le secteur de l'Exploitation générale gère toutes les fonctions de soutien de l'organisation.

Trois secteurs d'activité

Assurance, Canada

- Assurance individuelle
- Assurance collective
- Services aux concessionnaires
- iA Auto et habitation
- Distribution aux particuliers

Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel
- Épargne et retraite collectives
- Distribution aux particuliers

Affaires américaines

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

Deux secteurs de soutien

Placements

Gestion globale des portefeuilles

Exploitation générale

Fonctions de soutien général

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Assurance, Canada

Assurance individuelle

L'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle offre une gamme complète de protections d'assurance distinctives par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

La société vise à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et distributeur en améliorant ses outils numériques et son offre de produits, ainsi qu'en simplifiant et en accélérant le processus de souscription et de nouvelles affaires. Avec une croissance soutenue des ventes et un réseau de distribution diversifié et à haut rendement, iA Groupe financier est la société canadienne qui émet le plus grand nombre de polices d'assurance individuelle chaque année, représentant plus du quart des polices émises au Canada. L'unité d'exploitation est le chef de file de l'industrie des produits de prestations du vivant et du marché de masse au Canada.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes			
Primes minimales ¹	347	328	6 %
Primes excédentaires ¹	45	41	10 %
Total	392	369	6 %
Primes nettes	2 160	1 985	9 %

Les ventes totales en 2024 se sont chiffrées à 392 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à 2023. La bonne croissance des ventes s'explique par la force des vastes réseaux de distribution de la société, notamment l'augmentation du nombre de conseillers dans le réseau Carrière, le rendement de ses outils numériques et sa gamme complète et concurrentielle de produits. Dans ce contexte, diverses initiatives ont été prises en 2024 pour améliorer la position concurrentielle de la société, comme la réduction des taux de prime sur les produits d'assurance temporaire et l'augmentation du montant maximum de couverture sur les produits d'assurance invalidité. En outre, l'approche de souscription a été revue afin d'assouplir les exigences pour les produits d'assurance vie. Par ailleurs, les efforts visant à maximiser le rendement du compte des contrats avec participation ont permis à la Société d'annoncer, pour la troisième année consécutive, une augmentation du taux d'intérêt sur les dividendes. Ces diverses initiatives ont permis d'enregistrer de fortes ventes de produits d'assurance vie avec participation et de produits de prestations du vivant. Le succès du produit d'assurance avec participation (iA PAR) améliore l'offre de la Société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques. La bonne performance des ventes en 2024 a été obtenue tout en continuant de maintenir une qualité de vente élevée.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé près de 2,2 milliards de dollars en 2024 et sont ainsi supérieures de 9 % à celles de l'année précédente. Notons que les primes nettes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2024 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de 27 % des polices souscrites. La Société se classe quatrième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 14 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les primes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 29 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les primes d'assurance invalidité, avec une part de marché de 18 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière a continué d'enregistrer une très bonne performance en 2024, les produits d'assurance vie et de prestations du vivant affichant respectivement une croissance totale des ventes de 9 % et 14 % par rapport à 2023. Cela représente une croissance totale des ventes de plus de 10 % pour la quatrième année consécutive pour ce réseau.

Perspectives et priorités d'affaires

- Offrir une expérience hybride distinctive et habiliter les distributeurs et les clients en mettant à leur disposition des outils libre-service et des ressources numériques
- Tirer profit de la force et de la diversité de tous les réseaux de distribution

En tant que chef de file de l'industrie, l'unité d'exploitation entend bien profiter de toutes les occasions qui se présenteront, en 2025, pour consolider cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients demeurera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, l'unité continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous les réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens.

¹ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance de l'unité d'exploitation. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

L'unité d'exploitation demeurera proactive pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits de haute qualité sur le marché canadien, et en simplifiant et en accélérant le processus de souscription et de nouvelles affaires. Le remplacement de l'outil de règles de tarification automatisée, prévu pour le début de l'année 2025, est une initiative clé qui permettra à la Société de conserver sa position de leader dans le domaine de l'approbation instantanée au point de vente. L'unité d'exploitation continuera par ailleurs de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'efforcent d'améliorer l'efficacité de leurs activités et d'offrir à leurs clients l'expérience hybride numérique-humaine la plus engageante qui soit. L'unité d'exploitation continuera aussi de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui propose des solutions simples, personnalisées et à haut rendement qui permettent aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien de la position de leadership de iA Groupe financier.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution ²
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire) ▪ Assurance maladie grave ▪ Assurance invalidité de courte et de longue durées ▪ Assurance hypothécaire ▪ Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA) ▪ Assurance crédit (vie et invalidité) ▪ Assurance voyage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA Assurance ▪ PPI Management ▪ Michel Rhéaume et associés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau Carrière (iA) (2 700 représentants) ▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants) ▪ Réseau Comptes nationaux (300 représentants) ▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants) ▪ Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

² Réseau Agents généraux, incluant le réseau WFG.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Régimes d'employés

L'unité d'exploitation des Régimes d'employés distribue une vaste gamme de produits d'assurance collective destinés aux entreprises, aux organisations et à leurs employés.

Avec une équipe de près de 800 employés, l'unité d'exploitation possède des ententes avec plus de 900 groupes et sert plus de 600 000 participants.

L'unité d'exploitation offre des services et outils destinés aux administrateurs de régimes, aux participants et aux conseillers en avantages sociaux pour gérer efficacement les régimes et promouvoir le bien-être global. Ils comprennent un programme complet de santé et mieux-être, des services de télémédecine, un programme d'aide aux employés et des programmes de gestion de l'invalidité et de gestion des médicaments. Ces services et outils sont accessibles par l'entremise de solutions numériques pratiques, l'Espace client et iA Mobile, permettant aux personnes d'accéder à une expérience omnicanale évolutive.

En 2024, iA Groupe financier est devenu le premier fournisseur sur le marché canadien à lancer une offre complète, Symbiose, qui permet aux administrateurs de régimes de combiner leurs régimes collectifs d'assurance et d'épargne-retraite sur une seule plateforme pour une expérience complète et simplifiée. Les participants bénéficient également de cette approche unique, qui leur permet d'avoir une vision à 360 degrés de leur bien-être global. En outre, l'unité a lancé quatre nouvelles couvertures inclusives, relatives au soutien à la famille (fertilité, grossesse pour autrui et adoption) et à l'affirmation de genre, afin de répondre aux besoins et aux attentes diversifiés des clients.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes	84	50	68 %
Primes	1 403	1 312	7 %
Équivalents de primes ¹	266	235	13 %
Contrats d'investissement ²	—	—	Non significatif
Total	1 669	1 547	8 %

Au total, les primes, les équivalents de primes et les dépôts aux contrats d'investissement de l'unité d'exploitation s'établissaient à près de 1,7 milliard de dollars en 2024, une augmentation de 8 % par rapport à 2023.

L'augmentation des primes en 2024 est essentiellement attribuable à la croissance organique, du fait de primes plus élevées pour les contrats en vigueur, et aux ventes de 84 millions de dollars, comparativement à 50 millions de dollars l'année précédente.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2025 et pour les années à venir, l'unité d'exploitation des Régimes d'employés continuera d'améliorer l'expérience client en investissant dans la technologie et en développant des solutions numériques frontales avancées et évolutives, essentielles pour répondre aux besoins et aux attentes diversifiés des participants et des administrateurs de régimes. L'unité d'exploitation tire déjà parti de l'intelligence artificielle et d'autres technologies innovantes pour réaliser des gains en efficacité et améliorer l'expérience client, tout en poursuivant sa mission de soutenir le bien-être financier, physique et mental en renforçant son offre de produits et de services de mieux-être.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, l'unité d'exploitation continuera d'optimiser l'efficacité opérationnelle. Cela implique de s'appuyer sur ses solides assises pour faciliter la croissance à long terme grâce à la rationalisation des processus et à la mise en œuvre d'occasions d'amélioration de l'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicileGaranties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)Programmes de gestion de l'invalidité et des médicamentsProgramme de santé et mieux-êtreCouvertures liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (fertilité, grossesse pour autrui et adoption, affirmation de genre)	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">ConsolidateursCourtiers de produits d'assurance collectiveCabinets d'actuares-conseils

¹ Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

² Primes à couvert de responsabilité.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se concentrent sur certains créneaux de marché moins bien servis par les assureurs traditionnels. L'unité d'exploitation offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle propose également des produits d'assurance médicale de voyage et d'assurance maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

Les Marchés spéciaux possèdent des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, les Marchés spéciaux assurent des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes (primes brutes) ¹	412	367	12 %
Ventes nettes	379	335	13 %

En 2024, les ventes des Marchés spéciaux ont augmenté de 12 % pour atteindre 412 millions de dollars, un record annuel pour l'unité d'exploitation. Cette croissance résulte de solides ventes de protections DMA et maladie grave, ainsi qu'au maintien de la forte demande pour l'assurance voyage.

Les ventes nettes, définies dans l'unité comme les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une solide croissance de l'ordre de 13 %, en 2024.

De nouveaux partenariats importants ont été conclus en 2024, ce qui a permis d'étendre considérablement la portée de la distribution. En réponse à la demande croissante de campagnes marketing de la part des partenaires et des titulaires de polices, l'unité d'exploitation a considérablement renforcé sa capacité à mener des campagnes volontaires d'assurance vie temporaire à acceptation garantie et d'assurance maladie grave à acceptation garantie, doublant ainsi sa capacité.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2025, l'unité d'exploitation s'attend à une croissance positive continue de ses offres de produits volontaires, soutenue par une capacité accrue de campagnes de marketing et de nouveaux partenariats. Les Marchés spéciaux évalueront leurs solutions frontales et d'arrière-plan pour s'assurer de sa capacité à soutenir la croissance des affaires et à améliorer l'expérience client et employé grâce à des solutions modernisées. De plus, l'unité d'exploitation se concentrera sur la gestion des réclamations d'assurance voyage tout en continuant à chercher des moyens d'accroître l'efficacité opérationnelle.

Produits et services

- Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialisée
- Assurance voyage et maladie
- Assurance médicale et autres produits spécialisés

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Partenaires de distribution
- Courtiers d'assurance spécialisés
- Administrateurs tiers

¹ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), ainsi que d'assurance biens et risques divers liés à l'achat et au financement d'un véhicule. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

L'unité d'exploitation emploie plus de 500 employés, assure environ 500 000 personnes et plus d'un million de véhicules. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 4 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés. Ce réseau de distribution bénéficie de l'une des plus vastes gammes de produits sur le marché canadien.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes			
Assurance crédit ¹	193	211	(9%)
Assurance biens et risques divers	522	475	10%
Total	715	686	4%

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 715 millions de dollars en 2024, en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. L'unité d'exploitation continue d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 193 millions de dollars en 2024, comparativement à 211 millions de dollars en 2023. Cette variation découle d'une réduction des dépenses des consommateurs et de l'évolution de l'environnement réglementaire.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 10 % en 2024 pour atteindre 522 millions de dollars. Les partenariats avec les fabricants d'équipement d'origine et l'attraction des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers à prix abordable comptent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la croissance des ventes.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2025, les Services aux concessionnaires poursuivront leurs initiatives visant à optimiser et à moderniser leurs produits, leurs systèmes et leurs processus, en favorisant l'agilité à s'adapter à l'évolution constante de l'environnement réglementaire. Parallèlement, l'unité d'exploitation fera fond sur sa stratégie de canaux de distribution – fabricants d'origine, grossistes et concessionnaires indépendants –, misant également sur de nouveaux partenariats et sur des intégrations à plus grande échelle. Les Services aux concessionnaires se consacreront en priorité à des initiatives stratégiques qui procureront la meilleure expérience aux partenaires et aux clients dans les canaux susmentionnés, et chercheront à saisir, dans une perspective d'engagement, les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance créditProduits d'assurance biens et risques divers	<ul style="list-style-type: none">iA AssuranceSAL MarketingLes Garanties Nationales MRWVIndustrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances généralesWGI Service Plan DivisionWGI Manufacturing Inc.Lubrico WarrantyiA Avantages, Assurance de dommagesGlobal Warranty (acquise le 4 février 2025)	<ul style="list-style-type: none">Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (4 000 concessionnaires)Fabricants d'équipement d'originePartenariats privilégiés

¹ Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

iA Auto et habitation

iA Auto et habitation (iAAH) est une filiale de la Société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la Société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits. Prysm Assurances générales distribue également ses produits par l'intermédiaire de courtiers.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Primes directes souscrites	600	519	16 %

Les primes directes souscrites ont atteint, en 2024, 600 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 16 % par rapport à 2023. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes par des augmentations des prix et une solide croissance des polices. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 11 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	Aux 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Taux combiné ^{1,2}	89,5	97,3	94,9	78,0	78,7

Le taux combiné, calculé comme la somme du taux de sinistres net, y compris les charges financières d'assurance nettes, et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2024 à 89,5 %. La diminution par rapport à 2023 est principalement attribuable à des conditions météorologiques favorables, à des taux de primes plus élevés et à une diminution de la fréquence des vols de voitures. L'impact net après réassurance des conditions météorologiques en 2024 est positif par rapport à 2023, principalement parce que les impacts des fortes pluies d'août 2024 étaient largement réassurés. Le taux combiné moyen des cinq dernières années est inférieur à 95 %, avec des taux combinés relativement faibles en 2020 et en 2021 en raison de la modification du comportement des clients pendant la pandémie.

Perspectives et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à générer la croissance, essentiellement organique, stimulée par différentes initiatives de marketing et d'expérience client et par l'élargissement du réseau de distribution.

Au cours des prochaines années, iAAH se concentrera sur l'accélération de sa transformation numérique afin d'améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en repensant les interactions et en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à des possibilités de synergie.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance auto et habitation	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance auto et habitationPrysm Assurances généralesSurex	<ul style="list-style-type: none">Ventes directes provenant d'activités publicitairesPartenariats privilégiésRecommandations de clients provenant des réseaux de iA GroupeCourtiers

Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, Surex se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Les quelque 200 employés de Surex servent plus de 56 000 clients et traitent chaque année plus de 73 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 172 millions de dollars. Malgré des conditions de marché difficiles à travers le pays en 2024, l'engagement de Surex en faveur de l'innovation et de la résilience s'est traduit par une forte rentabilité. Surex et iA Groupe financier restent concentrés sur les projets à fort potentiel de synergie, particulièrement sur les occasions de ventes croisées afin de stimuler la croissance et d'améliorer l'expérience client.

¹ Pour l'année 2022 et les années antérieures, les taux combinés présentés dans le tableau sont calculés en vertu de IFRS 4.

² Le taux combiné est une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine individuel

Dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel, la Société offre une vaste gamme de produits d'épargne, de placement et de retraite destinés au marché de détail. iA Groupe financier est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements iA Clarington, une filiale de la Société, il s'agit d'une société de gestion de placements de taille moyenne au Canada, qui offre une gamme complète de fonds communs de placement. La gamme de produits de la Gestion de patrimoine individuel comprend 17 solutions d'investissement socialement responsable (ISR).

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELLI), de comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

L'unité d'exploitation possède aussi deux filiales de distribution offrant des solutions, des produits et des services de gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de conseillers en placements et en fonds communs de placement indépendants : iA Gestion privée de patrimoine et Investia Services financiers.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes brutes			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 039	2 682	(24 %)
Fonds distincts	5 443	3 581	52 %
Fonds communs de placement	1 936	1 531	26 %
Total	9 418	7 794	21 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	2 937	754	2 183
Fonds communs de placement	(533)	(668)	135
Total	2 404	86	2 318

En 2024, les ventes brutes ont totalisé 9,4 milliards de dollars, en hausse de 21 % par rapport à 2023. Le niveau élevé des ventes est attribuable à la force des vastes réseaux de distribution de la Société et à la gamme complète et concurrentielle de ses produits. Des initiatives ont été prises en 2024 pour améliorer la position de la Société, comme la mise à disposition de toutes les options de placement dans les CELIAPP, le renforcement des capacités mondiales en matière de titres à revenu fixe à iA Clarington et le lancement de six nouveaux fonds distincts.

Un autre facteur de succès important est l'option offerte aux clients de combiner des placements (fonds distincts, fonds à intérêt garanti et comptes d'épargne à intérêt élevé) dans le cadre d'un seul contrat, ce qui permet d'offrir des options de placement polyvalentes dans toutes les conjonctures économiques. La vigueur actuelle des marchés boursiers et la baisse des taux d'intérêt crédités aux placements garantis ont encouragé les clients à transférer leurs placements des fonds de placement garantis vers les fonds distincts et les fonds communs de placement.

Les ventes brutes de fonds distincts ont été de 5,4 milliards de dollars, en hausse de 52 % par rapport à 2023. Les ventes nettes de fonds distincts ont été fortement positives, atteignant plus de 2,9 milliards de dollars. La Société a maintenu sa position de chef de file dans l'industrie, se classant première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième en terme d'actifs¹.

Les ventes brutes de fonds communs de placement ont totalisé plus de 1,9 milliard de dollars en 2024, soit 26 % de plus que les 1,5 milliard de dollars en 2023. Les sorties ont été inférieures à celles de l'année précédente, totalisant 0,5 milliard de dollars.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Fonds sous gestion			
Rentes assurées et autres produits d'épargne (fonds général)	4 603	4 513	2 %
Fonds distincts	34 294	26 650	29 %
Fonds communs de placement	13 290	12 204	9 %
Sous-total	52 187	43 367	20 %
Fonds sous administration ²	130 539	108 265	21 %
Total	182 726	151 632	21 %

L'actif total s'élevait à 182,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024, comparativement à 151,6 milliards de dollars un an plus tôt, augmentation qui s'explique principalement par la croissance des marchés et par une activité de vente favorable, ainsi que par le recrutement de conseillers chez nos courtiers affiliés. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes et nettes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

¹ Source : Investor Economics, janvier 2025.

² Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Perspectives et priorités d'affaires

En 2025, la Gestion de patrimoine individuel poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. Cette transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité de l'unité d'exploitation. Cette dernière continuera de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Pour les courtiers en valeurs mobilières de l'unité d'exploitation, une attention continue à la transformation numérique et un désir d'offrir la meilleure expérience conseiller et client renforceront la position de iA Groupe financier en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">▪ Fonds distincts▪ Fonds communs de placement▪ Valeurs mobilières▪ Rentes viagères et rentes à terme fixe▪ Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI, CELIAPP et FERR)▪ Conseil en placement▪ Gestion privée de patrimoine	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance▪ iA Clarington▪ iA Gestion privée de patrimoine▪ Investia Services financiers▪ iA Fiducie▪ iA Gestion mondiale d'actifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Réseau Carrière (iA) (2 700 représentants)▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants)▪ Réseau Comptes nationaux (300 représentants)▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants)▪ Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 265 représentants)

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Épargne et retraite collectives

L'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, dans une optique de bien-être financier à long terme.

Ces produits sont répartis en deux catégories : les produits d'accumulation, qui sont des produits d'épargne tels que les régimes à cotisations déterminées ou à prestations déterminées et les services de gestion financière institutionnelle, et les produits de décaissement, principalement les rentes assurées. Ils sont distribués partout au Canada par l'entremise de consolidateurs, de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

Avec plus de 300 employés, l'unité d'exploitation a des ententes avec plus de 13 800 groupes et sert plus de 530 000 participants et 78 000 rentiers.

En 2024, iA Groupe financier est devenu le premier fournisseur sur le marché canadien à lancer une offre complète, Symbiose, qui permet aux administrateurs de régimes de combiner leurs régimes collectifs d'assurance et d'épargne-retraite sur une seule plateforme pour une expérience complète et simplifiée. Les participants bénéficient également de cette approche unique, qui leur permet d'avoir une vision à 360 degrés de leur bien-être global.

De plus, iA Groupe financier a lancé le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) pour aider les participants à acheter leur première propriété, démontrant ainsi l'engagement de la Société d'offrir aux Canadiens des solutions d'épargne-retraite attrayantes et exhaustives afin d'atteindre le bien-être financier à long terme. L'unité d'exploitation a également continué à élargir sa gamme de fonds durables.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Primes (ventes)			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 838	1 502	22 %
Transferts	833	428	95 %
Total partiel	2 671	1 930	38 %
Rentes assurées ¹	1 843	825	123 %
Total	4 514	2 755	64 %
Ventes de nouveaux régimes²	2 032	1 526	33 %

Les primes récurrentes des produits d'accumulation jouent un rôle crucial dans la croissance durable des affaires et sont essentielles à l'approche stratégique de l'unité d'exploitation. Ces primes récurrentes représentent les cotisations versées par les participants aux régimes de la clientèle des groupes existants. En 2024, les primes récurrentes ont totalisé plus de 1,8 milliard de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente.

Les rentes assurées ont plus que doublé par rapport à l'année précédente, notamment en raison de la vente d'un important contrat, totalisant 1 843 millions de dollars en 2024.

Les ventes de nouveaux régimes ont enregistré une hausse importante de 33 % par rapport à 2023, totalisant plus de 2,0 milliards de dollars.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds^{3,4}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Entrées (ventes brutes)	2 671	1 930	38 %
Sorties	1 615	1 940	(17 %)
Entrées nettes	1 056	(10)	Non significatif

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Produits d'accumulation	18 619	15 551	20 %
Rentes assurées	7 437	5 685	31 %
Total	26 056	21 236	23 %

Les fonds sous gestion ont atteint, en fin d'année 2024, près de 26,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 23 % par rapport à la fin de 2023, en grande partie grâce à des conditions de marché favorables et, dans une moindre mesure, à des ventes nettes de fonds positives.

¹ Les chiffres pour 2023 et 2024 reflètent les améliorations de la mesure des ventes pour les rentes immédiates à prime unique (RIPU) incluent les ventes qui n'étaient pas incluses auparavant.

² La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées.

³ Les ventes nettes de fonds de l'Épargne et retraite collectives sont une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

⁴ L'évolution des fonds sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Perspectives et priorités d'affaires

Pour 2025 et les années à venir, l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie pour développer des solutions numériques frontales de pointe et évolutives, essentielles pour répondre aux besoins et aux attentes diversifiés des participants et des promoteurs de régimes. L'unité d'exploitation tire déjà parti de l'intelligence artificielle et d'autres technologies innovantes pour réaliser des gains en efficacité et améliorer l'expérience client, tout en poursuivant sa mission de soutenir le bien-être financier, physique et mental en renforçant son offre de produits et de services de mieux-être.

En se concentrant spécifiquement sur la croissance rentable, l'unité d'exploitation maintiendra son engagement à optimiser l'efficacité opérationnelle. Cela nécessitera de s'appuyer sur ses solides assises pour faciliter la croissance à long terme en simplifiant les processus et en mettant en œuvre des améliorations en matière d'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">▪ Produits d'accumulation de capital (dont régimes à cotisation déterminée, régimes à prestations déterminées, REER, CELI et CELIAPP)▪ Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)▪ Programme de mieux-être financier▪ Éducation et conseils financiers	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">▪ Consolidateurs▪ Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite▪ Cabinets d'actuaire-conseils

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Affaires américaines

Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées, situées à Waco, au Texas.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 26 600 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 90 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés en milieu de travail et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies à être concurrentielles et à réussir. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes de l'unité d'exploitation. Les capacités de vente à distance contribuent aussi pour beaucoup à la réussite des compagnies sur le plan des ventes.

En 2024, l'acquisition de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity a renforcé les activités du groupe, comme décrit ci-dessous.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes totales	227	172	32%
Ventes (excluant Vericity)	200	172	16%
Ventes (Vericity seulement) ¹	27	N/A	N/A
Primes nettes totales	632	477	32%
Primes nettes (excluant Vericity)	577	477	21%
Primes nettes (Vericity seulement) ¹	55	N/A	N/A

Les ventes de l'Assurance individuelle aux États-Unis ont atteint en 2024 un niveau record, totalisant 227 millions de dollars américains, ce qui représente une croissance de 32 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance sur le marché des assurances frais funéraires et le marché intermédiaire/familial et de l'addition des ventes réalisées par notre nouvelle filiale Vericity. La croissance organique découle du rendement des principales agences de marketing indépendantes et du recrutement de nouvelles agences.

Le total des primes nettes a atteint 632 millions de dollars américains en 2024, soit une augmentation de près de 32 % par rapport à 2023. Ce résultat reflète une forte croissance de 18 % du nombre de polices émises en 2024 et une bonne conservation des affaires en vigueur, ainsi que la contribution de l'acquisition récente de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group mentionnés dans la section « Faits saillants » du présent document.

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2024. La proportion de ventes d'assurance vie entière a légèrement augmenté, de 75 % en 2023 à 78 % en 2024, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a connu une légère diminution, de 22 % en 2023 à 20 % en 2024.

La composition des ventes par types de marchés a connu des variations mineures en 2024 en raison de la croissance marquée des ventes liées aux frais funéraires. Le pourcentage des ventes totales représenté par ces ventes a augmenté, de 68 % en 2023 à 71 % en 2024, tandis que la proportion des ventes sur le marché intermédiaire/familial a diminué légèrement, passant de 23 % à 21 % au cours de la même période.

Cette solide performance confirme le fort potentiel de croissance de la société sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

Vericity

Le 28 juin 2024, iA Groupe financier a complété l'acquisition de Vericity, Inc. Avec plus de 400 employés, Vericity comprend Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique qui s'adresse directement aux consommateurs. Ensemble, les deux entités tirent parti des synergies et fournissent une technologie brevetée innovante, alimentée par l'intelligence artificielle et l'analyse de données, pour servir les clients du marché intermédiaire de l'assurance vie aux États-Unis. En tant que société innovante dans la conception et la distribution de produits, Vericity rend l'assurance vie abordable et accessible pour les consommateurs du marché intermédiaire, avec des centres d'appels nationaux, des ventes et des processus de tarification numériques et l'émission rapide de polices.

Perspectives et priorités d'affaires

¹ Données pour les six derniers mois de 2024 (depuis que l'acquisition a été complétée).

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

À l'avenir, l'unité d'exploitation entend continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial. Elle cherchera, entre autres objectifs, à améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques additionnelles au point de vente et des décisions immédiates en matière de souscription, et à élargir le portefeuille de produits pour favoriser la croissance sur le marché intermédiaire/familial.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance vie (universelle, vie entière et temporaire) ▪ Assurance maladie grave ▪ Assurance invalidité de courte durée ▪ Assurance décès par accident ▪ Rentes ▪ Assurance vie collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA American Life Insurance Company ▪ American-Amicable Life Insurance Company of Texas ▪ Occidental Life Insurance Company of North Carolina ▪ Pioneer American Insurance Company ▪ Pioneer Security Life Insurance Company ▪ Vericity – Fidelity Life 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agences de marketing indépendantes (26 600 représentants) ▪ Vericity – eFinancial

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

iA American Warranty Group et ses filiales proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées) et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule. L'unité d'exploitation offre également des produits tels que la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leur rentabilité. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie approximativement 640 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty Group et de ses filiales.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
Ventes	1 087	951	14 %

Les ventes en 2024 ont totalisé près de 1,1 milliard de dollars américains, soit une croissance de 14 % par rapport à 2023. Cette performance reflète la combinaison de plusieurs facteurs positifs, notamment l'augmentation du nombre de contrats vendus, en partie grâce à l'augmentation des ventes totales de véhicules d'une année à l'autre, l'augmentation des ventes de contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées) et l'impact favorable des ajustements de prix. De plus, les concessionnaires ont été en mesure d'intégrer davantage de produits complémentaires (financiers et d'assurance) dans leurs ventes de véhicules en raison de la plus grande accessibilité financière des consommateurs résultant, entre autres, de la baisse des taux d'intérêt et des prix des véhicules.

Ventes par marchés

(%)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Producteurs affiliés	71	72
Producteurs non affiliés	29	28
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 71 % des ventes en 2024, ce qui est comparable à la proportion observée au cours des trois dernières années.

Perspectives et priorités d'affaires

Une amélioration continue du marché automobile américain est attendue en 2025, grâce à l'amélioration des stocks de véhicules, à l'augmentation des incitatifs des fabricants d'équipement d'origine et à la baisse anticipée des taux d'intérêt. Par conséquent, la demande de véhicules devrait rester forte et une augmentation des produits financiers et d'assurance est attendue.

En 2025, les Services aux concessionnaires des Affaires américaines ont pour objectif de continuer à ajouter des concessionnaires et d'augmenter le nombre de produits vendus dans les concessionnaires existants. L'unité d'exploitation continuera de se concentrer à fournir à ses partenaires de distribution une solution complète, comprenant des services de formation, de consultation et de marketing et une gestion sans faille des contrats. Les produits et services de l'unité sont essentiels à la rentabilité des concessionnaires, et ses partenaires comptent sur son soutien pour faire croître leurs services de financement et d'assurance.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Contrats d'entretien de véhicules (garanties prolongées)Garanties de protection d'actifProtection auxiliaire de véhiculesServices de formationServices de marketing	<ul style="list-style-type: none">Dealers Assurance CompanyDealers Alliance CompanyiA American Warranty Corp.iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)First Automotive Service CorporationDealer Wizard, LLC	<ul style="list-style-type: none">Agents générauxVente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)Tiers administrateurs

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La Société a enregistré un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 942 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2023. Le bénéfice par action (BPA) dilué s'est élevé à 9,77 \$ en 2024, contre 7,48 \$ un an plus tôt, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'est établi à 13,9 % pour l'année, contre 11,6 % en 2023.

La Société a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 074 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023. À 11,16 \$ en 2024, le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base^{††} était supérieur de 20 % par rapport à celui de 2023. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base^{††} de 15,9 % pour 2024 se compare favorablement à celui de 14,4 % de l'année précédente. Le BPA^{††} et le ROE^{††} tirés des activités de base sont conformes aux prévisions à moyen terme de la Société communiquées en début d'année.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2024	2023	2022	2021	2020
Résultat attribué aux actionnaires	962	789	842	852	633
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(20)	(25)	(22)	(22)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942	769	817	830	611
Bénéfice tiré des activités de base[†]	1 074	956	945	896	764
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	9,81 \$	7,51 \$	7,68 \$	7,73 \$	5,71 \$
Dilué	9,77 \$	7,48 \$	7,65 \$	7,70 \$	5,70 \$
Dilué tiré des activités de base ^{††}	11,16 \$	9,31 \$	8,85 \$	8,31 \$	7,12 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)	13,9 %	11,6 %	12,3 %	13,2 %	10,6 %
ROE tiré des activités de base ^{††}	15,9 %	14,4 %	14,2 %	14,2 %	13,3 %

Analyse des résultats par secteur d'activité

Le tableau suivant présente le bénéfice tiré des activités de base[†] et le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité. Une analyse de la performance par secteur d'activité pour l'ensemble de l'année 2024 est fournie dans les pages suivantes, et un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†], à la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisis ».

Bénéfice tiré des activités de base[†]

(Aux 31 décembre, en millions de dollars)	2024	2023
Assurance, Canada	420	334
Gestion de patrimoine	411	314
Affaires américaines	98	101
Placements	359	402
Exploitation générale	(214)	(195)
Total	1 074	956

Résultat net (perte nette) attribué aux actionnaires ordinaires

(Aux 31 décembre, en millions de dollars)	2024	2023
Assurance, Canada	316	274
Gestion de patrimoine	379	288
Affaires américaines	28	47
Placements	440	358
Exploitation générale	(221)	(198)
Total	942	769

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisis » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†]

Le tableau suivant présente le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et les ajustements à l'origine de la différence entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†].

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†]

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942	769
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	(32)	82
Taux d'intérêt et écarts de crédit	7	(10)
Capitaux propres	(117)	(102)
Immeubles de placement	65	184
Fonds de placement canadien (FPC) ¹	13	10
Taux de change	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	13	13
Charges ou produits liés à des acquisitions, à des dispositions ou à des restructuration d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	25	10
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	72	66
Charge de retraite non liée aux activités de base ²	15	8
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	39	8
Total	132	187
Bénéfice tiré des activités de base[†]	1 074	956

Le bénéfice tiré des activités de base[†] de 1 074 millions en 2024 découle d'un résultat net attribué aux actionnaires de 942 millions de dollars, et d'un ajustement total de 132 millions de dollars, sous l'effet :

- d'impacts favorables des marchés différant des attentes de la direction, qui ont totalisé 32 millions de dollars, l'incidence positive des variations des marchés boursiers se trouvant partiellement absorbée par des variations des taux d'intérêt et des écarts de crédit, des ajustements à la valeur des immeubles de placement et l'effet du statut d'assureur multinational de la Société (Fonds de placement canadien);
- des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction, qui ont totalisé une charge de 13 millions de dollars (voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » du présent document pour plus de détails);
- d'un total de 25 millions de dollars résultant des acquisitions de Prosperity et de Vericity (13 millions de dollars), d'une charge liée à l'option de vente des actionnaires minoritaires de Surex (6 millions de dollars) et de quelques charges de restructuration (6 millions de dollars);
- de dépenses de l'ordre de 72 millions de dollars associées à des immobilisations incorporelles liées à des acquisitions;
- d'une charge de retraite non liée aux activités de base de 15 millions de dollars;
- d'éléments spécifiques totalisant 39 millions de dollars que la direction considère comme non récurrents ou autrement non représentatifs de la performance de la Société, qui comprennent, comme détaillé ci-dessous : des ajustements fiscaux pour des exercices antérieurs qui étaient défavorables pour le secteur de l'Assurance, Canada et favorables pour le secteur des Placements; une dépréciation de logiciels dans le secteur de l'Assurance, Canada; et une provision pour des soldes impayés liés à des comptes débiteurs dans le secteur des Affaires américaines.

¹ Impact des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société.

² Charge de retraite qui représente la différence entre le rendement des actifs calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Assurance, Canada

Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail de protections en assurances vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Assurance, Canada

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	316	274
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	37	30
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	9	7
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	17	16
Charge de retraite non liée aux activités de base	11	5
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	30	2
Total	104	60
Bénéfice tiré des activités de base[†]	420	334

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est établi à 316 millions de dollars en 2024, comparativement à 274 millions de dollars en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net, principalement attribuables à des changements d'hypothèses et à des mesures prises par la direction, à des éléments liés aux acquisitions, à des ajustements fiscaux pour des exercices antérieurs et à une dépréciation de logiciels, ont totalisé 104 millions de dollars.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 420 millions de dollars en 2024, en hausse de 26 % par rapport aux 334 millions de 2023. Cette variation positive s'explique en particulier par un résultat des services d'assurance [activités de base]³ plus élevé qu'en 2023, ce qui reflète : 1) une augmentation des bénéfices attendus sur les activités d'assurance³ découlant de l'incidence favorable des hausses de prix mises en œuvre en 2023 et en 2024 dans diverses unités d'exploitation et des fortes ventes réalisées au cours des derniers trimestres; 2) des gains d'expérience d'assurance (activités de base)³ de 37 millions de dollars, principalement attribuables à la baisse des réclamations chez iA Auto et habitation et à une expérience favorable sur le plan de la mortalité, et 3) l'effet moindre des nouvelles ventes d'assurance³ provenant des Régimes d'employés. Les autres éléments positifs comprennent une hausse des activités autres que d'assurance (activités de base)³ découlant des bonnes performances des Services aux concessionnaires et des activités de distribution, ainsi qu'une légère baisse des autres dépenses (activités de base)³.

³ Cet item est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour plus d'information, consultez la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] et du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'intermédiaire des facteurs du bénéfice (FDB), consultez la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine

Ce secteur d'activité d'exploitation comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la Société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Gestion de patrimoine

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	379	288
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	1
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	25	20
Charge de retraite non liée aux activités de base	4	3
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	3	2
Total	32	26
Bénéfice tiré des activités de base[†]	411	314

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est établi à 379 millions de dollars en 2024, comparativement à 288 millions de dollars en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net, principalement attribuables à des éléments liés aux acquisitions, ont totalisé 32 millions de dollars.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] s'est quant à lui établi à 411 millions de dollars in 2024, en hausse de 31 % par rapport aux 314 millions de dollars enregistrés en 2023. Cette solide performance découle d'un résultat des services d'assurance (activités de base) plus élevé attribuable à de fortes ventes nettes de fonds au cours des récents trimestres et à un rendement favorable des marchés financiers, ce qui a généré une MSC constatée pour les services fournis^{4,5} plus élevée et une libération pour ajustement au risque⁵ plus élevée. De plus, le résultat lié aux activités autres que d'assurance (activités de base)⁴ était plus élevé qu'en 2023, ce qui reflète la bonne performance des filiales de distribution et de iA Clarington (fonds communs de placement) découlant principalement de commissions nettes supérieures et de meilleures marges. Enfin, les autres dépenses (activités de base) étaient plus faibles qu'en 2023.

⁴ Cet item est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour plus d'information, consultez la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] et du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'intermédiaire des facteurs du bénéfice (FDB), consultez la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

⁵ Cet élément est une composante de l'analyse du mouvement de la MSC. Pour de plus amples renseignements au sujet de celle-ci, voir les sections « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et « Analyse du mouvement de la MSC » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Affaires américaines

Ce secteur d'activité d'exploitation, qui comprend toutes les activités de la Société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Affaires américaines

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	28	47
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	15	18
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	9	2
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	30	30
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	16	4
Total	70	54
Bénéfice tiré des activités de base[†]	98	101

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur des Affaires américaines s'est établi à 28 millions de dollars en 2024, comparativement à 47 millions de dollars en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net, principalement attribuables à des éléments liés aux acquisitions, à des changements d'hypothèses, à des mesures prises par la direction et à une provision pour des soldes impayés liés à des comptes débiteurs, ont totalisé 70 millions de dollars.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] s'est quant à lui établi à 98 millions de dollars en 2024 comparativement à 101 millions de dollars en 2023. Il s'agit du résultat net de l'augmentation du résultat des services d'assurance (activités de base) plus que contrebalancé par les activités autres que d'assurance (activités de base) plus faibles et d'autres dépenses (activités de base) plus élevées comparativement à 2023. Cette variation positive du résultat des services d'assurance (activités de base) s'explique par une augmentation des bénéfices attendus sur les activités d'assurance, principalement attribuable aux acquisitions de Vericity et des blocs d'affaires de Prosperity, partiellement contrebalancées par l'effet des nouvelles ventes d'assurance découlant de ventes supérieures et de contrats plus déficitaires. En ce qui a trait au résultat lié aux activités autres que d'assurance (activités de base), la diminution est principalement attribuable à l'effet défavorable des faibles ventes des Services aux concessionnaires en 2023 et à une composition moins favorable des activités. Enfin, les autres dépenses (activités de base) étaient plus élevées en 2024, notamment en raison de l'ajout des dépenses liées à Vericity et de dépenses non récurrentes.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Placements

Ce secteur d'activité comptable comprend les activités de placement et de financement de la Société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Placements

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	440	358
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	(32)	82
Taux d'intérêt et écarts de crédit	7	(10)
Capitaux propres	(117)	(102)
Immeubles de placement	65	184
Fonds de placement canadien (FPC) ⁶	13	10
Taux de change	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(39)	(35)
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	(10)	(3)
Total	(81)	44
Bénéfice tiré des activités de base[†]	359	402

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est établi à 440 millions de dollars en 2024, comparativement à 358 millions de dollars en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net – principalement attribuables aux impacts des marchés représentant 32 millions de dollars (reflétant l'impact positif des variations des capitaux propres partiellement contrebalancées par les variations des taux d'intérêt et des écarts de crédit, les ajustements de la valeur des immeubles de placement et l'impact défavorable du FPC) et aux changements d'hypothèses et mesures prises par la direction (39 millions de dollars) – ont totalisé 81 millions de dollars.
- Le bénéfice tiré des activités de base s'est quant à lui établi à 359 millions de dollars en 2024, comparativement à 402 millions de dollars en 2023. Cette diminution s'explique principalement par l'impact défavorable des variations macroéconomiques, surtout lié aux fluctuations des taux d'intérêt qui ont diminué en 2024 par rapport à 2023. Cette diminution a été partiellement compensée par l'accentuation de la courbe de rendement des derniers mois de 2024, ce qui a entraîné une augmentation du bénéfice sur les activités d'investissement à la fin de l'année. De plus, l'expérience de crédit⁷ a été défavorable chez iA Financement auto en 2024, ce qui a entraîné une augmentation de la provision pour perte de crédit.

⁶ Impact des revenus d'investissement exonérés d'impôts (supérieurs ou inférieurs aux impacts fiscaux à long terme attendus) découlant du statut d'assureur multinational de la Société.

⁷ Cet élément est une composante des facteurs du bénéfice (FDB). Pour de plus amples renseignements, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » dans le présent document. Pour un rapprochement du bénéfice tiré des activités de base[†] avec le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par l'entremise des facteurs du bénéfice (FDB), voir la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Exploitation générale

Ce secteur d'activité comptable déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la Société. Ces dépenses comprennent entre autres des investissements pour la transformation numérique, des activités de prospection dans le domaine des fusions et acquisitions, des projets de données et de sécurité numériques, ainsi que des projets de conformité réglementaire.

Rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et du bénéfice tiré des activités de base[†] – Exploitation générale

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires	(221)	(198)
Ajustements du bénéfice (perte) tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	—	—
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	7	—
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	—	3
Total	7	3
Bénéfice (perte) tiré des activités de base[†]	(214)	(195)

- La perte nette attribuée aux actionnaires ordinaires du secteur de l'Exploitation générale s'est établie à 221 millions de dollars, comparativement à 198 millions de dollars pour la même période en 2023. Cette perte comprend la perte résultant des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements de la perte résultant des activités de base à la perte nette dans ce secteur ont totalisé 7 millions de dollars, principalement attribuables à des éléments liés aux acquisitions, et plus particulièrement à celles de Prosperity et de Vericity.
- Le secteur a enregistré des pertes résultant des activités de base[†] découlant de dépenses après impôt de 214 millions de dollars, comparativement à 195 millions de dollars pour la même période en 2023. Ce résultat s'explique par d'autres dépenses (activités de base) de 272 millions de dollars avant impôts, ce qui comprend une charge de 18 millions de dollars avant impôts (13 millions après impôt) provenant de la rémunération variable plus élevée en raison de l'excellent rendement de la Société. À l'exception de cette charge, les autres dépenses (activités de base) en 2024 s'élèvent à 254 millions de dollars avant impôts, ce qui est moins qu'en 2023 et conforme aux attentes de 260 millions de dollars pour 2024. Ce résultat favorable en matière de dépenses d'exploitation générale s'explique par la grande importance accordée à l'efficacité opérationnelle, par une exécution soignée des coûts et par une approche disciplinée en matière de gestion des projets et du personnel.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Éléments consolidés

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.

- La charge d'impôt sur le revenu s'est chiffrée à 267 millions de dollars, comparativement à 212 millions de dollars pour la même période en 2023.
- La charge fiscale comprise dans le bénéfice tiré des activités de base[†] pour 2024 était de 284 millions de dollars pour un taux d'imposition effectif (activités de base)^{††} de 20,6 %. Ce résultat, légèrement meilleur que ce qu'anticipait la direction, s'explique essentiellement par l'augmentation de la part des revenus de placements exonérés d'impôt.
- La différence entre la charge d'impôt sur le revenu et la charge fiscale prise en compte dans le bénéfice tiré des activités de base[†] s'explique principalement par l'impôt sur les ajustements du bénéfice tiré des activités de base, et par l'incidence des produits de placement exonérés d'impôt découlant du statut d'assureur multinational de la Société (FPC).

Dividendes/distributions des instruments de capitaux

Cet élément représente les dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et les distributions sur d'autres instruments de capitaux, lesquels se sont chiffrés à 20 millions de dollars pour 2024, soit une somme comparable à celle de 2023.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse des résultats par secteur d'activité pour le quatrième trimestre

Le tableau suivant présente le bénéfice tiré des activités de base[†] et le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité. Une analyse de la performance par secteur d'activité pour le quatrième trimestre est fournie dans les pages suivantes, et un rapprochement entre le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et le bénéfice tiré des activités de base[†] est fourni à la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies ».

Bénéfice tiré des activités de base [†]	Cumulatif au 31 décembre							
	T4-2024	D'un trimestre à l'autre		D'une année à l'autre		D'une année à l'autre		
		T3-2024	Variation	T4-2023	Variation	2024	2023	Variation
(En millions de dollars, sauf indication contraire)								
Assurance, Canada	116	106	9 %	78	49 %	420	334	26 %
Gestion de patrimoine	112	106	6 %	91	23 %	411	314	31 %
Affaires américaines	26	31	(16 %)	26	—	98	101	(3 %)
Placements	102	80	28 %	95	7 %	359	402	(11 %)
Exploitation générale	(69)	(46)	50 %	(54)	28 %	(214)	(195)	10 %
Total	287	277	4 %	236	22 %	1 074	956	12 %
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires								
Assurance, Canada	41	95	(57 %)	43	(5 %)	316	274	15 %
Gestion de patrimoine	101	99	2 %	85	19 %	379	288	32 %
Affaires américaines	(13)	21	(162 %)	(7)	86 %	28	47	(40 %)
Placements	163	114	43 %	181	(10%)	440	358	23 %
Exploitation générale	(72)	(46)	57 %	(54)	33 %	(221)	(198)	12 %
Total	220	283	(22 %)	248	(11 %)	942	769	22 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Assurance, Canada

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base [†] – Assurance, Canada						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	41	43	(5 %)	316	274	15 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	—	—		—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	37	31		37	30	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	1	2		9	7	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	4	4		17	16	
Charge de retraite non liée aux activités de base	3	1		11	5	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	30	(3)		30	2	
Total	75	35		104	60	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	116	78	49 %	420	334	26 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur de l'Assurance, Canada s'est chiffré à 41 millions de dollars, comparativement à 43 millions de dollars pour la même période en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 75 millions de dollars. Ce montant comprend : des changements d'hypothèses défavorables et des mesures prises par la direction (37 millions de dollars) (voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » ci-dessous pour plus de détails), une dévaluation des logiciels et un ajustement fiscal net défavorable pour les exercices précédents (30 millions de dollars au total), des éléments liés aux acquisitions (4 millions de dollars), la charge de retraite non liée aux activités de base (3 millions de dollars) et une charge de restructuration mineure (1 million de dollars).
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 116 millions de dollars, comparativement aux 78 millions de dollars enregistrés à la même période en 2023. Cette augmentation de 49 % du bénéfice tiré des activités de base[†] résulte de différents éléments. Plus spécifiquement, un gain d'expérience d'assurance (activités de base) de 15 millions de dollars a été enregistré au cours du trimestre, principalement en raison de la diminution des réclamations chez iA Auto et habitation. Les résultats des activités autres que d'assurance ont également été plus élevés, grâce à des activités de distribution favorables et à la bonne performance des Services aux concessionnaires. Parmi les autres éléments positifs en cause, mentionnons l'augmentation du bénéfice attendu sur les activités d'assurance, attribuable à l'incidence favorable de solides ventes dans les 12 derniers mois ainsi que l'effet moindre des nouvelles ventes d'assurance enregistrées dans les Régimes d'employés par rapport à la même période l'an dernier.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base [†] – Gestion de patrimoine						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	101	85	19 %	379	288	32 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	—	—		—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—		—	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	—		—	1	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	7	5		25	20	
Charge de retraite non liée aux activités de base	1	1		4	3	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	3	—		3	2	
Total	11	6		32	26	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	112	91	23 %	411	314	31 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 101 millions de dollars, comparativement à 85 millions de dollars pour la même période en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net, essentiellement attribuables à des éléments liés aux acquisitions, ont totalisé 11 millions de dollars.
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 112 millions de dollars pour le quatrième trimestre, comparativement à 91 millions de dollars à la même période un an plus tôt. L'augmentation de 23 % du bénéfice tiré des activités de base[†] par rapport à la même période en 2023 résulte essentiellement de la hausse de la MSC constatée pour les services fournis⁸ et de la libération pour ajustement au risque, du fait de solides ventes nettes au cours des 12 derniers mois et de marchés financiers favorables. De plus, le résultat des activités autres que d'assurance (activités de base) était plus élevé que l'an dernier, reflétant un bon rendement grâce aux filiales de distribution et à iA Clarington (fonds communs de placement).

⁸ Cet élément est une composante de l'analyse du mouvement de la MSC. Pour de plus amples renseignements au sujet de celle-ci, voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Analyse du mouvement de la MSC » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Affaires américaines

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base [†] – Affaires américaines						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Résultat net (perte) attribué aux actionnaires ordinaires	(13)	(7)	86 %	28	47	(40 %)
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	—	—		—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	15	19		15	18	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	2		9	2	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	8	8		30	30	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—		—	—	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	16	4		16	4	
Total	39	33		70	54	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	26	26	— %	98	101	(3 %)

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le secteur des Affaires américaines a enregistré une perte nette attribuée aux actionnaires ordinaires de 13 millions de dollars, comparativement à une perte de 7 millions de dollars à la même période en 2023. Le résultat net ou la perte nette comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net ont totalisé 39 millions de dollars. Ce montant comprend : des changements d'hypothèses défavorables et des mesures prises par la direction (15 millions de dollars) (voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » ci-dessous pour plus de détails), une provision pour les soldes impayés liés à des comptes clients (16 millions de dollars) et des éléments liés aux acquisitions (8 millions de dollars).
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 26 millions de dollars, identique au résultat du quatrième trimestre de 2023. Cela est le résultat net de différents éléments. Les acquisitions de Vericity et de blocs d'affaires de Prosperity, notamment, ont mené à une augmentation du bénéfice attendu sur les activités d'assurance; l'expérience en matière d'assurance (activités de base) s'est révélée positive, du fait, principalement, d'une expérience favorable sur le plan de la mortalité. Le résultat des activités autres que d'assurance (activités de base) a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente en raison des dépenses de Vericity. Enfin, les autres dépenses (activités de base) ont augmenté avec l'ajout des dépenses associées à Vericity.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Placements

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base [†] – Placements						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	163	181	(10 %)	440	358	23 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	(16)	(89)		(32)	82	
Taux d'intérêt et écarts de crédit	21	(30)		7	(10)	
Capitaux propres	(31)	(93)		(117)	(102)	
Immeubles de placement	(3)	24		65	184	
FPC ⁹	(3)	10		13	10	
Taux de change	—	—		—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	(35)	6		(39)	(35)	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	—	—		—	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—		—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—		—	—	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	(10)	(3)		(10)	(3)	
Total	(61)	(86)		(81)	44	
Bénéfice tiré des activités de base[†]	102	95	7 %	359	402	(11 %)

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour le secteur des Placements s'est chiffré à 163 millions de dollars, comparativement à 181 millions de dollars à la même période en 2023. Ce résultat comprend le bénéfice tiré des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements du bénéfice tiré des activités de base au résultat net de 61 millions de dollars pour ce secteur comprennent les trois éléments suivants : des changements d'hypothèses favorables et des mesures prises par la direction (35 millions de dollars) (voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction » ci-dessous pour plus de détails), l'impact net favorable des variations liées aux marchés (16 millions de dollars), l'incidence positive des variations des marchés boursiers, les ajustements à la valeur des immeubles de placement et le statut d'assureur multinational de la Société (FPC)⁷ ayant été contrebalancés par la variation défavorable des taux d'intérêt et des écarts de crédit; et un ajustement fiscal favorable pour les exercices précédents (10 millions de dollars).
- Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour ce secteur d'activité s'est établi à 102 millions de dollars, comparativement à 95 millions de dollars l'an dernier et à 80 millions de dollars au trimestre précédent. Le bénéfice tiré des activités de base[†] pour le quatrième trimestre reflète le bon rendement de notre portefeuille de placement de haute qualité, auquel a contribué l'impact favorable de l'accentuation de la courbe des taux d'intérêt. L'expérience de crédit a entraîné une perte de 7 millions de dollars en raison de l'impact plus élevé des détériorations par rapport aux améliorations dans le portefeuille de titres à revenu fixe et de l'accroissement de la provision pour pertes de crédit chez iA Financement auto.

⁹ Impact des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Exploitation Générale

Rapprochement du résultat net avec le bénéfice tiré des activités de base [†] – Exploitation générale						
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Résultat net (perte nette) attribué aux actionnaires ordinaires	(72)	(54)	33 %	(221)	(198)	12 %
Ajustements du bénéfice tiré des activités de base (après impôt)						
Impacts liés aux marchés	—	—		—	—	
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	—	—		—	—	
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	3	—		7	—	
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	—	—		—	—	
Charge de retraite non liée aux activités de base	—	—		—	—	
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	—	—		—	3	
Total	3	—		7	3	
Bénéfice (pertes) tiré des activités de base[†]	(69)	(54)	28 %	(214)	(195)	10 %

Analyse des résultats pour le quatrième trimestre

- La perte nette attribuée aux actionnaires ordinaires pour le secteur de l'Exploitation générale s'est chiffrée à 72 millions de dollars en 2024, comparativement à 54 millions de dollars à la même période en 2023. Cette perte comprend la perte découlant des activités de base[†], ainsi que les ajustements y ayant été apportés.
- Les ajustements de la perte résultant des activités de base à la perte nette dans ce secteur ont totalisé 3 millions de dollars et sont liés à l'acquisition de Vericity.
- Le secteur a enregistré des pertes résultant des activités de base[†] découlant de dépenses après impôt de 69 millions de dollars, comparativement à 54 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023. Le résultat de ce trimestre s'explique par d'autres dépenses (activités de base) de 82 millions de dollars (avant impôts), ce qui comprend une charge de 18 millions de dollars avant impôts (13 millions de dollars après impôt) provenant de la rémunération variable plus élevée en raison du rendement de la Société en 2024. En excluant cette charge, les autres dépenses (activités de base) sont de 64 millions de dollars avant impôts, ce qui est conforme aux attentes trimestrielles de 65 millions de dollars plus ou moins 5 millions pour 2024. Le résultat favorable pour les dépenses d'exploitation générale s'explique par une grande importance accordée, en continu, à l'efficacité opérationnelle, par des réalisations soucieuses des coûts et par une approche disciplinée en matière de gestion des projets et du personnel.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction

À la fin de chaque trimestre, la Société actualise son passif en fonction de la conjoncture économique et s'assure de sa suffisance, ce qui pourrait mener à des changements dans ses méthodologies et ses hypothèses. De plus, à la fin de chaque année, la Société se livre à un examen approfondi de la plupart de ses méthodologies et hypothèses, à la lumière de sa propre expérience et de celle de l'industrie lorsqu'il y a lieu, en termes de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs.

Sous la norme comptable IFRS 17, le résultat des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction influe, directement ou indirectement, sur la marge sur services contractuels (MSC) et sur l'ajustement au titre du risque (AR), tout comme le résultat net et le ratio de solvabilité. Dans certaines situations bien précises, un changement à l'AR entraînera un changement opposé à la MSC, n'ayant donc aucun effet sur le bénéfice immédiat et futur. Les changements d'hypothèses et de méthodologie influenceront directement sur le résultat net ou la MSC en fonction de trois principaux facteurs : 1) le type de changement dont il est question (financier ou non financier), 2) la présence d'une MSC pour les contrats ciblés par le changement, et 3) le type de modèle d'évaluation pour les contrats ciblés par le changement. Les cas de figure les plus courants sont les suivants :

- Les effets de changements non financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans la MSC lorsqu'ils sont attribuables à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation, les effets sur la MSC sont mesurés à des taux d'actualisation bloqués. Pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, les effets sur la MSC sont mesurés selon les taux d'actualisation courants;
- Les effets de changements financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans le résultat net pour les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, cet impact, mesuré aux taux d'actualisation courants, se reflète directement dans la MSC lorsqu'il est attribuable à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC.

Les changements apportés aux méthodologies et aux hypothèses de la Société en 2024, y compris la révision annuelle en fin d'année, ont eu un impact positif total de 17 millions de dollars avant impôts. Plus précisément, les changements ont eu un effet négatif de 16 millions de dollars avant impôts (ou 13 millions de dollars après impôt) sur le résultat net de 2024 et un effet positif de 33 millions de dollars avant impôts sur les bénéfices futurs des effets combinés sur la MSC et l'ajustement au titre du risque (AR).

Le processus a engendré un résultat positif pour les hypothèses relatives aux frais, aux finances, à la morbidité et au comportement des assurés, et négatif pour les hypothèses relatives à la mortalité. L'impact des mesures de gestion et de l'amélioration des modèles a été défavorable.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction 2024 – Effets sur le résultat net, la MSC et l'ajustement au titre du risque

(M\$ avant impôts)	Impact total ¹⁰	Principaux éléments	Effet sur le résultat net	Effet sur la MSC	Effet sur l'ajustement au titre du risque
Mortalité et morbidité	(34)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses de mortalité : défavorable ▪ Révision des hypothèses de morbidité : légèrement favorable 	(17)	(11)	(6)
Comportement des titulaires de polices	4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses d'abandons : favorable ▪ Révision des autres hypothèses sur le comportement des titulaires de polices : défavorable 	(33)	11	26
Financières	61	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de la gestion des actifs/passifs : favorable ▪ Révision de la méthodologie de notation de crédit : légèrement défavorable 	54	9	(2)
Dépenses	99	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour annuelle des études de dépenses : favorable 	(11)	105	5
Mesures prises par la direction	(67)	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustements du RFG des fonds distincts et autres éléments : défavorable ▪ Initiative de réassurance : légèrement favorable 	(29)	(39)	1
Autres	(46)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs améliorations mineures aux modèles dans tous les segments : défavorable 	20	(84)	18
Total	17		(16)	(9)	42

Pour plus de détails, voir la Note 14 des états financiers, ayant pour titre « Contrats d'assurance et contrats de réassurance ».

¹⁰ Les effets des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction au cours de l'année et avant le 31 décembre 2024 ne figurent dans le tableau ci-dessus.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

États des résultats consolidés

Les résultats financiers de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2024, 2023 et 2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	2022 ¹¹
Résultat des activités d'assurance			
Produits d'assurance	6 802	5 740	5 138
Dépenses d'assurance	(5 587)	(4 893)	(4 103)
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance	(175)	6	(271)
	1 040	853	764
Résultat d'investissement net			
Produits de placement nets			
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 329	1 946	1 864
Variation de la juste valeur des placements	(211)	2 037	(10 135)
	2 118	3 983	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance	(1 190)	(3 307)	8 423
Produits (charges) financiers de réassurance	126	155	(115)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(235)	(151)	(36)
	819	680	1
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	7 769	4 697	(3 897)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(7 769)	(4 697)	3 897
	819	680	1
Autres produits	1 744	1 537	1 537
Autres charges d'exploitation	(2 307)	(2 003)	(1 896)
Autres charges financières	(67)	(66)	(57)
Résultat avant impôts	1 229	1 001	349
(Charge) recouvrement d'impôts	(267)	(212)	(15)
Résultat net	962	789	334
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(20)	(20)	(25)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942	769	309

¹¹ Les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats avec ceux de 2022 recalculés, car ils ne sont pas représentatifs des tendances futures dans le contexte de cette transition comptable.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Résultats sectoriels

Le tableau suivant présente les résultats financiers de la Société par secteur d'activité selon les états financiers pour les exercices terminés le 31 décembre 2024 et 2023. L'analyse de ces résultats est présentée ci-dessous et devrait être lue conjointement avec la note 25 « Information sectorielle » des états financiers consolidés de la Société.

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre													
	Assurance, Canada		Gestion de patrimoine		Affaires américaines		Placements		Exploitation générale		Ajustements de consolidation		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Résultat des activités d'assurance														
Produits d'assurance	3 975 \$	3 507 \$	1 137 \$	939 \$	1 690 \$	1 294 \$	—	—	—	—	—	—	6 802 \$	5 740 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 449)	(3 065)	(776)	(657)	(1 537)	(1 165)	—	—	—	—	—	—	(5 762)	(4 887)
	526	442	361	282	153	129	—	—	—	—	—	—	1 040	853
Résultat d'investissement net														
Produits de placement nets	—	—	127	121	—	—	1 979	3 870	12	—	—	(8)	2 118	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	—	(2)	(23)	—	—	(1 297)	(3 288)	—	—	—	8	(1 299)	(3 303)
	—	—	125	98	—	—	682	582	12	—	—	—	819	680
Autres produits	189	169	1 407	1 224	174	165	33	34	6	3	(65)	(58)	1 744	1 537
Autres charges	(264)	(236)	(1 371)	(1 200)	(291)	(230)	(213)	(192)	(300)	(269)	65	58	(2 374)	(2 069)
Résultat avant impôts	451	375	522	404	36	64	502	424	(282)	(266)	—	—	1 229	1 001
(Charge) recouvrement d'impôts	(135)	(101)	(143)	(116)	(8)	(17)	(42)	(46)	61	68	—	—	(267)	(212)
Résultat net	316	274	379	288	28	47	460	378	(221)	(198)	—	—	962	789
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	—	—	(20)	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	316 \$	274 \$	379 \$	288 \$	28 \$	47 \$	440 \$	358 \$	(221) \$	(198) \$	—	—	942 \$	769 \$

Résultat des activités d'assurance

Assurance, Canada

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le résultat des activités d'assurance pour le secteur de l'Assurance, Canada a totalisé 526 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 84 millions de dollars ou 19 % d'une année à l'autre, grâce aux produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 3 975 millions de dollars en 2024, par rapport à 3 507 millions de dollars en 2023, une hausse de 13 %. Toutes les unités d'exploitation ont enregistré une croissance des bénéfices par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes et aux primes plus élevées sur les contrats en vigueur en Assurance individuelle, à iA Auto et habitation et en Assurance collective : régimes d'employés, qui ont entraîné une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, se référer à la section « Analyse par secteur d'activité » du présent document, sous le secteur Assurance, Canada.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 3 449 millions de dollars en 2024, comparativement à 3 065 millions de dollars en 2023, une augmentation de 13 % d'une année à l'autre. Cette augmentation résulte partiellement de l'impact de la hausse des réclamations et de la répartition des primes de réassurance payées, en ligne avec la croissance normale des affaires, principalement en Assurance individuelle et en Assurance collective : régimes d'employés, qui ont été partiellement compensés par un nombre de réclamations liées à la mortalité inférieur aux prévisions dans les deux unités d'exploitation. L'augmentation est aussi attribuable, dans une moindre mesure, aux réclamations plus élevées à iA Auto et habitation, en raison des fortes pluies qu'a connues le Québec au troisième trimestre de 2024, dont la plupart étaient réassurées. Si cet événement ne s'était pas produit, l'unité d'exploitation aurait eu moins de réclamations, reflétant des conditions météorologiques globalement favorables et une baisse des vols de voitures par rapport à 2023.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat des activités d'assurance de 101 millions de dollars pour le secteur de l'Assurance, Canada représente une augmentation de 21 millions de dollars, ou 26 % par rapport à la même période en 2023. Ce résultat reflète principalement les produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance. Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 1 028 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 11 % par rapport à 927 millions de dollars en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes et aux primes plus élevées sur les contrats en vigueur en Assurance individuelle, à iA Auto et habitation et en Assurance collective : régimes d'employés, qui ont entraîné une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues. Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 927 millions de dollars en 2024, comparativement à 847 millions de dollars en 2023. Cette augmentation est partiellement attribuable à l'impact de la hausse des réclamations et de la répartition des primes de réassurance payées, en ligne avec la croissance normale des affaires, principalement en Assurance individuelle et en Assurance collective : régimes d'employés. L'augmentation est également attribuable à la baisse des sommes recouvrables auprès des réassureurs à iA Auto et habitation, en raison de la révision des estimations liées aux fortes pluies qu'a connues le Québec au troisième trimestre de 2024, et est partiellement compensée par la diminution des réclamations, reflétant des conditions météorologiques globalement favorables et une baisse des vols de voitures par rapport à 2023.

Gestion de patrimoine

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le résultat des activités d'assurance dans le secteur de la Gestion de patrimoine s'établit à 361 millions de dollars, en hausse de 79 millions de dollars ou 28 % d'une année à l'autre, grâce aux produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 1 137 millions de dollars en 2024, par rapport à 939 millions de dollars en 2023, une hausse de 21 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des ventes de fonds distincts dans les 12 derniers mois en Gestion de patrimoine individuel et au rendement favorable des marchés, qui ont mené à une croissance de 29 % de l'actif sous gestion. Cette croissance s'est traduite par une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues et de la marge sur services contractuels constatée pour les services fournis pendant l'année. L'augmentation des produits d'assurance est aussi partiellement attribuable à la croissance stable et à un nouveau contrat majeur de rentes assurées à l'Épargne et retraite collectives, qui a connu une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, se référer à la section « Analyse par secteur d'activité » du présent document, sous le secteur de la Gestion de patrimoine.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 776 millions de dollars en 2024, comparativement à 657 millions de dollars en 2023, ce qui représente une augmentation de 18 % d'une année à l'autre, principalement attribuable aux commissions de suivi plus élevées provenant de la hausse des ventes de fonds distincts en Gestion de patrimoine individuel et des prestations versées en Épargne et retraite collectives, qui ont crû proportionnellement aux produits comptabilisés des nouvelles ventes.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat des activités d'assurance de 99 millions de dollars pour le secteur de la Gestion de patrimoine représente une augmentation de 18 millions de dollars, ou 22 % par rapport à la même période en 2023. Ce résultat est principalement attribuable aux produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance. Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 317 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 21 % par rapport à 263 millions de dollars en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable aux fortes ventes de fonds distincts en Gestion de patrimoine individuel et à un nouveau contrat majeur de rentes assurées à l'Épargne et retraite collectives. Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 218 millions de dollars en 2024, comparativement à 182 millions de dollars en 2023. La variation d'une année à l'autre résulte principalement des commissions de suivi plus élevées provenant de la hausse des ventes de fonds distincts en Gestion de patrimoine individuel et des prestations versées à l'Épargne et retraite collectives, qui ont crû proportionnellement aux produits comptabilisés des nouvelles ventes.

Affaires Américaines

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le résultat des activités d'assurance dans le secteur des Affaires américaines se chiffre à 153 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars, ou 19 % d'une année à l'autre, grâce aux produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance.

Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 1 690 millions de dollars en 2024, par rapport à 1 294 millions de dollars en 2023, une hausse de 31 %. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des produits comptabilisés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues, tant en Assurance individuelle qu'aux Services aux concessionnaires, qui résultait de l'augmentation du nombre de nouveaux contrats d'assurance émis en 2024 et de la bonne conservation des affaires en vigueur, ainsi que des contributions de l'acquisition récente de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group. Pour plus de détails sur la croissance des affaires, se référer à la section « Analyse par secteur d'activité » du présent document, sous le secteur des Affaires américaines.

Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance du secteur ont totalisé 1 537 millions de dollars en 2024, comparativement à 1 165 millions de dollars en 2023. La variation d'une année à l'autre résulte principalement d'une augmentation normale des réclamations et de la répartition des primes de réassurance versées en Assurance individuelle et aux Services aux concessionnaires, qui s'aligne sur la croissance des affaires, ainsi que des contributions de l'acquisition récente de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat des activités d'assurance de 36 millions de dollars pour le secteur des Affaires Américaines représente une augmentation de 20 millions de dollars, ou 125 % par rapport à la même période en 2023. Ce résultat est principalement attribuable aux produits d'assurance du secteur, partiellement contrebalancés par les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant des contrats de réassurance. Les produits d'assurance du secteur ont totalisé 477 millions de dollars, en hausse de 34 % par rapport à 357 millions de dollars en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable aux contributions de l'acquisition récente de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group, qui ont fait en sorte que le secteur a comptabilisé des revenus plus élevés pour couvrir les réclamations et les dépenses d'assurance prévues. Les dépenses d'assurance et les dépenses nettes provenant de contrats de réassurance du secteur ont totalisé 441 millions de dollars en 2024, comparativement à 341 millions de dollars en 2023. La variation d'une année à l'autre résulte principalement des contributions de l'acquisition récente de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group, ainsi que de l'augmentation normale des réclamations et de la répartition des primes de réassurance versées.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Résultat d'investissement net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les produits de placement nets ont totalisé 2 118 millions de dollars, comparativement à 3 983 millions de dollars en 2023. La variation d'une année à l'autre provient presque entièrement du secteur des Placements et s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt à long terme, qui a entraîné une diminution de la juste valeur des instruments financiers à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. En revanche, les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance, la variation du passif relatif aux contrats d'investissement et les intérêts sur dépôts ont varié de 3 303 millions de dollars à 1 299 millions de dollars, également en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui sont un facteur important dans la détermination des charges financières du passif des contrats d'assurance.

Le résultat d'investissement net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a augmenté de 139 millions de dollars par rapport à 2023. Cette variation s'explique principalement par un rendement plus élevé des instruments de capitaux propres et par un impact moindre de la variation de la juste valeur des immeubles de placement par rapport à l'année précédente.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits de placement nets ont totalisé 273 millions de dollars, comparativement à 4 414 millions de dollars pour la même période en 2023. La variation d'une année à l'autre provient presque entièrement du secteur des Placements et s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt à long terme, qui a entraîné une diminution de la juste valeur des instruments financiers à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. En revanche, les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance, la variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts ont varié de 4 106 millions de dollars à 34 millions de dollars, également en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui sont un facteur important dans la détermination des charges financières du passif des contrats d'assurance.

Le résultat d'investissement net pour le quatrième trimestre a varié de 69 millions de dollars par rapport à la même période en 2023. Cette variation s'explique principalement par un rendement moins élevé des instruments de capitaux propres.

Autres produits

Les autres produits comprennent les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds communs de placement de la Société et de l'actif des fonds distincts relatifs aux contrats d'investissement de la Société, ainsi que les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les autres produits ont totalisé 1 744 millions de dollars, comparativement à 1 537 millions de dollars en 2023. L'augmentation de 207 millions de dollars, dont 85 millions de dollars sont attribuables au quatrième trimestre de 2024, provient principalement du secteur de la Gestion de patrimoine, avec une augmentation de 183 millions de dollars d'une année à l'autre. Cette augmentation provient de la hausse des commissions des distributeurs affiliés et des honoraires de gestion de l'Épargne et retraite collectives et d'A Clarington, qui résulte de l'augmentation de l'actif sous administration et de l'actif sous gestion, favorisée par le rendement positif des marchés et le recrutement de conseillers.

Autres charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les autres charges ont totalisé 2 374 millions de dollars, comparativement à 2 069 millions de dollars en 2023. La variation de 305 millions de dollars, dont 139 millions de dollars sont attribuables au quatrième trimestre de 2024, s'explique principalement par l'augmentation des charges de commissions dans le secteur de la Gestion de patrimoine, liée au rendement favorable des marchés et à l'augmentation des revenus. Cette variation s'explique également par le secteur des Affaires américaines, avec les ajouts liés à l'acquisition récente de Vericity. Une provision pour les soldes impayés liés à des comptes clients dans le secteur des Affaires américaines, une radiation de logiciels dans le secteur de l'Assurance, Canada, ainsi que la rémunération variable et les bonis basés sur les fortes performances dans l'ensemble de la Société ont notamment contribué à la variation du quatrième trimestre.

(Charge) recouvrement d'impôts

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société fait état d'une charge d'impôts de 267 millions de dollars, comparativement à 212 millions de dollars en 2023. La variation est conforme au montant calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi, combiné à des charges fiscales plus élevées résultant des ajustements relatifs aux années précédentes et réduit par des économies plus importantes provenant des produits de placement exonérés d'impôt.

Pour le quatrième trimestre de 2024, la Société a enregistré une charge d'impôts de 43 millions de dollars, comparativement à 77 millions de dollars pour la même période en 2023. La variation est conforme au montant calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi, combiné à des économies plus importantes provenant des produits de placement exonérés d'impôt et réduit par des charges fiscales plus élevées résultant des ajustements relatifs aux années précédentes.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a totalisé 942 millions de dollars, comparativement à 769 millions de dollars en 2023, une hausse de 22 %. Cette augmentation est principalement attribuable :

- à la solide croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, qui a exercé un effet favorable sur le résultat des activités d'assurance dans les secteurs de l'Assurance, Canada, de la Gestion de patrimoine et des Affaires américaines;
- à l'incidence nette positive de la hausse des taux d'intérêt à long terme sur les charges financières du passif des contrats d'assurance, qui est plus élevée que l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers à revenu fixe et des instruments financiers dérivés;
- au rendement globalement favorable des marchés financiers.

Pour plus de détails sur la croissance des affaires et la rentabilité, se référer aux sections « Analyse par secteur d'activité » et « Rentabilité » du présent document.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a totalisé 220 millions de dollars, comparativement à 248 millions de dollars pour la même période en 2023. La variation est attribuable à la croissance du résultat des activités d'assurance et des autres produits dans tous les secteurs d'activité concernés, et a été plus que contrebalancée par :

- la rémunération variable et les bonis supérieurs basés sur les fortes performances dans l'ensemble de la Société;
- le rendement moins élevé sur les instruments de capitaux propres dans le secteur des Placements;
- les facteurs décrits ci-dessus qui ont eu une incidence défavorable sur nos autres charges.

Pour plus de détails sur la croissance des affaires et la rentabilité, se référer aux sections « Analyse par secteur d'activité » et « Rentabilité » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels de la Société, tirés des états financiers pour chacun des huit derniers trimestres.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2024				2023			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Produits d'assurance	1 822	1 741	1 644	1 595	1 547	1 458	1 376	1 359
Produits de placement nets	273	2 170	225	(550)	4 414	(2 573)	635	1 507
Autres produits	471	437	432	404	386	387	388	376
Total	2 566	4 348	2 301	1 449	6 347	(728)	2 399	3 242
Résultat avant impôts	269	389	266	305	333	69	245	354
Impôts sur le résultat	(43)	(101)	(52)	(71)	(77)	(13)	(41)	(81)
Résultat net	226	288	214	234	256	56	204	273
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(6)	(5)	(8)	(1)	(8)	(1)	(8)	(3)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	220	283	206	233	248	55	196	270
Résultat par action ordinaire								
De base	2,34	3,00	2,13	2,35	2,47	0,55	1,90	2,59
Dilué	2,33	2,99	2,12	2,34	2,46	0,54	1,89	2,58

L'analyse suivante présente les tendances et facteurs principaux qui ont entraîné des variations au cours des trimestres.

Les produits d'assurance ont augmenté de manière constante d'un trimestre à l'autre en 2023 et en 2024 en raison de la croissance organique de la Société, qui a été particulièrement notable dans les unités d'exploitation de l'Assurance individuelle et de la Gestion de patrimoine. L'acquisition de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group dans le secteur des Affaires américaines a également contribué de façon considérable à cette croissance au cours des deux derniers trimestres de 2024. Dans l'ensemble, l'augmentation des produits d'assurance reflète la solidité et le rendement de la Société d'une année à l'autre.

Les produits de placement nets sont principalement influencés par les variations de la courbe des taux d'intérêt et des écarts de crédit des sociétés. En 2023, la baisse de l'inflation au Canada a suscité des attentes d'une baisse de taux de la Banque du Canada. Cela a entraîné une baisse des taux d'intérêt, ce qui a stimulé le rendement des obligations et des marchés boursiers. En 2024, la Banque du Canada a baissé les taux, ce qui a affecté les taux à court et à long terme. Bien que la hausse des taux à long terme ait eu un impact sur la valeur des obligations, les perspectives économiques favorables au Canada ont entraîné des rendements solides des actions et des obligations, soutenus par la réduction des écarts de crédit et par la reprise du marché immobilier.

D'une année à l'autre, les autres produits pour 2024 ont augmenté à chaque trimestre par rapport à 2023. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des produits dans le secteur de la Gestion de patrimoine, tirée par le rendement positif des marchés financiers.

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires a fluctué d'un trimestre à l'autre, principalement en raison des impacts des marchés. Au troisième trimestre de 2023, la variation considérable était principalement attribuable à des variations macroéconomiques défavorables, y compris des ajustements de la valeur des immeubles de placement.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels (MSC) est une mesure qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles¹. Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des besoins en matière de capital, des activités autres que d'assurance, des contrats d'assurance évalués selon la MRP² ou de la mesure d'ajustement au titre du risque, autre indication des bénéfices futurs. Le mouvement organique de la MSC, une composante de la génération organique de capital, représente la création permanente de valeur mesurée par la marge, calculée en excluant l'impact d'éléments non organiques qui ajoutent de la volatilité à la MSC totale, comme les variations de marchés.

Le tableau suivant présente l'évolution de la MSC en 2024.

Analyse du mouvement de la MSC³ – Consolidée

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	Variation
MSC – Début de période	5 925	5 574	6 %
Mouvement organique de la MSC			
Effet des nouvelles ventes d'assurance	706	597	
Croissance financière organique	323	253	
Gains (pertes) d'expérience d'assurance	51	18	
MSC constatée pour les services fournis	(709)	(609)	
Sous-total – Mouvement organique de la MSC	371	259	43 %
Mouvement non organique de la MSC			
Impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction	(9)	(50)	
Impact des marchés	360	156	
Impact des taux de change	52	(14)	
Acquisition ou disposition d'une entreprise	200	—	
Sous-total – Mouvement non organique de la MSC	603	92	
Total – Mouvement de la MSC	974	351	
MSC – Fin de période	6 899	5 925	16 %
MSC - Passif net relatif aux contrats d'assurance à la fin	6 485	5 640	15 %
MSC - Passif net relatif aux contrats de réassurance à la fin	414	285	45 %
MSC - Fin de période	6 899	5 925	16 %

Au 31 décembre 2024, la MSC s'établissait à près de 6,9 milliards de dollars, en hausse de 16 % au cours des douze derniers mois.

En 2024, la MSC a crû de façon organique de 371 millions de dollars sous l'effet des éléments suivants :

- l'effet positif des nouvelles ventes d'assurance de 706 millions de dollars, principalement attribuables à la forte croissance des affaires, en particulier des ventes de fonds distincts;
- la croissance financière organique de 323 millions de dollars;
- les gains d'expérience d'assurance nets de 51 millions de dollars, reflétant principalement le comportement favorable des titulaires de polices dans le portefeuille de fonds distincts, des frais moins élevés que prévu et des initiatives de réassurance favorables, qui ont été partiellement contrebalancés par l'expérience défavorable sur le plan de la mortalité et du comportement des titulaires de polices à l'Assurance, Canada.

Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la MSC constatée pour les services fournis de 709 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport à la même période l'an dernier.

Au cours de l'année 2024, les éléments non organiques ont entraîné une augmentation de la MSC de 603 millions de dollars, principalement en raison de l'effet favorable des marchés et de l'impact positif des acquisitions de Vericity et de deux blocs d'affaires de Prosperity Life Group.

Les éléments organiques et non organiques ont entraîné une augmentation de 974 millions de dollars de la MSC totale en 2024.

¹ La MSC, à l'exception de la MSC pour les fonds distincts, représente des capitaux de Catégorie 1 dans le calcul du ratio de solvabilité.

² Méthode de répartition des primes.

³ Des composantes de l'analyse du mouvement de la MSC constituent des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent document pour plus d'information.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Situation financière

Solvabilité

iA Groupe financier respecte la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le ratio de solvabilité de la Société s'établissait à 139 % au 31 décembre 2024, comparativement à 145 % au 31 décembre 2023. Ce résultat s'inscrit bien au-dessus de la cible d'opération de 120 % de la Société. La diminution de six points de pourcentage dans les douze derniers mois s'explique principalement par l'impact défavorable de variations non organiques, notamment : 1) la révision annuelle des hypothèses et les mesures prises par la direction, 2) les initiatives de déploiement de capital par l'entremise de trois acquisitions, de rachats d'actions (OPRA) et d'investissements dans les TI, et 3) les variations macroéconomiques. Ces éléments ont été partiellement compensés par l'incidence positive de la forte génération organique de capital et l'impact net d'initiatives de gestion de capital, notamment le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 125 millions de dollars et l'émission de billets de capital à recours limité de 350 millions de dollars et de débetures subordonnées de 400 millions de dollars.

Au 31 décembre 2024, le ratio de solvabilité était de 133 % sur une base pro forma, compte tenu de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025, de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025 et du rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars prévu le 21 février 2025.

Le ratio de solvabilité de la Société est demeuré bien supérieur à la cible d'opération de 120 % tout au long de 2024.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Capitaux disponibles	8 823	8 236
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	2 758	2 448
Coussin de solvabilité global	8 337	7 355
Ratio de solvabilité	139 %	145 %

Génération organique de capital

La génération organique de capital a été très forte tout au long de l'année, la Société ayant généré, en 2024, 635 millions de dollars en capital supplémentaire, atteignant ainsi sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année.

Capital disponible pour déploiement

Au 31 décembre 2024, le capital pro forma disponible pour déploiement était évalué à 1,4 milliard de dollars, comparativement à 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2023, et a le potentiel de soutenir des initiatives de croissance futures.

Au 31 décembre 2024, le capital disponible pour déploiement était de 0,7 milliard de dollars, sans tenir compte de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'AMF le 1^{er} janvier 2025 ni de l'acquisition de Global Warranty le 4 février 2025.

Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2024, le ratio pro forma de levier financier^{††} s'établissait à 15,0 %, comparativement à 14,6 % en fin d'année précédente. La variation s'explique principalement par l'impact net des initiatives de gestion du capital tout au long de l'année, notamment l'émission de débetures subordonnées de 400 millions de dollars et de billets de capital à recours limité de 350 millions de dollars, ainsi que le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 125 millions de dollars, comme mentionné à la section « Actions et financement » du présent document.

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier financier^{††} s'établissait à 17,3% sans tenir compte du rachat annoncé de débetures subordonnées de 400 millions de dollars prévu au premier trimestre de 2025.

Ratio de levier financier

Ratio de levier financier ^{††}	Aux 31 décembre	
	2024	2023
	17,3 %	14,6 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Évolution de la situation financière selon les états financiers

Le tableau suivant présente le solde de l'actif, du passif et des capitaux propres du fonds général.

Situation financière du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2024	2023	2022
Actif total du fonds général	57 286	52 009	47 094
Passif total du fonds général	49 819	44 971	39 967
Capitaux propres	7 467	7 038	7 127

En date du 31 décembre 2024, l'actif du fonds général s'établissait à 57,3 milliards de dollars, comparativement à 52,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 et à 47,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022. La variation au cours des deux dernières années s'explique principalement par l'augmentation du portefeuille de placements de 3,0 milliards de dollars de 2023 à 2024 et de 4,1 milliards de dollars de 2022 à 2023, du fait d'achats nets liés aux placements dans le cours normal des activités, de l'incidence favorable de variations macroéconomiques et de l'intégration du portefeuille de placements de Vericity. La variation par rapport à l'année dernière s'explique également par l'actif relatif aux contrats de réassurance, qui a augmenté de 1,1 milliard de dollars, principalement en raison d'un nouveau contrat dans l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives, de l'effet de la variation des taux de change et de l'ajout de l'acquisition de Vericity dans les Affaires américaines.

En date du 31 décembre 2024, le passif du fonds général se chiffrait à 49,8 milliards de dollars, comparativement à 45,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 et à 40,0 milliards de dollars au 31 décembre 2022. La variation au cours des deux dernières années est essentiellement attribuable à l'augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance de 3,3 milliards de dollars de 2023 à 2024 et de 3,9 milliards de dollars de 2022 à 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les charges financières d'assurance, par les entrées nettes de trésorerie et par l'ajout de Vericity, partiellement contrebalancés par le résultat des activités d'assurance. Il y a également eu une augmentation du passif relatif aux contrats d'investissement et des dépôts de 1,7 milliard de dollars de 2022 à 2023, principalement en raison du fait que les dépôts reçus ont été plus élevés que les retraits payés.

Structure de capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 540	1 620
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres	600	375
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 327	5 043
Capitaux propres aux actionnaires	7 467	7 038
Débetures	1 894	1 499
Structure de capital totale	9 361	8 537

La structure de capital de la Société est définie comme la somme des capitaux propres aux actionnaires et des débetures.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres totalisaient 7,5 milliards de dollars, comparativement à 7,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023. La variation d'une année à l'autre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- la contribution du résultat net aux résultats non distribués, de l'ordre de 962 millions de dollars, ainsi que le résultat global attribué aux actionnaires de 183 millions de dollars;
- l'augmentation des actions privilégiées émises par une filiale et d'autres instruments de capitaux propres, suivant l'émission de billets de capital à recours limité d'un capital de 350 millions de dollars, partiellement compensée par le rachat de 125 millions de dollars d'actions privilégiées de catégorie A – série B en circulation de iA Assurance;
- le rachat d'actions ordinaires d'une valeur de 620 millions de dollars dans le cadre du programme d'OPRA;
- l'incidence de dividendes de 322 millions de dollars sur les actions ordinaires.

Les débetures étaient de 1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2024, comparativement à 1,5 milliard de dollars au 31 décembre 2023. La variation d'une année à l'autre s'explique par l'émission de débetures subordonnées d'une valeur nominale de 400 millions de dollars.

Sous l'effet des éléments susmentionnés, la structure de capital de la Société a atteint près de 9,4 milliards de dollars au 31 décembre 2024, en hausse de 824 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2023.

Liquidités

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les placements à court terme se chiffraient à 1 566 millions de dollars, comparativement à 1 379 millions de dollars au 31 décembre 2023. Le tableau suivant résume la source des fonds de la Société et l'utilisation de ces fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Flux de trésorerie

(En millions de dollars)	Cumulatif au 31 décembre	
	2024	2023
Trésorerie et placements à court terme au début	1 379	1 358
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	1 041	1 342
Activités d'investissement	(491)	(307)
Activités de financement	(397)	(1 009)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	34	(5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	187	21
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 566	1 379

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles varient généralement en raison du résultat avant impôts, des ventes et des achats liés aux placements ainsi que des encaissements et décaissements sur les contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement varient en raison des acquisitions d'entreprises et des ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement varient en fonction des opérations sur les capitaux propres et les débetures.

Les flux de trésorerie ont augmenté de 187 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comparativement à 21 millions de dollars en 2023. L'augmentation plus importante en 2024 est principalement attribuable aux flux de trésorerie provenant des activités de financement en 2023 pour le rachat de débetures subordonnées de 400 millions de dollars, auxquels s'ajoutent les flux de trésorerie provenant de l'émission de billets de capital à recours limité de 350 millions de dollars en juin 2024. Ces variations ont été partiellement contrebalancées par les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, qui étaient plus élevés en 2023 qu'en 2024, ainsi que par l'acquisition de Vericity qui a fait varier les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement d'un montant net de 213 millions de dollars.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Capitaux propres et financement

Émission d'instruments financiers

En juin 2024, iA Groupe financier a émis 350 millions de dollars de billets de capital à recours limité à taux fixe/variable de 6,921 %. Dans le cadre de l'émission de billets, iA Groupe financier a émis 350 000 actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – Série B.

En décembre 2024, iA Groupe financier a émis 400 millions de dollars de débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 4,131 %.

Rachat d'instruments financiers

En juillet 2024, iA Assurance a complété le rachat de ses 5 000 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A – série B en circulation, représentant un capital de 125 millions de dollars. À la suite du rachat de ces actions privilégiées, iA Assurance n'avait plus d'instrument de financement dans son bilan et a cessé d'être un émetteur assujéti, en vertu d'une ordonnance délivrée en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario. Par conséquent, iA Assurance n'est plus assujéti aux exigences de divulgation continue de ces lois, y compris l'exigence de déposer ses états financiers.

En décembre 2024, iA Groupe financier a annoncé le rachat de ses débetures subordonnées à 2,400 % d'un montant de 400 millions de dollars échéant le 21 février 2030, la date de rachat étant fixée au 21 février 2025. Le montant du rachat de 1 012,00 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital de débetures, soit le total du capital et de tous les intérêts courus et impayés, sera payé aux détenteurs au moment de la remise des débetures.

Débetures

La Société comptabilisait cinq séries de débetures dans son bilan au 31 décembre 2024, d'une valeur comptable totale de 1 894 millions de dollars. Ces cinq séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la Société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2024, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 60 millions de dollars, comparativement à 54 millions en 2023.

Billets de capital à recours limité

La Société avait à son bilan, le 31 décembre 2024, deux billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 500 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la Société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A et série B. En 2024, les coûts de distribution se sont chiffrés à 23 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt), comparativement à 16 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) en 2023, et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Actions ordinaires en circulation

La Société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Groupe financier et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Groupe financier. Les actions ordinaires de iA Groupe financier se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 93 455 697¹, soit 6 187 048 actions de moins qu'au 31 décembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la Société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'actions ordinaires en circulation	94	100	105	108	107

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est entré en bourse et est devenu une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la Société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la Société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Avec une augmentation de 48 % du cours de l'action en 2024, la barre des 10,0 milliards de dollars de capitalisation boursière a été dépassée, le cours de l'action de la Société ayant clôturé l'année à 133,32 \$, pour terminer l'année 2024 avec une capitalisation boursière de 12,5 milliards de dollars.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Cours de l'action	133,32 \$	90,33 \$	79,27 \$	72,38 \$	55,18 \$
Capitalisation boursière	12 460	9 001	8 305	7 785	5 908

Actions privilégiées

En 2024, la filiale iA Assurance a versé 3 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A – série B. Toutes les actions de catégorie A – série B ont été rachetées le 29 juillet 2024, comme il est mentionné plus haut.

Valeur comptable par action ordinaire

La valeur comptable par action ordinaire² s'établissait à 73,44 \$ à la fin de l'année 2024, en hausse de 10 % au cours de l'année. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des résultats non distribués, partiellement contrebalancée par le rachat d'actions (OPRA) et le versement de dividendes aux actionnaires ordinaires.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur comptable par action ordinaire	73,44 \$	66,90 \$	63,00 \$	62,01 \$	55,52 \$

¹ Comprend 52 700 actions ordinaires qui ont été rachetées, mais non annulées. Pour plus d'informations, se référer à la note 18 « Capital social » des états financiers consolidés de 2024.

² La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Dividendes

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a haussé de 10 %, de 0,8200 \$ à 0,9000 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 3,3600 \$ par action ordinaire ont été versés en 2024 comparativement à 2,9700 \$ en 2023, ce qui représente une augmentation de 13 %. Au total, la Société a versé \$322 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2024. Le ratio de distribution du dividende (activités de base)^{††} pour l'année s'établit à 30 %, s'inscrivant ainsi au milieu de la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2024.

Dividendes

	Aux 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Dividendes versés par action ordinaire	3,36 \$	2,97 \$	2,60 \$	2,08 \$	1,94 \$
Ratio de distribution (activités de base) ^{††}	30 %	32 %	29 %	27 %	34 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,9000 \$ par action payable le 17 mars 2025 à tous les actionnaires inscrits le 28 février 2025. Notons que tous les dividendes versés par iA Groupe financier sur ses actions ordinaires sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2024, à l'octroi de 233 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2033, ont été octroyées au prix de 92,15 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 287 833 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,38 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2024.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Groupe financier, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Groupe financier. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachat d'actions

Le 5 novembre 2024, la Société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2024. En vertu de ce programme d'OPRA, la Société peut racheter dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2024 et le 13 novembre 2025, jusqu'à 4 694 894 actions ordinaires représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Un total de 6 596 948 actions ont ainsi été rachetées et annulées en 2024, ce qui représente la somme cumulative de 602 millions de dollars.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

Avis de rachat envoyé le 30 décembre 2024. La Société rachètera les débetures le 21 février 2025.

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	400 millions de dollars
Intérêt porté :	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux de rendement annuel variable égal au taux alternatif au taux CDOR trois mois (tel que défini dans l'acte de fiducie), payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 0,1 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux de rendement annuel variable égal au taux alternatif au taux CDOR trois mois (tel que défini dans l'acte de fiducie), payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 0,7 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032 (obligations durables)

Capital :	300 millions de dollars
Valeur comptable :	299 millions de dollars
Intérêt porté :	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt sera un taux de rendement annuel variable égal au taux de rechange (CORRA), majoré de 0,91 %, payable trimestriellement
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 0,8 million de dollars.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Débiteures subordonnées émises le 20 juin 2023 et échéant le 20 juin 2033	
Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	5,685 % jusqu'au 20 juin 2028. Après cette date, l'intérêt sur les débiteures sera payable à un taux annuel égal au taux CORRA (taux des opérations de pension à un jour) composé quotidiennement, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débiteures inclut les frais de transaction amortis de 1,8 million de dollars.
Débiteures subordonnées émises le 5 décembre 2024 et échéant le 5 décembre 2034	
Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	4,131 % jusqu'au 5 décembre 2029. Après cette date, l'intérêt sur les débiteures sera payable à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,35 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 5 décembre 2029, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débiteures inclut les frais de transaction amortis de 2,5 millions de dollars.
Billets de capital à recours limité émis le 1^{er} juin 2022 et échéant le 30 juin 2082	
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.
Actions privilégiées de catégorie A – série A émises le 25 mai 2022 en lien avec l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1^{er} juin 2022	
Nombre :	250 000
Détenues par :	Les actions privilégiées de catégorie A – série A sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
Dividende :	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 66,11 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 4,00 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement. Les actions de série A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas rachetables au gré des détenteurs d'actions de série A. La capacité d'un détenteur à liquider ses actions de série A peut être limitée.
Billets de capital à recours limité émis le 25 juin 2024 et échéant le 30 septembre 2084	
Capital :	350 millions de dollars
Valeur comptable :	350 millions de dollars
Intérêt porté :	6,921 % à partir de la date d'émission jusqu'au 30 septembre 2029 exclu. À partir du 30 septembre 2029 et tous les 5 ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 3,60 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la Société du 31 août 2029 au 30 septembre 2029, et tous les cinq ans par la suite du 31 août au 30 septembre, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.
Actions privilégiées de catégorie A – série B émises le 25 juin 2024 en lien avec l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 25 juin 2024	
Nombre :	350 000
Détenues par :	Les actions privilégiées de catégorie A – série B sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série B, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	350 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
Dividende :	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 69,21 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 septembre 2029. Le 30 septembre 2029 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 3,60 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série B jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 septembre 2029 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement. Les actions de série B n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas rachetables au gré des détenteurs d'actions de série B. La capacité d'un détenteur à liquider ses actions de série B peut être limitée.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées, des débiteures et des autres instruments de capitaux propres. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la Société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2024, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2024, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Méthodes actuarielles et de comptabilité matière

Les états financiers consolidés sont préparés selon les normes comptables IFRS.

Pour plus d'information au sujet des méthodes de comptabilité, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la Société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. Elle offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite et conclut des transactions avec des entreprises associées. Ces services et transactions sont effectués dans le cours normal des activités et sont assujettis à des conditions normales de marché.

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 29 des états financiers consolidés de la Société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2024, les obligations contractuelles et les engagements de la Société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2024			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	1 894	400	—	1 494
Obligations locatives	101	21	45	35
Obligations d'achat	589	190	399	—
Autres obligations à long terme	125 134	6 975	1 260	116 899
Total des obligations contractuelles	127 718	7 586	1 704	118 428

Pour de l'information additionnelle concernant les garanties, engagements et éventualités se référer à la note 7c Risque de liquidité et à la note 30 des états financiers consolidés.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la Société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la Société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2024, toutes les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best à iA Groupe financier et à ses entités affiliées, y compris à iA Assurance, sont demeurées inchangées, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

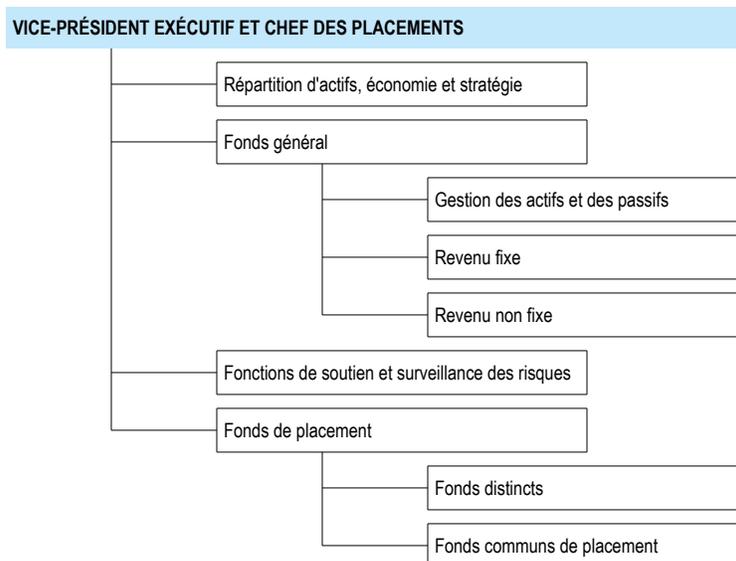
[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la Société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de iA Groupe financier, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



Chez iA Groupe financier, les professionnels des placements assument diverses responsabilités, travaillant pour le fonds général et pour un certain nombre de fonds distincts et de fonds communs de placement, en plus d'assurer la supervision de tous les gestionnaires externes.

L'équipe du fonds général est chargée de trouver un équilibre entre le risque, le rendement, l'appariement des passifs et les exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la société est assujettie, tout en tenant compte des tendances sur les marchés et des indicateurs économiques pour optimiser le portefeuille du fonds général.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des placements à revenu fixe et à revenu non fixe et des instruments financiers dérivés. Les placements à revenu fixe comprennent entre autres les obligations de sociétés, de gouvernements, de municipalités, les prêts hypothécaires et les placements à court terme. Les placements à revenu non fixe comprennent quant à eux l'infrastructure, les actions privées et l'immobilier. Les experts du fonds général utilisent également des instruments dérivés pour gérer le risque principalement.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). Elle est également responsable de l'analyse et du suivi des risques liés au fonds général, ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement durable](#), la [Politique de développement durable](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de iA Gestion mondiale d'actifs (iAGMA, qui comprend l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc.) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement durable](#), et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGMA évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement durable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

Le fonds général déploie également des efforts de décarbonation, avec des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour son portefeuille d'obligations de sociétés publiques et ses immeubles de placement. En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon des normes rigoureuses établies dans ce domaine.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et actif sous administration

Au 31 décembre 2024, l'actif sous gestion et l'actif sous administration de iA Groupe financier totalisaient ensemble près de 259,4 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 18 % durant l'année principalement attribuable à des entrées nettes de fonds élevées et à la croissance des marchés financiers.

Actif sous gestion et actif sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2024	2023	2022	2021	2020
Actif sous gestion					
Fonds général	57 286	52 009	47 094	55 082	53 662
Fonds distincts	52 575	41 837	37 334	39 577	32 804
Fonds communs de placement	13 290	12 204	11 611	13 955	11 393
Autres	5 579	4 485	3 670	2 862	3 797
Total partiel	128 730	110 535	99 709	111 476	101 656
Actif sous administration	130 636	108 349	97 717	109 687	95 830
Total	259 366	218 884	197 426	221 163	197 486

L'actif sous gestion, composé de sommes du fonds général, de fonds distincts et de fonds communs de placement, ainsi que de certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 16 % au cours de la dernière année, s'établissant à 128,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Pour sa part, l'actif sous administration dépassait 130,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024, reflétant une hausse de 21 % au cours des douze derniers mois. L'actif sous administration est composé principalement des actifs de tiers administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

La Société recourt essentiellement à deux stratégies de placement clés pour son fonds général : la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle.

En ce qui concerne la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, iA Groupe financier préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplcation actif-passif. La stratégie tient compte des contraintes imposées par les politiques de placement, ainsi que de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, ce qui comprend les limites inhérentes au risque de taux d'intérêt, au risque d'écart de crédit, au risque lié aux actions et au risque de crédit. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La Stratégie de gestion globale des portefeuilles harmonise la stratégie de placement de la Société pour la majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts de son fonds général, y compris des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti.

Aux termes de la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la Société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (comme les obligations) et d'actifs à revenu non fixe (comme les actions) pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des hypothèses à long terme pour les marchés des capitaux en ce qui a trait aux actifs à revenu non fixe.

La Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle couvre les produits dont les revenus sont transférés et les produits avec participation ainsi que le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle.

Pour de plus amples renseignements sur ces deux stratégies de placement, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Composition des placements du fonds général

La valeur totale du portefeuille de placements était, en fin d'année 2024, plus de 45,6 milliards de dollars, en hausse de 7 % au cours des douze derniers mois. Toujours en fin d'année 2024, 72 % des placements de la Société étaient investis dans des obligations et 8 % dans des prêts (y compris des prêts hypothécaires), pour un total de 80 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 77 % et 80 % au cours des cinq dernières années, et la proportion des actions, entre 7 % et 11 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Obligations	32 690	29 940
Actions	5 130	4 069
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	3 444	3 660
Immeubles de placement	1 519	1 611
Trésorerie et placements à court terme	1 566	1 379
Autres placements	1 231	1 959
Total	45 580	42 618

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Portefeuille	45,6 G\$	42,6 G\$
Obligations	72 %	70 %
Actions	11 %	10 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	8 %	9 %
Immeubles de placement	3 %	4 %
Trésorerie et placements à court terme	3 %	3 %
Autres	3 %	5 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille d'obligations

La Société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 32,7 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la Société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la Société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 68 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2024, comparativement à 74 % à la fin de 2023. Au 31 décembre 2024, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 220 millions de dollars (0,7 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 176 millions de dollars au 31 décembre 2023 (0,6 % du portefeuille d'obligations). En décembre 2024, la Société a mis à jour sa méthode d'évaluation du risque et a fait appel à une agence de notation supplémentaire, ce qui a eu une incidence sur l'évaluation du risque du portefeuille et a entraîné des variations dans la proportion des cotes de crédit des obligations à la fin de 2024 par rapport à la fin de 2023.

Obligations par cotes de crédit

Portefeuille	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Portefeuille	32,7 G\$	29,9 G\$
AAA	6 %	7 %
AA	27 %	29 %
A	35 %	38 %
BBB	31 %	26 %
BB et moins	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la Société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2024, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 6,1 milliards de dollars, ce qui correspondait à 19 % du portefeuille obligataire (5,7 milliards de dollars, ou 19 % du portefeuille, au 31 décembre 2023).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	32 690	29 940	26 117	32 892	32 099
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	28	30	30	40	47
Municipalités	3	3	3	4	5
Sociétés – émissions publiques	50	48	47	38	31
Sociétés – émissions privées	19	19	20	18	17
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Au 31 décembre 2024, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts totalisait plus de 3,4 milliards de dollars, demeurant relativement stable comparativement à la fin de l'année précédente.

Hypothèques

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,2 milliard de dollars au 31 décembre 2024 et demeurait d'excellente qualité, les prêts assurés représentant 65 % du portefeuille de prêts hypothécaires total, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2024, la proportion de prêts multirésidentiels s'établissait à 80 %; cette proportion se maintient, depuis plusieurs années maintenant, au-dessus de ce niveau.

La part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 10 % du portefeuille de prêts hypothécaires, soit 118 millions de dollars, à la fin de 2024.

Prêts automobiles et autres prêts

Le portefeuille de prêts automobiles et d'autres prêts, qui comprend les prêts personnels, totalisait quant à lui près de 2,3 milliards de dollars en fin d'année 2024, comparativement à 2,2 milliards de dollars en fin d'année 2023. Les indicateurs du tableau ci-dessous confirment la qualité du portefeuille de prêts automobiles, la provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts demeurant, à 5,61 %.

Portefeuille de prêts hypothécaires, de prêts automobiles et d'autres prêts

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)		
Prêts hypothécaires	1 193	1 426
Autres prêts et financement automobile	2 251	2 234
Total	3 444	3 660
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)		
Prêts assurés	65	68
Prêts conventionnels	35	32
Total	100	100
Mesure de la qualité		
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts ¹	0,49 %	0,41 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts ²	5,61 %	5,21 %

¹ Les prêts dépréciés nets en pourcentage des prêts bruts sont le montant des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts. Il s'agit d'une indication de la qualité du portefeuille de prêts.

² La provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts est définie comme le ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts. Elle fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Portefeuille	1,2 G\$	1,4 G\$
Multirésidentiel	80 %	83 %
Non résidentiel – Industriel	6 %	6 %
Non résidentiel – Détail	9 %	7 %
Non résidentiel – Bureaux	5 %	4 %
Non résidentiel – Autres	—	—
Total	100 %	100 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la Société gère aussi des prêts hypothécaires pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la Société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 8,6 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (7,6 milliards de dollars au 31 décembre 2023).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2024, les placements en titres de participation s'élevaient à 5,1 milliards de dollars, ou à 11 % des placements totaux de la Société, comparativement à 4,1 milliards de dollars, ou à 10 %, un an auparavant. L'augmentation est principalement due aux variations du marché et à la croissance organique de l'activité.

Les placements en titres de participation, y compris les actions privilégiées, sont utilisés dans les deux stratégies décrites plus haut à la section « Placements du fonds général », à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions sur lequel se fonde la Stratégie de gestion globale des portefeuilles a généré en 2024 un rendement de 12 %. Les actions privilégiées ont continué d'occuper, cette année, une place importante au sein du portefeuille d'actions, cette catégorie d'actions offrant des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types de stratégie

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Stratégie	5,1 G\$	4,1 G\$
Comptes de polices d'assurance vie universelle	41 %	41 %
Gestion globale des portefeuilles	59 %	60 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers, des actions privées et des fonds de placement. La Société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	5 130	4 069	4 028	3,906	3,286
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	35	31	27	30	30
Actions privilégiées	10	11	12	18	23
Indices boursiers	6	7	7	5	2
Actions privées	49	51	54	47	45
Total	100	100	100	100	100

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Portefeuille d'immeubles de placement

La Société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 92 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,5 milliard de dollars au 31 décembre 2024. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les immeubles de placement représentaient 3 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2024.

Le taux d'occupation³ des immeubles de placement se chiffrait à 86 % au 31 décembre 2024, comparativement à 87 % au 31 décembre 2023. Le taux d'occupation actuel continue de se comparer favorablement à celui des bureaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 8,7 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la Société.

Les immeubles de bureaux représentent près de 84 % des immeubles de placement de la Société. Le reste du portefeuille est placé dans d'autres types de propriétés (commerces de détail, immeubles industriels, immeubles multirésidentiels, terrains, etc.).

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9			IFRS 4	
	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur comptable du portefeuille	1 519	1 611	1,804	1,870	1,916
Taux d'occupation	86 %	87 %	88 %	92 %	95 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Portefeuille	1,519 G\$	1,611 G\$
Bureaux	84 %	85 %
Commerces de détail	7 %	6 %
Immeubles industriels	5 %	4 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	5 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (hedging program). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés sont également utilisés afin de couvrir l'exposition au risque de change lors de placements dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs soutenus par ces actifs. Enfin, les instruments financiers dérivés sont utilisés dans la mise en place de stratégies d'atténuation du risque de taux d'intérêt découlant de disparités entre l'actif et le passif ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La Société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la Société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Juste valeur nette	6	1 000
Montant nominal de référence	47 728	43 205

³ Le taux d'occupation des immeubles de placement est calculé en divisant le nombre total de pieds carrés loués par le nombre total de pieds carrés du portefeuille immobilier de la Société. Les terrains et les biens immobiliers destinés au redéveloppement sont exclus du calcul.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 2,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023).

Qualité du portefeuille de placements

La qualité globale du portefeuille de placements est demeurée très bonne en 2024, reflétant la grande qualité des actifs aux niveaux d'exposition variables qui le composent, ainsi qu'un positionnement prudent. Les indicateurs du tableau ci-dessous résumant plusieurs mesures de qualité attestant la qualité globale des placements.

	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,7 %	0,6 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	65,0 %	68,2 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	85,5 %	86,7 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,5 %	0,4 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,6 %	5,2 %

Fonds de placement : fonds distincts et fonds communs de placement

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 65,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (52,6 milliards de dollars en fonds distincts et 13,3 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 11,9 milliards de dollars par rapport à l'année 2023. Cette augmentation considérable s'explique principalement par des ventes nettes positives ainsi que par les marchés financiers favorables.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds distincts	52,6	41,8	37,3	39,6	32,8
Fonds communs de placement	13,3	12,2	11,6	14,0	11,4

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2024, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2024 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, elle a ajouté six fonds par le lancement d'un fonds de petites capitalisations canadiennes, d'un fonds diversifié mondial et de quatre fonds indiciels, dont trois fonds d'actions et un fonds de titres à revenu fixe. Placements iA Clarington a aussi ajouté cinq fonds et un nouveau sous-conseiller en valeurs au cours de l'année. Ces ajouts concernent plusieurs catégories de fonds, notamment Mondial équilibré, Actions mondiales et internationales, Revenu fixe mondial et Stratégies alternatives. Finalement, à l'Épargne et retraite collectives, la Société a apporté des ajustements à sa gamme, avec trois ajouts et treize clôtures. Les ajouts ont été effectués dans la catégorie des fonds socialement responsables, tandis que les fermetures ont visé des produits moins populaires ou ceux qui se trouvaient dans des secteurs déjà bien représentés.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2024	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	52,6	80 %
Fonds communs de placement	13,3	20 %
Total	65,9	100 %

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes IFRS de comptabilité (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités pour la période terminée le 31 décembre 2024, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Groupe financier doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Groupe financier définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

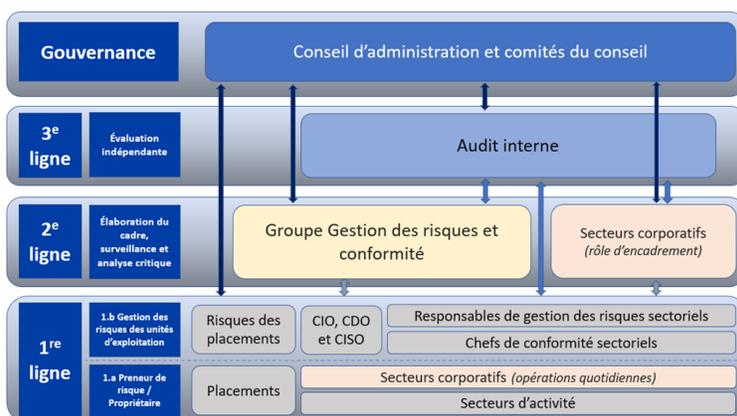
Pour ce faire, iA Groupe financier a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans les stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de la société, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, le type et le niveau de risque que la société est prête à accepter en lien avec ses objectifs stratégiques et pour augmenter sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Groupe financier tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Groupe financier à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Groupe financier. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les clients, les créanciers, les actionnaires et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique d'entreprise qui énonce les principes qui guident les décisions et les actions de la société dans toutes ses activités, lui permettant de classifier, de définir et de gérer adéquatement les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle décrit également les étapes clés de ce processus, notamment en ce qui concerne l'identification, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la communication des risques ainsi que la définition de l'appétit et de la tolérance au risque. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.
^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de systèmes de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société.

La première ligne de défense comprend les preneurs de risque (ligne 1.a) ainsi que les responsables des risques d'affaires et les responsables de la conformité des affaires (ligne 1.b) des secteurs. Comme responsables des risques, ils ont la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établis par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs de leurs secteurs respectifs. Ils doivent s'assurer que les contrôles appropriés sont en place et fonctionnels, et qu'ils sont intégrés dans les systèmes et processus de leur secteur.

La deuxième ligne de défense comprend la fonction responsable de l'établissement et du maintien, de manière objective et impartiale, du cadre de gestion des risques et de conformité. Elle est composée du Groupe Gestion des risques et conformité, sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques, et de la fonction de conformité, sous la direction du vice-président et chef de la conformité, qui relève du chef de la gestion des risques. Elle comprend aussi les secteurs corporatifs dans leur rôle de surveillance, d'assurance qualité et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques et les mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, mesurer, évaluer, agréger, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin de promouvoir une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, le chef de la gestion des risques communique les informations pertinentes à la haute direction et au conseil d'administration concernant les principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

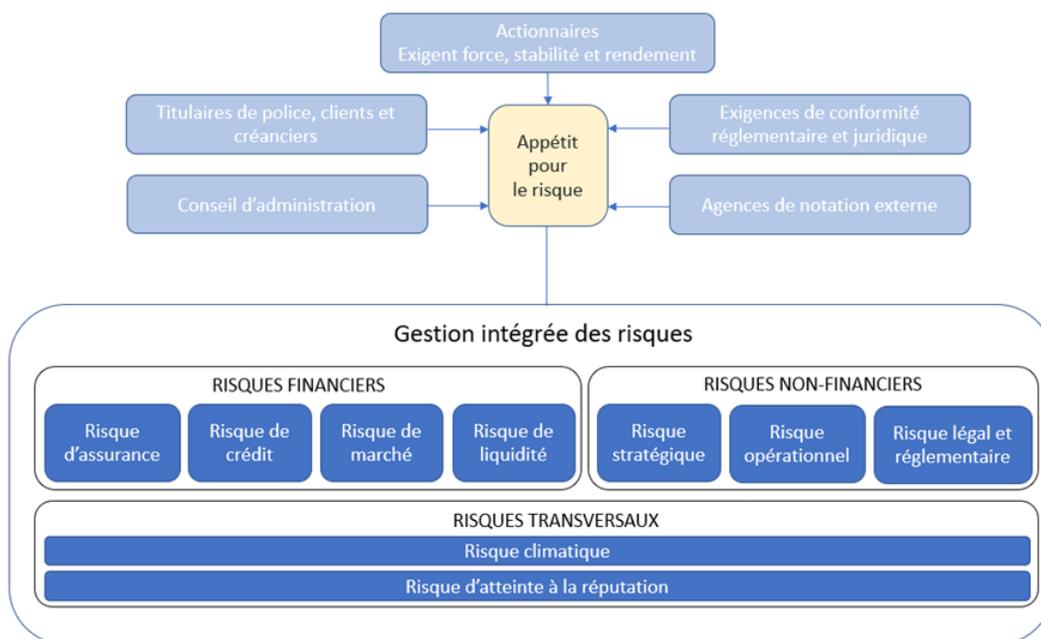
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance objective et indépendante et des conseils basés sur les risques à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations et communique avec le comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration, basée sur des protocoles de communication et d'information financières, est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

Cadre de gestion intégrée des risques



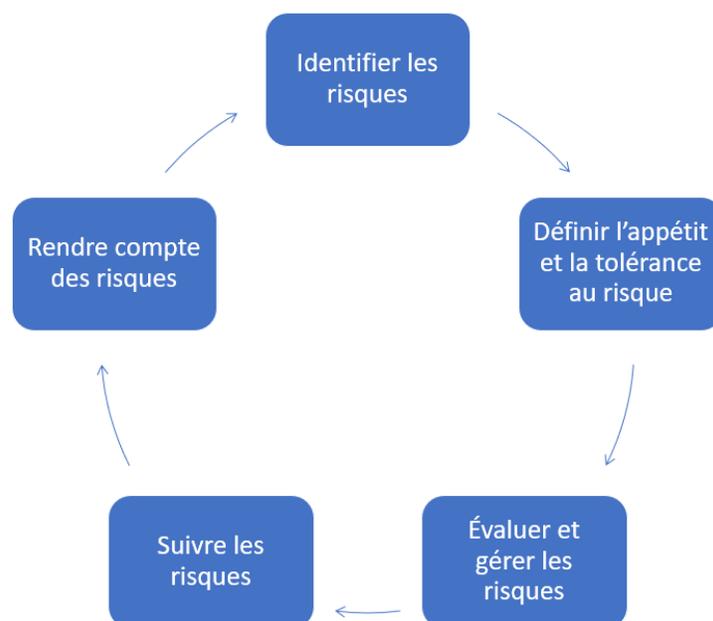
[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. La taxonomie des risques est un ensemble complet, commun et stable de catégories de risques utilisé dans le processus de gestion intégrée des risques. Elle contribue au renforcement de la culture et à l'intégration optimale de l'approche de la gestion des risques de la société.

Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de iA Groupe financier en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une approche de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. La culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement telles que la sévérité, la fréquence, la tendance, la volatilité ou le niveau des taux d'occurrence. Cette catégorie comprend notamment les facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque que les actions des titulaires de polices, y compris les déchéances et les abandons, diffèrent défavorablement de ce qui était attendu;

Mortalité – Risque que les taux de mortalité dévient défavorablement de ce qui était attendu;

Morbidité – Risque que l'invalidité, la maladie et les montants de prestations reliés aux dépenses médicales réels soient plus élevés que les bénéfiques attendus;

Dépenses – Risque d'une augmentation des dépenses d'assurance futures reliées à la gestion des contrats en cours, au renouvellement des commissions, aux dépenses générales et aux impôts;

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2024			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	(45)	(60)	(560)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(65)	(10)	(275)	(140)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	—	—	(50)	(45)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	(5)	(5)	(115)	(115)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	—	5	(525)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, notamment sur les contrôles et les processus de gestion du risque d'assurance, se référer à la note 13 « Gestion du risque d'assurance » des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2024 de la société.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité de la valeur marchande des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de corrélation, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La société a établi un énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. L'énoncé et les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Risque de taux d'intérêt et risque d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt est le risque de décalage entre l'impact des taux d'intérêt sur les actifs et passifs. Le risque d'écart de crédit est le risque de modification de la valeur des placements et d'autres actifs résultant de changements d'écarts de crédit. Ils peuvent survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ces risques dépendent de la répartition des actifs de la société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la société a élaboré un processus de réplcation des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplcation, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplcation permet alors à la société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la société sont décrites ci-dessous.

1) Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplcation actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplcation des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplcation de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou son rendement ajusté au risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

2) Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplcation est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car les taux d'intérêt ultimes ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison des produits sur les actifs détenus dans le fonds général, des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts, et des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, les politiques de placement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe (actions publiques, actions privées, immeubles de placement et infrastructures). La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt, de risque d'écart de crédit, de risque de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de risque de taux de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser la différence à l'épargnant, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas, comme tel, un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. L'exposition aux risques liés aux actifs des fonds distincts sous la gestion de l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

Actif des fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel sous gestion

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2024	2023
Actif sous gestion	34 294	26 651
Valeur minimale garantie	25 000	21 518
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 256	6 041
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	28 038	20 610

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. Tous les contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales sont limités et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme.
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne.
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 88,4 % et 95,6 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93,0 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de taux de change – Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans le cadre de ses activités courantes, à travers ses investissements et autres actifs détenus ou exposés, libellés en devises étrangères; et les revenus et dépenses libellés en devises étrangères et le passif des contrats d'assurance libellés en devises étrangères.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié au taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change.

Afin de se protéger contre le risque de taux de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

Sensibilités immédiates au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

En ce qui concerne les sensibilités relatives au ratio de solvabilité, la société suppose qu'aucun changement de scénario ne se produit lors de l'estimation de l'incidence sur le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP (le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP est évalué selon quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario menant à l'exigence de capital la plus élevée est choisi comme le pire scénario pour chaque région géographique).

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement qui se produit; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivaldraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ⁹	—	(25)	—	(25)
Capitaux propres ^{9,10}	(25)	25	(50)	25
Marge sur services contractuels ^{9,11}	(25)	25	(25)	25
Ratio de solvabilité ¹²	0,5 %	(0,5 %)	(1,5 %)	1,0 %

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ¹³	—	—	—	(25)
Capitaux propres ^{13,14}	(75)	50	(75)	50
Marge sur services contractuels ^{13,15}	—	—	—	—

⁹ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁰ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹¹ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹² Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹³ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁴ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁵ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Ratio de solvabilité ¹⁶	(1,0 %)	0,5 %	(1,5 %)	1,5 %
------------------------------------	---------	-------	---------	-------

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁷	(25)	25	(25)	25
Capitaux propres ^{13,18}	—	—	—	—
Marge sur services contractuels ^{13,19}	(100)	75	(100)	75
Ratio de solvabilité ²⁰	0,5 %	(0,5 %)	0,5 %	(0,5 %)

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ²¹	(50)	50	(50)	50
Capitaux propres ¹⁷	(50)	50	(50)	50
Marge sur services contractuels ^{15,17}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques²²

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2024			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹³	(150)	(100)	100	150
Capitaux propres ^{13,14}	(250)	(125)	125	225
Marge sur services contractuels ^{13,15}	(675)	(275)	250	600
Ratio de solvabilité ¹⁶	1,0 %	1,0 %	(1,0 %)	(1,0 %)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023 ²³			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ²⁰	(150)	(75)	100	200
Capitaux propres ^{20,21}	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels ^{20,22}	(500)	(200)	175	450
Ratio de solvabilité ²³	1,0 %	0,5 %	(1,0 %)	(2,0 %)

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

¹⁶ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹⁷ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁸ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁹ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²⁰ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

²² Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

²³ Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, immeubles de placement et infrastructures)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net ²⁴	(275)	275	(275)	275
Capitaux propres ^{20,25}	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels ^{20,26}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ²⁷	(1,0 %)	1,0 %	(1,5 %)	1,5 %

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités des bénéfices de base – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine); et
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

²⁴ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²⁵ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²⁶ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²⁷ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base des trimestres à venir au 31 décembre 2024

Sensibilités du bénéfice tiré des activités de base [†]				
(au 31 décembre 2024)	Secteurs d'activité	Variation	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs ^{†,28} \$M post-tax	Description du choc
Actions de sociétés publiques ²⁹	Placements	+5 %	0,4	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(0,4)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
	Gestion de patrimoine	+5 %	4,0	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(4,3)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
Actifs privés à revenu fixe ³⁰	Placements	+5 %	3,1	Variation immédiate de +5 % des valeurs marchandes
		-5 %	(3,1)	Variation immédiate de -5 % des valeurs marchandes
Taux d'intérêt	Placements	+10 pb	0,4	Changement parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
		-10 pb	(0,5)	Changement parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
	Gestion de patrimoine	+10 pb	0,4	Changement parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
		-10 pb	(0,4)	Changement parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
Crédits et écarts de swaps	Placements	+10 pb	0,1	Changement parallèle immédiat de +10 pb
		-10 pb	—	Changement parallèle immédiat de -10 pb

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice de base pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

Ces sensibilités des bénéfices de base doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des instruments financiers dérivés. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplique d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des instruments financiers dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » des états financiers audités consolidés au 31 décembre 2024.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Les critères de construction des portefeuilles imposent également des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. Les politiques et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les prêts ou les hypothèques immobilières commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés et limiter la concentration des risques. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

²⁸ Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base[†] du trimestre à venir.

²⁹ Excluant les actions privilégiées.

³⁰ Actions privées, immeubles de placement et infrastructures.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque découle principalement des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration pour approbation. La conformité à la politique fait l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplique des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les initiatives liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc être d'origine interne, résulter de difficultés dans la mise en œuvre des initiatives stratégiques ou de l'incapacité à remplir le mandat et à atteindre les objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut également résulter de causes externes telles que :

Risque lié au contexte commercial – Plusieurs unités d'exploitation exercent des activités dans des secteurs très concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement. Le plan d'affaires et les objectifs stratégiques connexes sont réévalués chaque année dans le cadre d'un processus rigoureux et solide qui permet à la société de considérer les changements potentiels de l'environnement d'affaires.

Risque lié au contexte économique – Des changements économiques, tels qu'une dégradation des conditions sur les marchés financiers, pourraient augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société. Les simulations de crise effectuées à l'aide de divers scénarios économiques, la révision périodique de l'appétit pour le risque de crédit et de marché et des limites de tolérance, ainsi que la surveillance du risque de crédit sont des exemples de processus mis en place par la société pour garantir sa résistance à l'environnement économique.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – La société est assujettie à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements ainsi qu'une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires pourraient mobiliser des ressources importantes. La société surveille en permanence son environnement juridique et réglementaire afin de garantir une conformité continue.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité. Les indicateurs macroéconomiques et les événements géopolitiques font l'objet d'une surveillance permanente afin que la société puisse s'adapter à son environnement politique et social.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société. La société explore en permanence l'introduction potentielle de solutions technologiques innovantes, telles que l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la pertinence de l'organisation dans son environnement concurrentiel. Le cadre de gouvernance et de contrôle des technologies de l'information permet de surveiller les risques qui sous-tendent la stratégie en matière de technologies de l'information. Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient.

La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques des initiatives stratégiques, y compris les initiatives d'acquisition et de cession, en amont de leur exécution; d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, particulièrement sur le niveau cible interne et le niveau cible externe (activités de base) du ratio de solvabilité; de surveiller en permanence les risques stratégiques pour les activités de nature stratégique afin de mesurer leur évolution; et de communiquer cette évaluation des risques à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique. De plus, la haute direction réévalue les risques stratégiques actuels et émergents chaque année, ou plus fréquemment, si nécessaire. Lors des exercices de planification stratégique des secteurs organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés afin de déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, de déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2024, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour les gérer ont été examinées.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Cybersécurité, protection des données et préparation – Malgré la priorité accordée aux risques liés à la sécurité de l'information, leur importance perdurera jusqu'en 2025 en raison de la complexité croissante des cyberattaques et de la menace persistante du vol de données personnelles. Cela nécessite des investissements continus pour maintenir et améliorer l'efficacité des capacités en matière de sécurité de l'information (voir « Sécurité des technologies, des données de l'information » ci-dessous pour plus d'informations). En outre, pour suivre l'évolution rapide des tendances technologiques, y compris l'intelligence artificielle, la préparation des données s'avérera cruciale pour s'assurer que les progrès rapides de la technologie ne dépassent pas notre capacité d'adaptation. La société doit donc donner la priorité aux risques liés aux données afin de faciliter la réalisation des objectifs stratégiques.

Efficacité opérationnelle dans un contexte d'évolution rapide des conditions extérieures – Dans un environnement en constante évolution, il existe un risque que la société n'évolue pas assez rapidement pour rester pertinente et concurrentielle, que ce soit en raison du rythme rapide des innovations technologiques, du nombre croissant de nouvelles exigences réglementaires ou de la surveillance accrue. Pour maintenir son succès et atteindre ses objectifs, la société doit maintenir sa trajectoire de croissance et exécuter son plan stratégique en donnant la priorité à des initiatives de grande valeur. En outre, elle doit déployer des capitaux pour des acquisitions, intégrer ces acquisitions et réaliser les synergies attendues des nouvelles filiales, tout en s'adaptant à son environnement. Dans ce contexte, l'efficacité opérationnelle et la surveillance étroite des risques stratégiques seront essentielles pour garantir que les revenus dépassent les dépenses et que les objectifs stratégiques sont atteints.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – L'instabilité économique et financière, provoquée par des tensions géopolitiques telles que la guerre en Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et d'autres conflits mondiaux (comme les tensions avec la Chine), pourrait entraîner une volatilité des marchés mondiaux. De plus, les barrières commerciales, comme les tarifs douaniers potentiels et actuels imposés par les États-Unis, pourraient modifier la croissance mondiale et les schémas commerciaux et avoir un effet d'entraînement sur les chaînes d'approvisionnement, ce qui pourrait potentiellement perturber davantage les marchés. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une baisse de la confiance des consommateurs et des investisseurs ou une volatilité financière importante ou limiter les opportunités de croissance. L'instabilité politique au Canada et la possibilité d'élections anticipées ajoutent à l'incertitude.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société, et est organisé autour des catégories de risques suivantes : informations financières, ressources humaines, sécurité physique, fraude, technologie, sécurité des données et informations, traitement, tiers, continuité des activités, modèle et risque éthique lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société a développé des outils pour identifier, évaluer, gérer, surveiller et signaler les risques opérationnels.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis trimestriellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR+ et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – Les ressources humaines constituent une composante essentielle à la réalisation du plan stratégique de la société et à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques d'affaires et opérationnels. Le risque des ressources humaines est le risque de perte résultant d'une pénurie de ressources compétentes (capacités), motivées (pratiques d'emploi) et mobilisées (environnement de travail), pour mener les activités opérationnelles nécessaires au soutien de la croissance de l'organisation. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Sécurité physique – Le risque de sécurité physique est le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique des biens et des personnes (employés, clients ou autres) lorsqu'ils se trouvent dans ou autour des locaux de l'entreprise ou pendant les activités de l'entreprise. iA Groupe financier a mis en place plusieurs mesures dans ses bâtiments pour réduire l'exposition à ce risque, telles que des systèmes de vidéosurveillance, de détection de mouvement, d'alarme et de contrôle d'accès électronique, ainsi que des capteurs pour détecter le feu, l'eau, l'humidité et la chaleur.

Fraude – Le risque de fraude est le risque de conduite malhonnête entraînant l'entreprise à subir une perte financière, à disposer d'un bien ou à fournir un service à la suite d'une tromperie, d'un mensonge, d'un abus de confiance ou de tout autre moyen frauduleux similaire. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de iA Groupe financier.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Dans un paysage technologique en constante évolution, les institutions financières comme iA Groupe financier cherchent constamment à améliorer l'expérience client tout en protégeant leurs renseignements et à fournir le meilleur rendement possible à leurs investisseurs. En même temps, les cybermenaces ont augmenté, impactant la position financière et la réputation et perturbant les activités commerciales. L'intelligence artificielle, tout en faisant progresser le service à la clientèle, l'analyse prédictive et la conformité réglementaire, introduit également de nouvelles complexités en matière de cybersécurité, de résilience des actifs technologiques et de préparation des données.

Nos fonctions de sécurité des technologies, des données et de l'information s'efforcent d'améliorer continuellement leurs stratégies, politiques, processus et opérations afin de prendre des mesures efficaces et préventives pour s'aligner sur les normes et les meilleures pratiques du secteur. La gestion des incidents technologiques et les contrôles visant à détecter et à gérer les cybermenaces ont été renforcés en 2024, et une stratégie globale en matière de données a été formalisée. Ces mesures font l'objet d'un suivi de leur efficacité et sont complétées par des campagnes de sensibilisation et des formations destinées à l'ensemble des employés de la société.

Le chef des technologies de l'information, le chef des données et le chef de la sécurité de l'information gèrent les ressources et les services qui se concentrent sur l'identification, la prévention, la détection et l'élimination des menaces et des vulnérabilités contre les actifs technologiques et les opérations de la société pour les secteurs d'activité. Le chef de la gestion des risques supervise la fonction de gestion des risques, qui s'étend à l'ensemble de l'organisation, en assurant la surveillance et la couverture complète des risques liés à la technologie, aux données et à la sécurité de l'information.

À une époque où les menaces technologiques évoluent rapidement, en particulier avec l'avènement de l'intelligence artificielle, le potentiel d'actions malveillantes internes et externes est amplifié. Associé à un paysage commercial et réglementaire en constante transformation, il devient difficile d'identifier et d'anticiper tous les risques potentiels liés aux technologies, aux données et à la sécurité de l'information. Par conséquent, notre suivi, notre surveillance et nos rapports sur notre posture de risque, les risques émergents, les incidents et les mesures permettent d'adopter une position proactive et permettent à la société d'affiner ses stratégies d'atténuation des risques en conséquence.

Traitement – Le risque de traitement est le risque d'erreur, d'omission ou d'échec lors du traitement d'une transaction. Ce risque est lié au traitement quotidien des transactions et est atténué par diverses mesures telles que la formation des employés sur leurs activités, la validation par les pairs et le contrôle qualité. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs clés de performance permet de contrôler le respect des délais de traitement.

Tiers – Le risque de tiers est le risque que des tiers ne parviennent pas à fournir des biens, des activités commerciales ou des services et expose ainsi la société à de multiples conséquences négatives. Les scénarios de risque de tiers peuvent inclure l'insolvabilité, la perturbation opérationnelle chez les tiers, les tensions géopolitiques, les violations ou la perte de données ou la corruption.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités prioritaires du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de la perte d'employés clés, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le cadre de gestion de la continuité des activités de la société considère l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences. La société a également adopté un modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. Des plans de continuité des activités ont été mis en œuvre par l'intermédiaire des unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber les activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des perturbations, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient impacter ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

Modèle – La société est exposée au risque de modèle, soit le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inadéquate d'un modèle. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et offre des opportunités d'avenir significatives basées sur l'intelligence économique et artificielle, elle introduit également le risque qu'une perte puisse survenir ou que des décisions inappropriées puissent être prises en raison de déficiences ou de limitations de la modélisation, d'une mise en œuvre ou utilisation inappropriée, de données inexacts ou inappropriées, ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, la société a élaboré un cadre de gouvernance du risque de modèle et créé un inventaire des modèles afin d'identifier le niveau de risque des modèles au sein de la société. Alors que le cadre est en cours de déploiement dans l'ensemble de la société, la sensibilisation et la formation sont en cours et une validation indépendante sera effectuée sur les modèles présentant le risque le plus élevé.

Risque éthique lié à l'utilisation de l'intelligence artificielle – Les progrès récents de l'intelligence artificielle offrent des opportunités significatives tout en ayant le potentiel d'augmenter les risques existants et d'en introduire de nouveaux. Le risque éthique lié à l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle a été introduit dans la taxonomie des risques. Il est défini comme le risque de prendre des décisions ou d'exécuter des processus d'une manière moralement controversée, contraire à l'éthique ou aux normes ou valeurs sociales, résultant de l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle. Afin de s'assurer que la société bénéficie de cette technologie tout en mesurant correctement les risques encourus, un cadre de gouvernance et de gestion des risques liés à l'intelligence artificielle a été élaboré au cours de la dernière année. Toutes ces mesures visent à permettre à la société de tirer parti de cette avancée technologique tout en favorisant de manière proactive une culture qui encourage une utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Risque juridique et réglementaire

La société est assujettie à un environnement juridique et réglementaire complexe dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États des États-Unis où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter toutes les lois et tous les règlements applicables.

Le risque juridique et réglementaire découle de la possibilité que la société soit affectée négativement par un changement législatif ou réglementaire, ou ne se conforme pas aux lois et aux règlements applicables dans les territoires où elle exerce ses activités.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

La société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* qui fait partie intégrante du cadre de gestion des risques et sert de base à un programme de gestion des risques réglementaires. Elle vise à garantir que la société exerce ses activités tout en respectant les exigences réglementaires applicables, en fonction de son niveau de tolérance aux risques juridiques et réglementaires. D'autres politiques ont également été adoptées dans le cadre du programme de gestion des risques réglementaires pour traiter des risques réglementaires précis tels que la lutte contre le blanchiment d'argent, le traitement équitable des clients ou la protection de la vie privée, afin d'assurer une gouvernance et un suivi sur mesure.

La société a mis en place une fonction de conformité qui relève de la responsabilité du chef de la conformité. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans toutes les unités d'exploitation. Les responsables de la conformité des affaires doivent veiller à ce que les normes de conformité de la société soient mises en œuvre au sein de leurs unités d'exploitation. Ils sont aussi responsables d'élaborer une stratégie de gestion des risques réglementaires propre à leurs unités d'exploitation et de la mettre en œuvre.

Pour veiller à la saine gestion du risque juridique et réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque juridique et réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

Risque climatique

Les changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils entraînent pourraient avoir des impacts défavorables directs ou indirects sur toutes les catégories de risques de la taxonomie. Les risques climatiques englobent les risques physiques et les risques de transition. Les risques physiques sont ceux qui découlent de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les feux de forêt, les sécheresses ou les tempêtes violentes (risques physiques élevés ou aigus) ou de changements climatiques à plus long terme tels que des hausses de température durables (risques physiques chroniques), tandis que les risques de transition sont ceux qui sont liés au processus d'adaptation à une économie à faibles émissions de carbone. En tant que risque transversal, le risque climatique est susceptible d'amplifier la probabilité d'occurrence et/ou l'impact de toutes les catégories de risques, par exemple en augmentant la fréquence et le coût des sinistres, en causant des dommages matériels ou des interruptions d'activité critiques, en créant une exposition à des litiges ou à des différends juridiques, ou en augmentant la volatilité ou en diminuant la valeur des investissements de portefeuille dans les secteurs à forte intensité de carbone. La société a intégré les risques climatiques dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque et a également formalisé son cadre de gestion des risques liés au climat dans sa politique d'entreprise de gestion des risques climatiques, favorisant l'alignement des méthodes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, dans le cadre d'une approche cohérente et proportionnée par rapport à d'autres risques. En plus d'être signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) appuyés par les Nations Unies, la société, par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements inc. a adopté une politique d'investissement durable qui montre l'engagement de la société à intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans le processus d'investissement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le Rapport de durabilité 2024 et le Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2024.

Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme le risque que des événements, des décisions d'une autorité réglementaire ou la perception du public aient un impact négatif sur la perception de la société par le public et, potentiellement, entraînent une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue.

[†] Cet item est une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

^{††} Cet item est un ratio non conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations au sujet de telles mesures.

États financiers
consolidés



États financiers consolidés

99	Responsabilité en matière d'information financière
100	Rapport de l'auditeur indépendant
103	États des résultats consolidés
104	États du résultat global consolidés
105	États de la situation financière consolidés
106	États des variations des capitaux propres consolidés
107	États des flux de trésorerie consolidés
108	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
108	Note 1 Information générale
108	Note 2 Informations importantes sur les méthodes comptables
122	Note 3 Modifications de méthodes comptables
123	Note 4 Acquisition d'entreprises
124	Note 5 Placements et produits de placement nets
129	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
134	Note 7 Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance
146	Note 8 Instruments financiers dérivés
148	Note 9 Autres éléments d'actif
148	Note 10 Immobilisations corporelles
149	Note 11 Immobilisations incorporelles et goodwill
151	Note 12 Actif net des fonds distincts
152	Note 13 Gestion du risque d'assurance
154	Note 14 Contrats d'assurance et contrats de réassurance
171	Note 15 Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts
171	Note 16 Autres éléments de passif
171	Note 17 Débentures
172	Note 18 Capital social
173	Note 19 Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres
175	Note 20 Cumul des autres éléments du résultat global
175	Note 21 Gestion du capital
176	Note 22 Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation
176	Note 23 Autres charges financières
177	Note 24 Impôts sur le résultat
179	Note 25 Information sectorielle
180	Note 26 Résultat par action ordinaire
181	Note 27 Paiements fondés sur des actions
183	Note 28 Avantages postérieurs à l'emploi
186	Note 29 Transactions entre parties liées
187	Note 30 Garanties, engagements et éventualités
188	Note 31 Filiales
189	Note 32 Événements postérieurs à la date de clôture
189	Note 33 Données comparatives

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **iA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les méthodes comptables importantes utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au *Code de conduite professionnelle* adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers consolidés.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination de l'auditeur interne ainsi que la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, est nommé par le conseil d'administration de cette filiale en vertu de la Loi sur les assureurs (Québec) et est responsable de s'assurer de l'évaluation du passif des polices dans les états financiers consolidés de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance de la provision du passif des polices, la conformité de son évaluation à la pratique actuarielle reconnue au Canada et la fidélité de la présentation dans les états financiers consolidés.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assureurs, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 18 février 2025



Éric Jobin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 18 février 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
iA Société financière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **iA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Passif relatif aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le passif relatif aux contrats d'assurance de la Société représente une part importante du total de ses passifs. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé conformément à IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution majorés d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle général d'évaluation et de la méthode des honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les résultats historiques de la Société et du secteur sont limités, ii) l'expérience passée pourrait ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses importantes (mortalité, comportement des titulaires de polices et taux d'actualisation) a nécessité un effort d'audit accru et l'exercice d'un degré élevé de jugement, y compris la nécessité d'avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - nous avons calculé une estimation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats et avons comparé les résultats avec ceux de la Société;
 - nous avons testé l'exactitude des modifications des principales hypothèses pour certains modèles d'évaluation.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - nous avons déterminé si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - nous avons testé les études d'expérience et d'autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses;
 - nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience, avons évalué les facteurs ayant donné lieu à des révisions d'hypothèses, avons évalué d'autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en déterminant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et lorsqu'applicable, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes pour certaines composantes des taux d'actualisation et en les comparant aux valeurs sélectionnées par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 18 février 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance (note 14)	6 802 \$	5 740 \$
Dépenses d'assurance (note 22)	(5 587)	(4 893)
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance (note 14)	(175)	6
	1 040	853
Résultat d'investissement net		
Produits de placement nets (note 5)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 329	1 946
Variation de la juste valeur des placements	(211)	2 037
	2 118	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance (note 14)	(1 190)	(3 307)
Produits (charges) financiers de réassurance (note 14)	126	155
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(235)	(151)
	819	680
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	7 769	4 697
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts (note 14)	(7 769)	(4 697)
	—	—
	819	680
Autres produits	1 744	1 537
Autres charges d'exploitation (note 22)	(2 307)	(2 003)
Autres charges financières (note 23)	(67)	(66)
Résultat avant impôts	1 229	1 001
(Charge) recouvrement d'impôts (note 24)	(267)	(212)
Résultat net	962	789
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 19)	(20)	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942 \$	769 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 26)		
De base	9,81 \$	7,51 \$
Dilué	9,77	7,48
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 26)		
De base	96	102
Dilué	96	103
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 18)	3,36	2,97

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Résultat net	962 \$	789 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	243	(78)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(135)	41
	108	(37)
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	5	(4)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	3
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	70	76
Total des autres éléments du résultat global	183	38
Résultat global attribué aux actionnaires	1 145 \$	827 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	25 \$	(8)\$
Pertes (profits) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	1
	25	(7)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(29)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(2)\$	(36)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 566 \$	1 379 \$
Obligations	32 690	29 940
Actions	5 130	4 069
Prêts	3 444	3 660
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 066	1 787
Autres placements	165	172
Immeubles de placement	1 519	1 611
	45 580	42 618
Autres éléments d'actif (note 9)	3 989	3 157
Actif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	105	167
Actif relatif aux contrats de réassurance (note 14)	3 382	2 312
Immobilisations corporelles (note 10)	317	320
Actif d'impôts différés (note 24)	459	270
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 964	1 847
Goodwill (note 11)	1 490	1 318
Actif total du fonds général	57 286	52 009
Actif net des fonds distincts (note 12)	52 575	41 837
Actif total	109 861 \$	93 846 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	36 894 \$	33 630 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance (note 14)	—	8
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts (note 15)	6 352	6 050
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 060	787
Autres éléments de passif (note 16)	3 292	2 678
Passif d'impôts différés (note 24)	327	319
Déventures (note 17)	1 894	1 499
Passif total du fonds général	49 819	44 971
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts (note 14)	38 149	30 201
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts (note 15)	14 426	11 636
Passif total	102 394 \$	86 808 \$
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 540 \$	1 620 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 19)	600	375
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 327	5 043
	7 467	7 038
Passif et capitaux propres totaux	109 861 \$	93 846 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Ginette Maillé
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)

	Actions ordinaires (note 18)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 19)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 20)	Total
Solde au 31 décembre 2022	1 675 \$	525 \$	17 \$	4 889 \$	21 \$	7 127 \$
Effet de l'adoption de IFRS 9	—	—	—	7	—	7
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	1 675	525	17	4 896	21	7 134
Résultat net	—	—	—	789	—	789
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	38	38
Résultat global de l'exercice	—	—	—	789	38	827
Transactions relatives aux capitaux propres						
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 28)	—	—	—	76	(76)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 27)	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	(3)	—	—	(3)
Émission d'actions ordinaires	15	—	—	—	—	15
Rachat d'actions ordinaires	(87)	—	—	(375)	—	(462)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	(150)	—	—	—	(150)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	(304)	—	(304)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	(20)
Autres	—	—	—	(2)	—	(2)
	(72)	(150)	—	(625)	(76)	(923)
Solde au 31 décembre 2023	1 603	375	17	5 060	(17)	7 038
Résultat net	—	—	—	962	—	962
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	183	183
Résultat global de l'exercice	—	—	—	962	183	1 145
Transactions relatives aux capitaux propres						
Transfert de l'écart de réévaluation lié aux immeubles de placement (note 20)	—	—	—	22	(22)	—
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 28)	—	—	—	70	(70)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 27)	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	(4)	—	—	(4)
Émission d'actions ordinaires	28	—	—	—	—	28
Rachat d'actions ordinaires	(107)	—	—	(513)	—	(620)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	(125)	—	—	—	(125)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	350	—	(4)	—	346
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	(322)	—	(322)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	(20)
Autres	—	—	—	(2)	—	(2)
	(79)	225	(1)	(769)	(92)	(716)
Solde au 31 décembre 2024	1 524 \$	600 \$	16 \$	5 253 \$	74 \$	7 467 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	1 229 \$	1 001 \$
Autres charges financières	67	66
Impôts payés, nets des remboursements	(508)	(293)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Charges (produits) relatifs aux contrats d'assurance	(25)	2 460
Charges (produits) relatifs aux contrats de réassurance	49	(161)
Charges (produits) relatifs aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	235	151
Pertes (profits) latents sur les placements	234	(2 022)
Dotations à la provision pour pertes de crédit	96	68
Autres amortissements	320	291
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	259	290
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	42 312	25 385
Achats liés aux placements	(44 061)	(28 288)
Variation actif/passif relatif aux contrats d'assurance	2 541	1 626
Variation actif/passif relatif aux contrats de réassurance	(767)	(384)
Variation du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	(15)	1 549
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(925)	(397)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	1 041	1 342
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de trésorerie	(213)	(28)
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(278)	(279)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(491)	(307)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	24	12
Rachat d'actions ordinaires (note 18)	(609)	(462)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 19)	(125)	(150)
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 19)	345	—
Émission de débentures (note 17)	398	398
Rachat de débentures (note 17)	(4)	(400)
Remboursement d'obligations locatives ¹	(20)	(20)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(322)	(304)
Dividendes versés sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(26)	(24)
Intérêts payés sur débentures	(54)	(56)
Intérêts payés sur obligations locatives	(4)	(3)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(397)	(1 009)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	34	(5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	187	21
Trésorerie et placements à court terme au début	1 379	1 358
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 566 \$	1 379 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	1 030 \$	840 \$
Placements à court terme incluant les équivalents de trésorerie	536	539
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 566 \$	1 379 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 14 \$ (16 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, de prêts ainsi que de produits d'assurance automobile et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur une base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

La publication des présents états financiers consolidés (les états financiers) a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 18 février 2025.

2 › Informations importantes sur les méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes IFRS[®] de comptabilité applicables au 31 décembre 2024. Les Normes IFRS de comptabilité sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les Normes IFRIC de comptabilité, les Normes IAS[®] et les Interprétations de l'IFRIC[®].

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses et jugements importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement nets » Note 5 « Placements et produits de placement nets » Note 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance »
Classification et évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Note 2, section j) « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » Note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance », section F) « Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance »
Immobilisations incorporelles et goodwill	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 4 « Acquisition d'entreprises »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 24 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section q) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 28 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs d'activité à présenter et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 25 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les informations importantes sur les méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. La direction porte des jugements pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation du contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les entreprises associées sur lesquelles elle a une influence notable et les partenariats en coentreprise sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement nets

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts, les instruments financiers dérivés, les autres placements ainsi que les immeubles de placement. Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé en fonction de leur modèle économique. Ce modèle reflète la façon dont la société gère les actifs pour générer des flux de trésorerie et atteindre ses objectifs économiques. La détermination des modèles économiques repose sur le jugement.

La gestion de la plupart des instruments financiers de la société et l'appréciation de leur performance reposent sur la juste valeur. Conséquemment, la plupart des instruments financiers de la société doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie, les prêts automobiles, les autres prêts et les comptes à recevoir sont les quatre exceptions majeures, puisqu'ils sont gérés dans l'objectif premier de les conserver afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. À ce titre, ils sont classés comme étant au coût amorti.

Lorsque le modèle économique est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie, la société évalue si les flux de trésorerie des instruments financiers ne représentent que des paiements de capital et d'intérêts. Dans l'établissement de cette évaluation, la société considère si les flux de trésorerie contractuels sont représentatifs d'un contrat de prêt de base. Si la société détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un actif financier ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts, ou si les modalités contractuelles introduisent une exposition à des risques ou à une volatilité n'ayant pas de lien avec un contrat de prêt de base, l'actif financier en question est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs classés comme étant au coût amorti sont capitalisés et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme, incluant les équivalents de trésorerie, sont composés des instruments très liquides détenus afin de respecter des engagements à court terme (moins de 1 an). La trésorerie comprend l'encaisse et les paiements en circulation. Les placements à court terme et les équivalents de trésorerie comprennent les titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe sont, pour la plupart, classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Les autres titres à revenu fixe sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ii) Obligations

Juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont immédiatement comptabilisés à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

iii) Actions

Juste valeur par le biais du résultat net

Les actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

iv) Prêts

Prêts hypothécaires

Juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires résidentiels

La société a transféré les risques et les avantages liés aux prêts titrisés. Les critères de décomptabilisation de l'actif sont satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et, par conséquent, la société a décomptabilisé ces prêts. Le passif relatif aux montants de la contrepartie reçue lors de l'opération initiale de titrisation demeure inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les charges d'intérêts sur les passifs sont inscrites dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

Prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels à l'état de la situation financière, et un passif relatif au montant de la contrepartie reçue est inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés et les charges d'intérêts sur le passif sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

Prêts automobiles et autres prêts

Coût amorti

Les prêts automobiles et les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Ils sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable des actifs est ajustée en fonction de toute provision pour pertes de crédit. Les intérêts ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition des prêts automobiles et des autres prêts sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats. La provision pour pertes de crédit est comptabilisée et évaluée comme décrit à la section x) « Dépréciation des actifs financiers » de la présente note.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

vi) Comptabilité de couverture

Jusqu'au 31 mars 2024, la société a appliqué, comme le permet IFRS 9 *Instruments financiers*, les exigences de comptabilité de couverture de IAS 39 *Instruments financiers*. Au 1^{er} avril 2024, la société a choisi d'appliquer les exigences de comptabilité de couverture en vertu de IFRS 9 *Instruments financiers* à toutes les relations de comptabilité de couverture de manière prospective. Cette modification de méthode comptable, qui permet à la société de désigner des actifs financiers à titre d'instruments de couverture, n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la société. Sauf indication contraire, les méthodes comptables relatives aux relations de couverture décrites ci-après s'appliquent aux exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023.

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective. La société utilise des instruments financiers dérivés et, depuis le 1^{er} avril 2024, des actifs financiers à titre d'instruments de couverture.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés à titre d'instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur des actifs financiers découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Les variations de juste valeur des actifs financiers utilisés à titre d'instruments de couverture depuis le 1^{er} avril 2024 sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur des passifs financiers couverts sont reconnues dans *(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les gains ou les pertes relatifs à la portion inefficace sont immédiatement comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vii) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, des obligations et des unités de fonds de placement qui sont des placements restreints ainsi que des billets à recevoir. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ». Les obligations et les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont classées à leur juste valeur par le biais du résultat net.

viii) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les dépenses d'immeubles de placement sont inscrites dans *Produits de placement nets*.

Lorsqu'un immeuble à usage propre est reclassé vers les immeubles de placement, l'immeuble est réévalué à la juste valeur à la date du transfert. Toute diminution de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute augmentation de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée à titre d'écart de réévaluation dans *Autres éléments du résultat global*. Au moment de la disposition de l'immeuble ayant fait l'objet d'un transfert, l'écart de réévaluation inclus dans le *Cumul des autres éléments du résultat global* est transféré aux *Résultats non distribués*.

ix) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

x) Dépréciation des actifs financiers

À chaque date des états financiers, la société applique un modèle de dépréciation en trois phases pour évaluer la provision pour pertes de crédit sur tous les actifs financiers classés au coût amorti. Les éléments hors bilan assujettis à l'évaluation de la dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêts. Le modèle d'évaluation de la provision pour pertes de crédit est prospectif. L'évaluation de la provision pour pertes de crédit reflète l'information raisonnable et justifiable relative aux événements passés, aux conditions actuelles et aux prévisions d'événements et de conjoncture économique futurs. Le montant de la provision pour pertes de crédit reflète ainsi les changements dans le risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier.

Détermination de la phase

Le modèle des pertes de crédit attendues utilise une approche de dépréciation en trois phases qui repose sur le changement dans la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Si, à la date des états financiers, le risque de crédit des actifs financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont classés à la phase 1, et une provision pour pertes de crédit, établie à chaque date des états financiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est reconnue.

Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les actifs financiers non dépréciés concernés sont transférés à la phase 2, et une provision pour pertes de crédit qui est évaluée, à chaque date des états financiers, à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle, est reconnue.

Si, aux dates des états financiers subséquentes, le risque de crédit de l'actif financier s'améliore de telle sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale, conformément au modèle des pertes de crédit attendues, l'actif financier doit être ramené à la phase 1.

Lorsqu'un ou plusieurs événements qui ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier surviennent, cet actif financier est considéré comme déprécié et transféré à la phase 3, et une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle continue d'être reconnue, ou l'actif financier est radié.

Les revenus d'intérêts sont calculés sur la valeur comptable brute pour les actifs financiers aux phases 1 et 2 et sur la valeur comptable nette pour les actifs financiers à la phase 3.

Les actifs financiers pourraient, au cours de leur durée, passer d'une phase du modèle de dépréciation à une autre selon l'amélioration ou la détérioration de leur risque de crédit et de leur niveau de pertes de crédit attendues. Les actifs financiers sont toujours classés selon les différentes phases du modèle de dépréciation en fonction du changement dans leur risque de crédit entre la date de comptabilisation initiale de l'actif financier et la date des états financiers, ainsi que d'une analyse de l'indication de dépréciation.

Définition d'un actif financier en défaillance et déprécié

La définition de défaillance utilisée dans le modèle de dépréciation correspond à la définition utilisée à des fins de gestion interne du risque de crédit.

Indépendamment de l'analyse ci-dessus, la société considère que la défaillance se produit lorsque les paiements contractuels sur l'actif financier présentent un retard depuis plus de 90 jours, à moins que la société ne dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardive est plus approprié.

Un actif financier est considéré comme déprécié lorsqu'il est en défaillance, à moins que l'impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés ne soit considéré comme négligeable.

Évaluation de la provision pour pertes de crédit

La provision pour pertes de crédit représente un montant objectif fondé sur la valeur actualisée pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie, et tient compte de l'information raisonnable et justifiable sur les événements passés, les conditions économiques actuelles et les prévisions de conjoncture économique futures. Une insuffisance de flux de trésorerie correspond à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels dus à la société et tous les flux de trésorerie qu'elle prévoit recevoir.

L'évaluation de la provision pour pertes de crédit d'un actif financier est estimée à la date des états financiers et est basée sur le résultat obtenu en multipliant les trois paramètres du risque de crédit, à savoir la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Le résultat de cette multiplication est ensuite actualisé au taux d'intérêt effectif. Les paramètres sont estimés selon une segmentation appropriée en tenant compte des caractéristiques communes du risque de crédit. Pour les actifs financiers de la phase 1 du modèle de dépréciation, les paramètres du risque de crédit sont projetés sur un horizon maximal de 12 mois, tandis que pour ceux des phases 2 et 3, ils le sont sur la durée contractuelle restante de l'actif financier. La durée contractuelle restante attendue représente la durée contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit, incluant les possibilités de prolongation au gré de l'emprunteur.

La provision pour pertes de crédit tient aussi compte de l'information disponible relativement aux conditions économiques futures. Pour intégrer l'information prospective pertinente pour la détermination des augmentations importantes du risque de crédit et l'évaluation de la provision pour pertes de crédit, la société utilise les modèles économétriques pour la projection du risque de crédit. Ces modèles permettent d'estimer l'incidence des variables macroéconomiques sur les différents paramètres du risque de crédit. Les variables macroéconomiques employées dans les modèles des pertes de crédit attendues comprennent : le produit intérieur brut, le taux de chômage et le taux du financement à un jour de la Banque du Canada. Pour déterminer la provision pour pertes de crédit, la société se fonde sur trois scénarios (de base, optimiste et pessimiste) et attribue à chacun une probabilité de réalisation. Chaque scénario macroéconomique utilisé dans le calcul de la provision pour pertes de crédit comprend une projection de toutes les variables macroéconomiques pertinentes utilisées dans les modèles de dépréciation pour une période de 3 ans. La société peut aussi apporter des ajustements dans certains cas afin de considérer de l'information pertinente influant sur l'évaluation de la provision pour pertes de crédit qui n'aurait pas été intégrée dans les paramètres du risque de crédit. L'intégration de l'information prospective repose sur un ensemble d'hypothèses et de méthodologies propres au risque de crédit et aux projections économiques et exige donc un haut degré de jugement.

En ce qui concerne les actifs financiers dépréciés qui sont individuellement significatifs, l'évaluation de la provision pour pertes de crédit ne requiert pas l'utilisation des paramètres de risque de crédit, mais elle repose plutôt sur un examen poussé de la situation de l'emprunteur ainsi que sur la réalisation des garanties détenues. L'évaluation représente la valeur actualisée, calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie qui prennent en considération l'incidence des différents scénarios susceptibles de se produire ainsi que de l'information sur les conditions économiques futures.

Comptabilisation de la provision pour pertes de crédit

À chaque date des états financiers, la société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers et comptabilise une provision relative à ces pertes de crédit. En cas de dépréciation, la société comptabilise et présente la provision pour pertes de crédit de la façon décrite ci-après, en fonction des différents types d'actifs et de leur classification.

La provision pour pertes de crédit des prêts évalués au coût amorti, comme les prêts automobiles et les autres prêts, est déduite de la valeur comptable brute des actifs financiers dans l'état de la situation financière et comptabilisée à l'état des résultats dans *Produits de placement nets*. Si le risque de crédit associé à l'actif financier à la date des états financiers est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir relativement à cet actif financier. Inversement, advenant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle de l'actif financier.

Radiations

Un actif financier et la provision pour pertes de crédit qui lui est liée sont normalement radiés en tout ou en partie lorsque la société considère qu'il n'y a plus aucune probabilité de recouvrement et que toutes les garanties et autres recours qui s'offraient à elle ont été exercés, ou si l'emprunteur est en faillite ou s'il fait l'objet d'une procédure de liquidation, et qu'il est peu probable que les soldes dus soit recouverts.

e) Autres éléments d'actif

La nature des autres éléments d'actif est détaillée à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

À l'exception des titres acquis en vertu de conventions de revente, les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation comme décrit à la section d) x) « Dépréciation des actifs financiers ». Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés saisies) sont évalués au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de saisie. Les fonds déposés en fiducie représentent les montants reçus des clients détenus en fiducie.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont présentées par catégories à la note 10 « Immobilisations corporelles ». Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10 ans	à	60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2 ans	à	30 ans
Autres	3 ans	à	15 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont présentées par catégories à la note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill ».

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 25 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT (ci-dessous appelés collectivement « UGT »), soit au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits à l'état des résultats selon la méthode de comptabilisation des produits d'assurance pour les rentes classées comme contrats d'assurance et comme *Autres produits* pour les rentes classées comme contrats d'investissement. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif net des fonds distincts sont présentés dans les *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts*. Les risques et les avantages liés au rendement des fonds sont présentés dans l'état des résultats comme *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies.

Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

Les passifs liés aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier correspond au risque assumé par les titulaires de polices sont présentés séparément du passif total du fonds général à l'état de la situation financière et sont comptabilisés au même montant que la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. Les deux types de contrats sont présentés distinctement en fonction de leur nature. Étant donné que le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts provient des contrats d'assurance avec participation directe, il est évalué selon la méthode des honoraires variables de IFRS 17. Le *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* est comptabilisé au coût amorti selon IFRS 9 *Instruments financiers*, car il s'agit de contrats d'investissement ne comportant aucun risque d'assurance important.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* à l'état de la situation financière.

j) Contrats d'assurance et contrats de réassurance

i) Classification des contrats

Les contrats émis par la société sont classés comme des contrats d'assurance, des contrats d'investissement ou des contrats de service.

Les contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance émis pour lesquelles la société accepte le risque d'assurance d'autres entités, sont des contrats qui contiennent un risque d'assurance important. Un risque d'assurance important existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier et qui ne comportent pas de risque d'assurance important. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou une autre variable, à condition que, dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une partie au contrat. Les contrats d'investissement sont comptabilisés conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* et sont décrits à la section k) intitulée « Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts » de cette note.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance important et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs. Les contrats de service incluent aussi les composantes de services des contrats d'investissement. Les contrats de service sont comptabilisés conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et sont décrits en plus amples détails à la section p) intitulée « Autres produits » de la présente note.

Les contrats sont analysés afin d'établir s'ils devraient être comptabilisés comme des contrats d'assurance, d'investissement ou de service. Une fois que le contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance diminue considérablement pendant cette période, sauf si les critères pour sa décomptabilisation sont remplis.

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance, en échange d'une compensation (la prime), à un ou à plusieurs réassureurs qui se répartissent ce risque entre eux. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses titulaires de polices quant à la portion réassurée.

Toutes les références aux contrats d'assurance comprennent les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance émis par la société, et toutes les références aux contrats de réassurance correspondent à des contrats de réassurance détenus pour réduire le risque de la société.

ii) Séparation des composants des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

À la date de création, les contrats d'assurance et les contrats de réassurance sont analysés pour déterminer les composants distincts qui entreraient dans le champ d'application d'une autre norme. Aussi bien les dérivés incorporés à séparer des contrats d'assurance que les flux de trésorerie liés à un composant d'investissement distinct doivent être comptabilisés selon IFRS 9 *Instruments financiers* comme s'ils étaient un instrument financier indépendant, lorsqu'il y a lieu. Toute promesse de fournir des biens ou services distincts autres que des services relatifs à des contrats d'assurance, tels que des services administratifs, est comptabilisée conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Tous les composants restants d'un contrat d'assurance sont inclus dans le champ d'application de IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les dérivés incorporés non séparés, les composants d'investissement ainsi que les biens ou services qui sont étroitement liés au contrat d'assurance dont ils font partie sont considérés comme non distincts et sont comptabilisés dans le composant d'assurance. Le composant d'investissement est défini comme les sommes qui doivent être remboursées au titulaire en toutes circonstances, que l'événement assuré se produise ou non, comme la valeur de rachat, les fonds d'assurance vie universelle et les fonds distincts. La société établit l'existence de tout composant d'investissement pour tous ses contrats à la date de création.

iii) Niveau de regroupement et comptabilisation

La société a déterminé que le niveau de regroupement approprié de ses contrats d'assurance en portefeuilles entraîne le regroupement de ses contrats en fonction de ses lignes de produits puisqu'elles présentent des risques similaires et sont gérées ensemble. Les lignes de produits sont composées des principaux produits et services offerts par les différents secteurs d'activité de la société. Tous les portefeuilles sont divisés en groupes pouvant s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : les contrats déficitaires, les contrats non déficitaires qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires et le restant des contrats non déficitaires. Les groupes sont ensuite divisés en cohortes annuelles, établies selon l'année d'émission. La société a déterminé que ses lignes de produits représentent aussi le niveau de regroupement approprié de ses contrats de réassurance en portefeuilles. Les groupes sont divisés selon les profits nets et les coûts nets et ont des cohortes annuelles. La société assigne généralement les contrats au groupe par ensembles de contrats plutôt que sur la base de contrat par contrat.

Les portefeuilles déterminent le niveau auquel les contrats sont regroupés aux fins de présentation dans l'état de la situation financière. Les portefeuilles de contrats d'assurance, qui incluent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) pour lesquels le total entraîne un actif, sont présentés séparément de ceux dont le total entraîne un passif. Cette même répartition dans la présentation s'applique aux portefeuilles des contrats de réassurance.

Le groupe détermine le niveau auquel la comptabilisation et l'évaluation sont effectuées. Les groupes de contrats sont constitués au moment de leur comptabilisation initiale et leur composition n'est pas revue par la suite. En général, les groupes de contrats d'assurance sont comptabilisés lorsqu'ils sont émis. Dans l'éventualité où un groupe de contrats serait déficitaire, il serait comptabilisé dès que les faits et circonstances indiqueraient que ce groupe est déficitaire. Les groupes de contrats de réassurance sont comptabilisés à la première date entre la date du début de leur période de couverture et la date à laquelle un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire est comptabilisé. Dans le cas où des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sont acquis dans un transfert de contrats ou un regroupement d'entreprises, la date d'acquisition correspond à la date de comptabilisation.

iv) Périmètre des contrats

Tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe doivent être considérés pour évaluer un groupe de contrats et ils sont revus à chaque date des états financiers.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société peut contraindre le titulaire à payer des primes ou dans laquelle la société a une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance au titulaire. Toute option de transformation présente au contrat à sa date de création est incluse dans le périmètre du contrat si la société est obligée de s'y conformer au gré du titulaire. Une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance cesse lorsque la société a la capacité pratique de réévaluer les risques et peut modifier la tarification. Les primes ou les sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés à titre de passif ou d'actif, puisqu'ils sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat de réassurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société est tenue de payer des sommes au réassureur ou a le droit substantiel de recevoir des services du réassureur. Un droit substantiel de recevoir des services du réassureur prend fin lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et qu'il peut fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques réévalués ou a un droit substantiel de mettre fin à la couverture.

v) Évaluation

La société doit analyser les conditions de chaque contrat pour déterminer s'ils remplissent ou non les conditions d'un contrat d'assurance avec participation directe. La plupart des contrats d'assurance de la société sont des contrats sans participation directe. Certains contrats d'assurance de la société sont classés comme des contrats avec participation directe, car à leur date de création, les modalités contractuelles spécifient que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini et la société a l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents diminuée des honoraires variables pour les services d'investissement.

La société utilise le modèle général d'évaluation (MGE) pour évaluer la majorité de ses contrats d'assurance sans participation directe et de ses contrats de réassurance. Pour les contrats avec participation directe, tels que les fonds distincts inclus dans les contrats de rente et les produits d'assurance vie avec participation, la société utilise la méthode des honoraires variables (MHV). Puisqu'elles ont des similarités, ces deux méthodes sont habituellement décrites ensemble et le terme utilisé est « contrats d'assurance non évalués selon la MRP ».

La société a choisi d'appliquer la méthode simplifiée appelée la méthode de la répartition des primes (MRP) pour certains contrats d'assurance et contrats de réassurance. Ainsi, la société applique la MRP aux contrats dont la période de couverture à leur date de création est d'un an ou moins, et pour les contrats de plus d'un an pour lesquels l'évaluation du PCR ne diffère pas de manière importante de l'évaluation qui aurait été faite en utilisant le MGE. Les produits automobile et d'habitation, les garanties prolongées aux États-Unis et les produits des marchés spéciaux sont principalement ceux qui utilisent la MRP.

La société a choisi d'évaluer les estimations comptables entrant dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sur une base trimestrielle plutôt que sur une base cumulative depuis le début de l'année, ce qui signifie que les estimations comptables effectuées dans les états financiers intermédiaires précédents ne seront pas changées. Ce choix s'applique à tous les groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

i. Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution sont constitués des estimations de flux de trésorerie futurs que la société s'attend à honorer dans l'exécution des contrats d'assurance, d'un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier lié aux flux de trésorerie futurs, ainsi que d'un ajustement au titre du risque non financier.

Les estimations de flux de trésorerie futurs incluent tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les primes, les sinistres et les autres dépenses d'assurance, les options de valeurs de rachat, les avances sur contrats qui correspondent au solde de capital non remboursé et qui sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis, et une allocation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats, qui comprennent les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance, sont directement inclus dans l'évaluation initiale du groupe dans les flux de trésorerie d'exécution.

Le taux d'actualisation, qui ajuste les estimations de flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier liés à ces flux de trésorerie, doit être cohérent avec les prix cotés facilement accessibles sur des marchés actifs et doit refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance.

L'ajustement au titre du risque non financier pour un groupe de contrats d'assurance est l'indemnité exigée pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels (MSC) est un composant du passif du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la société comptabilisera à mesure qu'elle fournira les services prévus aux contrats d'assurance dans le futur. À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la MSC est évaluée comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur actualisée des entrées de trésorerie sur les sorties de trésorerie compris dans le périmètre du contrat après avoir ajouté l'ajustement au titre du risque non financier. Si le total est une entrée de trésorerie nette, le groupe est non déficitaire et aucun produit ou charge ne résultera de la comptabilisation initiale de ce groupe. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et aucune MSC n'est établie pour ce groupe, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats et un composant de perte est créé dans le PCR.

Composant de perte

Le composant de perte du PCR détermine le montant maximal des flux de trésorerie d'exécution qui pourrait subséquentement être comptabilisé à l'état des résultats comme reprise de pertes sur les contrats déficitaires dans les *Dépenses d'assurance* et qui devrait être exclu des *Produits d'assurance*.

Contrats acquis

Pour les groupes de contrats acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie reçue pour les contrats est incluse dans les flux de trésorerie d'exécution comme approximation pour les primes reçues à la date d'acquisition. Il s'agit de la juste valeur des contrats à cette date. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et une perte est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats pour les contrats acquis lors d'un transfert. Si les contrats sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la sortie de trésorerie nette est plutôt un ajustement du goodwill ou du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS. Le PCR est constitué des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services qui seront fournis au titre des contrats dans des périodes futures ainsi que la MSC à cette date. Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas été payés, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution des groupes de contrats d'assurance sont évalués à chaque date des états financiers en utilisant les estimations à jour des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation courants et les estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier.

Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs sont compensées par un montant équivalent dans la MSC lorsque le groupe est non déficitaire (voir section « Marge sur services contractuels » ci-dessous) alors qu'elles sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance* à l'état des résultats pour les groupes déficitaires. Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services courants ou passés sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance*. Les variations dans les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier (sur les estimations de flux de trésorerie futurs et sur l'ajustement au titre du risque non financier) sont constatées dans *Résultat d'investissement net* pour les contrats évalués selon le MGE. Cependant, pour les contrats évalués selon la MHV, ces changements sont compensés par une variation équivalente de la MSC, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques.

Pour les contrats évalués selon le MGE, afin d'avoir un traitement comptable uniforme des estimations des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque non financier, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier. Par conséquent, les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont constatés dans *Résultat d'investissement net* plutôt que d'être constatés dans *Résultats des activités d'assurance* (pour les services courants) ou d'être compensés par la MSC (pour les services futurs).

Marge sur services contractuels

L'évaluation ultérieure de la MSC est différente selon que le MGE ou la MHV est utilisé.

Contrats d'assurance sans participation directe

Sous le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période, plus la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période et les intérêts capitalisés au taux d'intérêt à la comptabilisation initiale sur la valeur comptable de la MSC durant la période, ajusté des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs et par l'effet des variations de taux change sur la MSC s'il y a lieu, moins la somme constatée en tant que produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs (mentionnés ci-dessus à la section « Flux de trésorerie d'exécution ») qui ajustent la MSC incluent les ajustements d'expérience découlant des primes reçues au cours de la période qui concerne des services futurs, les changements dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PCR aux taux d'actualisation utilisés lors de la comptabilisation initiale et non liés à la valeur temps de l'argent ni au risque financier, les différences entre les composants d'investissement que l'on s'attend d'avoir à payer durant la période et les composants d'investissement qui deviennent payables durant la période et les variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatives aux services futurs.

Contrats d'assurance avec participation directe

Sous la MHV, les variations de l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents qui ajustent les flux de trésorerie d'exécution n'ajustent pas la MSC et sont plutôt constatées à l'état des résultats puisque ces variations ne sont pas liées à des services futurs.

La valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers évaluée selon la MHV correspond au solde au début de la période, additionné de la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période, ajusté par la variation de la part revenant à la société de la juste valeur des éléments sous-jacents liée aux services futurs et par les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents liées aux services futurs, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques, moins la somme comptabilisée en produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents qui ajustent la MSC sont principalement les mêmes que celles spécifiées à la section précédente pour les contrats d'assurance sans participation directe et sont toutefois évaluées à l'aide de taux d'actualisation courants. De plus, elles incluent les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier qui ne résultent pas des éléments sous-jacents, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont pour leur part inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui n'ajustent pas la MSC sont plutôt comptabilisées à l'état des résultats. Ce sont les variations des honoraires variables de la société dans les cas où ils excèdent la MSC entraînant une perte à l'état des résultats, et aussi les changements dans les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier permis par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*. En effet, la société a fait le choix de méthode comptable relatif à l'atténuation des risques pour les flux de trésorerie qui sont couverts par un programme de couverture dynamique utilisé par la société pour atténuer les risques financiers résultant des garanties financières par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Conséquemment, les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique ne sont pas constatés dans la MSC.

Composant de perte

Les groupes de contrats qui n'étaient pas déficitaires lors de leur comptabilisation initiale peuvent subséquemment devenir déficitaires si les hypothèses et l'expérience changent et, donc, un composant de perte du PCR est subséquemment établi pour ces groupes. Le composant de perte est comptabilisé sur la base d'une allocation systématique des variations subséquentes des flux de trésorerie d'exécution entre le composant de perte du PCR et le PCR excluant le composant de perte. Lorsque le composant de perte atteint zéro, tout surplus sur cette somme allouée au composant de perte crée une nouvelle MSC pour le groupe de contrats.

ii. Contrats de réassurance non évalués selon la MRP

L'évaluation des contrats de réassurance appliquant le MGE est similaire à celle des contrats d'assurance sans participation directe, à l'exception des éléments suivants :

Évaluation initiale

Flux de trésorerie d'exécution

Pour les contrats de réassurance, les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont cohérentes avec les hypothèses relatives aux contrats d'assurance sous-jacents et contiennent un ajustement pour l'effet du risque de non-exécution du réassureur. L'ajustement au titre du risque non financier représente la quantité de risque qui est transférée au réassureur telle que déterminée par la société.

Marge sur services contractuels

À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats de réassurance, la MSC représente un coût net ou un profit net sur l'achat d'une couverture de réassurance et est comptabilisée à l'état de la situation financière. La MSC est évaluée au montant inverse de la somme des flux de trésorerie d'exécution (estimations des flux de trésorerie futurs actualisés plus un ajustement au titre du risque non financier) et du produit constaté à l'état des résultats au titre du recouvrement des contrats sous-jacents déficitaires. Toutefois, s'il y a un coût net sur l'achat d'une couverture de réassurance lié à des événements assurés qui ont eu lieu avant l'achat du groupe, le coût est immédiatement constaté en charges à l'état des résultats.

Composant de recouvrement de perte

Un composant de recouvrement de perte de l'actif au titre de la couverture restante (ACR) inclus dans l'actif de réassurance est établi pour un groupe de contrats de réassurance pour lesquels les contrats sous-jacents déficitaires comportaient une perte constatée lors de la comptabilisation initiale et est ajusté lorsque d'autres contrats sous-jacents déficitaires sont ajoutés à un groupe. Le composant de recouvrement de perte détermine le montant maximal qui pourrait subséquemment être comptabilisé à l'état des résultats comme renversement de recouvrement de perte découlant de contrats de réassurance.

Contrats acquis

Pour les contrats de réassurance acquis lors d'un transfert de contrats ou lors d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie versée pour les contrats est une approximation des primes payées à la date de comptabilisation initiale. Pour des contrats de réassurance qui couvrent des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant le montant du composant de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par le pourcentage des réclamations relatives aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition que la société s'attend à recouvrer au moyen du contrat de réassurance. Le montant du composant de recouvrement de perte résultant de contrats de réassurance acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant que goodwill ou en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, et est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats lorsqu'il résulte d'un transfert.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance est la somme de l'ACR et de l'actif au titre des sinistres survenus (ASS). L'ACR est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront reçus au titre des contrats dans des périodes futures et toute MSC restante à cette date. L'ASS inclut les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les montants recouvrables qui n'ont pas été reçus de la part du réassureur, y compris les sinistres survenus, mais qui n'ont pas été déclarés.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution d'un groupe de contrats de réassurance sont évalués à la date des états financiers en utilisant des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier. Les variations des flux de trésorerie d'exécution sont constatées selon le même modèle que les contrats sous-jacents selon que ceux-ci sont déficitaires ou non déficitaires. Comme pour les contrats d'assurance évalués selon le MGE, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour comptabiliser les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier dans *Résultat d'investissement net* dans les *Produits (charges) financiers de réassurance*.

Marge sur services contractuels

Selon le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période ajusté de la variation au cours de la période relative à la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe, des intérêts capitalisés au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale de la MSC, des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs, sauf ceux relatifs aux contrats sous-jacents déficitaires cédés qui sont constatés à l'état des résultats, de l'effet des variations de taux de change sur la MSC (s'il y a lieu) et du montant constaté dans l'état des résultats relatif aux services reçus au cours de la période. La MSC est aussi ajustée du produit constaté pour couvrir la perte sur la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires et des reprises d'un composant de recouvrement de perte relatives aux variations d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires. Les variations des flux de trésorerie d'exécution provenant des contrats sous-jacents cédés qui ont été constatés à l'état des résultats ainsi que les variations du risque de non-exécution du réassureur évaluées à chaque date des états financiers sont constatées à l'état des résultats et n'ajustent pas la MSC.

Composant de recouvrement de perte

Le composant de recouvrement de perte est ultérieurement ajusté pour refléter les variations dans le composant de perte d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et ne doit pas excéder la portion de la valeur comptable du composant de perte que la société s'attend de recouvrer du groupe de contrats de réassurance.

iii. Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Évaluation initiale

À leur comptabilisation initiale, la valeur comptable du PCR d'un groupe de contrats qui ne sont pas déficitaires est le total des primes reçues moins tous les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition à cette date. La société a choisi d'inclure les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition dans l'évaluation initiale du PCR du groupe.

Pour les contrats de plus d'un an, le PCR est actualisé pour refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale. Pour les contrats qui ont une période de couverture d'un an ou moins, il n'y a pas de composant de financement lié au PCR et il n'y a pas d'ajustement pour la valeur temps de l'argent et le risque financier.

La société assume qu'aucun contrat n'est déficitaire à sa comptabilisation initiale sauf si les faits et les circonstances indiquent le contraire. Dans un tel cas, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats correspondant à la sortie de trésorerie nette et un composant de perte du PCR est créé pour le groupe.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS.

Le PCR au début de la période est ajusté en fonction des variations liées à la période pour les primes reçues, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, le montant constaté comme produits d'assurance pour les services fournis, les montants liés à l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition constatés en charges pour le groupe et un ajustement pour la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier pour des contrats qui comportent un composant de financement important.

Tout comme pour les contrats d'assurance non évalués selon la MRP, le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Composant de perte

Si à tout moment durant la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la société établit le composant de perte comme étant l'excédent des flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe sur la valeur comptable du PCR du groupe. À la fin de la période de couverture du groupe de contrats, le composant atteindra zéro.

iv. Contrats de réassurance évalués selon la MRP

La société applique les mêmes méthodes comptables pour évaluer un groupe de contrats de réassurance que celles utilisées pour un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP, adaptées lorsque nécessaire pour refléter les caractéristiques qui diffèrent de celles des contrats d'assurance.

Si un composant de recouvrement de perte est créé pour un groupe de contrats de réassurance évalués selon la MRP, le montant est comptabilisé directement dans la valeur comptable de l'ACR plutôt que d'apporter un ajustement de la MSC qui serait nécessaire dans le cas des contrats de réassurance non évalués selon la MRP.

vi) Décomptabilisation et modifications de contrats

Un contrat d'assurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les droits et obligations liés au contrat ont expiré, sont acquittés ou résiliés. Au moment de la décomptabilisation d'un contrat inclus dans un groupe de contrats non évalués selon la MRP, les flux de trésorerie d'exécution alloués au groupe sont diminués en décomptabilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et l'ajustement au titre du risque non financier liés aux droits et obligations du contrat. La MSC du groupe est alors ajustée de la variation des flux de trésorerie d'exécution, à l'exception des variations allouées au composant de perte. Le nombre d'unités de couverture pour les services restants attendus est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Une modification de contrat pourrait mener à une décomptabilisation sous certaines conditions telles que des changements substantiels au périmètre du contrat, ou bien des modalités contractuelles qui nécessiteraient que le contrat modifié soit classé dans un groupe différent ou qui nécessiteraient d'utiliser une méthode d'évaluation différente. Conséquemment, le contrat modifié est comptabilisé comme un nouveau contrat.

Lorsqu'une modification à un contrat n'est pas traitée comme une décomptabilisation parce qu'aucun des critères n'est rempli, les sommes payées ou reçues en lien avec la modification du contrat sont considérées comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution du PCR.

vii) Présentation à l'état des résultats

Produits d'assurance

Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

À chaque date des états financiers, la société constate un produit d'assurance à l'état des résultats au fur et à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestations qui consistent à fournir des services relatifs aux groupes de contrats d'assurance, incluant des services d'investissement pour la gestion des éléments sous-jacents pour le compte des titulaires de polices dans le cas de contrats avec participation directe. Les sommes comptabilisées durant la période relativement aux services fournis correspondent au total des variations du PCR durant la période en lien avec les services pour lesquels la société s'attend à recevoir une contrepartie. Les produits d'assurance sont principalement constitués de la comptabilisation de la MSC pour les services fournis, des variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatif aux services courants ainsi que de la libération des charges attendues afférentes aux sinistres et aux dépenses d'assurance encourus au cours de la période. De plus, une part des produits est constatée de manière systématique sur la base du passage du temps pour le recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. La libération de la MSC dans les produits d'assurance est effectuée en allouant uniformément la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie dans la période courante et à celles qui devraient être fournies dans le futur à l'intérieur du périmètre du contrat.

Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Pour les contrats évalués selon la MRP, les produits d'assurance pour la période représentent le montant des primes attendues encaissées attribuables aux services fournis durant la période. Pour les contrats dont la période de couverture est d'un an ou moins, la société alloue les primes attendues sur la base du passage du temps puisque cela représente le modèle prévu de libération du risque durant la période de couverture. Pour les contrats dont la période de couverture est de plus d'un an, l'allocation à chaque période est faite sur la base de l'échéancier attendu des dépenses d'assurance encourues.

Dépenses d'assurance

Les dépenses d'assurance sont composées principalement des sinistres survenus et des autres dépenses d'assurance, de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des pertes sur les contrats déficitaires ainsi que les reprises de telles pertes.

Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance

La société a choisi de présenter les produits et les charges relatifs aux contrats de réassurance, autres que les produits et les charges financiers de réassurance, comme un seul montant net intitulé *Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance* dans *Résultat des activités d'assurance*, qui correspond à la base nette de l'allocation à l'état des résultats des primes de réassurance payées et des montants recouvrables auprès des réassureurs. L'allocation des primes de réassurance payées est reconnue à l'état des résultats au fur et à mesure que la société reçoit des services relatifs aux groupes de contrats de réassurance. Les sommes recouvrées auprès des réassureurs sont composées des flux de trésorerie liés à l'expérience relative aux réclamations ou aux prestations des contrats sous-jacents. L'amortissement de la MSC reflète le modèle attendu de souscriptions relatives aux contrats sous-jacents, considérant que le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits et charges financiers d'assurance et de réassurance

Pour les contrats évalués selon le MGE et lorsqu'il y a un composant de financement important dans les contrats évalués selon la MRP, les produits et les charges financiers provenant des contrats d'assurance et des contrats de réassurance considèrent l'effet de la valeur temps de l'argent, du risque financier et leurs variations durant la période sur la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

Pour les contrats évalués selon la MHV, cela comprend les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, excluant les dépôts et les retraits, et les variations résultant de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur les contrats déficitaires puisque ces effets ne peuvent être compensés par la MSC. Comme mentionné dans la sous-section « Contrats avec participation directe », les *Produits (charges) financiers d'assurance* incluent les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique, comme le permet le choix relatif à l'atténuation des risques. Le montant des produits et des charges financiers relatif aux fonds distincts est présenté distinctement à l'état des résultats à titre de *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*. La présentation concernant les fonds distincts est décrite plus en détail à la section i) « Fonds distincts » ci-dessus.

La société a fait le choix, à titre de méthode comptable, d'inclure les produits et les charges financiers des contrats d'assurance et de réassurance à l'état des résultats et ne les répartit donc pas entre l'état des résultats et les autres éléments du résultat global. Cette méthode comptable est cohérente avec le fait que les actifs financiers associés sont gérés sur la base de la juste valeur ainsi qu'évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état des résultats.

Composants d'investissement et remboursements de primes

Les sommes reçues et les paiements liés aux composants d'investissement ainsi que les remboursements de primes qui répondent à la définition d'un composant d'investissement n'ont une incidence que sur le passif ou l'actif relatifs aux contrats d'assurance et n'ont donc aucun effet sur l'état des résultats.

k) Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts

Le passif relatif aux contrats d'investissement concerne des contrats qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif, mais qui comportent un risque financier. Ces contrats sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement liés à l'établissement des contrats et sont ensuite évalués au coût amorti. Le passif est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les obligations relatives à ce type de contrat ont été exécutées, annulées ou ont expiré.

La société classe les dépôts comme des passifs financiers au coût amorti ou les désigne à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les dépôts classés comme des passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ces dépôts des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés sur le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans (*Augmentation*) *diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts*.

Au 1^{er} avril 2024 et prospectivement, la société a choisi de désigner une partie des nouvelles émissions de dépôts à titre de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement dans (*Augmentation*) *diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à l'état des résultats. Lorsque la variation de la juste valeur est attribuable à la variation du risque de crédit de la société, elle est présentée dans l'état du résultat global.

l) Autres éléments de passif

La nature des autres éléments de passifs est détaillée à la note 16 « Autres éléments de passif ».

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et des titres vendus en vertu de conventions de rachat, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs de titrisation et les titres vendus en vertu de conventions de rachat ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont la gestion et la performance sont évaluées sur la base de la juste valeur.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente.

En vertu des engagements afférents à des titres vendus à découvert, la société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

Les passifs classés ou désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans la variation de la juste valeur des placements de l'état des résultats. Pour les passifs financiers désignés, lorsque la variation de la juste valeur est attribuable à la variation du risque de crédit de la société, la variation de valeur est présentée dans les états du résultat global. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est réglée, annulée ou arrive à expiration.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Autres charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Autres charges d'exploitation* et dans *Dépenses d'assurance*.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état des variations des capitaux propres.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur le résultat et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Autres charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*.

p) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui satisfont à la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds communs de placement de la société et de l'actif des fonds distincts relatifs aux contrats d'investissement de la société, ainsi que les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les autres produits sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tout montant reçu au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les autres produits progressivement à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'ils soient renversés.

q) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs, qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance*, et les réévaluations, qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global* aux *Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des régimes à prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

En vertu de IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la société doit déterminer si l'actif d'un régime capitalisé lui confère un avantage économique par l'entremise de remboursements par le régime ou sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Si tel n'est pas le cas, le passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies doit refléter le plafonnement de l'actif des régimes capitalisés.

r) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. Le coût des options d'achat d'actions est comptabilisé comme une charge de rémunération incluse à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation*. Le montant correspondant est inscrit dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées au capital social. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* au moment où les actions ordinaires sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions ordinaires de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* à l'état des résultats.

v) Régime d'unités d'actions restreintes

Le régime d'unités d'actions restreintes est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est basée sur la valeur des actions ordinaires d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales du groupe qui ne sont pas sous son contrôle. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la filiale et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

vi) Régime d'actions fictives

Le régime d'actions fictives est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie. Son évaluation est basée sur la juste valeur des actions ordinaires de la société. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions fictives dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la société et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et incidences sur les états financiers de la société
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement, intitulé <i>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants</i>, touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un nouvel amendement, <i>Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant</i>, qui précise les conditions influençant le classement d'un passif lorsqu'une entité doit se conformer à des clauses restrictives dans les douze mois suivant sa date de clôture et clarifie les obligations d'informations à fournir par voie de notes. Les dispositions de ces amendements s'appliquent de manière rétrospective.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Obligation locative dans une cession-bail</i>, ajoute des exigences relatives à l'évaluation ultérieure d'une obligation locative par un vendeur-preneur dans le cadre d'une transaction de cession-bail comptabilisée à titre de vente afin d'empêcher la comptabilisation d'un gain ou d'une perte relativement au droit d'utilisation conservé. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement aux normes IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. L'amendement, intitulé <i>Accords de financement de fournisseurs</i>, exige que les entités divulguent des informations sur les accords de financement des fournisseurs et leurs effets sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité afin d'accroître la transparence sur ce type d'accords. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière prospective.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et reconduit plusieurs de ses exigences.</p> <p>La norme IFRS 18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établit une structure définie pour l'état des résultats par le biais de la classification des produits et des charges en catégories définies distinctes et de l'imposition de nouveaux sous-totaux dans le but d'améliorer la comparabilité; • exige que des informations spécifiques sur les indicateurs de performance définis par la direction, qui consistent en des sous-totaux de produits et de charges publiés en dehors des états financiers, soient divulguées dans une note unique aux états financiers afin d'améliorer la transparence de ces indicateurs de performance définis par la direction; • fournit des directives sur le classement de l'information dans les états financiers primaires ou dans les notes. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 18 s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	<p><i>Description</i> : Le 15 août 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>. L'amendement, intitulé <i>Absence de convertibilité</i>, précise quand une devise est convertible et quand elle ne l'est pas, la façon de déterminer le taux de change lorsque la devise n'est pas convertible, ainsi que les informations additionnelles devant être fournies lorsqu'une devise n'est pas convertible. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence sur ses états financiers.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 30 mai 2024, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>.</p> <p>L'amendement <i>Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers</i> introduit un choix de méthode comptable concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés via un système de paiements électroniques, clarifie le classement et les caractéristiques de certains types d'actifs financiers et ajoute des exigences d'information à fournir relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité du cycle 2024-2025	<p><i>Description</i> : Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié les améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité du cycle 2024-2025. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à cinq normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une entité qui avait désigné une transaction comme étant une relation de couverture avant la date de transition aux Normes IFRS de comptabilité doit satisfaire aux critères d'applicabilité de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> pour la refléter dans son état de la situation financière d'ouverture en IFRS. Autrement, l'entité doit cesser la comptabilité de couverture; IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> relativement au fait qu'une entité qui présente un profit ou une perte lors de la décomptabilisation d'actifs financiers avec lesquels elle conserve un lien doit indiquer si les évaluations à la juste valeur comportaient des données d'entrée non observables importantes ainsi que décrit dans les dispositions relatives à la « hiérarchie des justes valeurs » de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>; IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que lorsqu'une obligation locative est décomptabilisée par un preneur, la différence entre la valeur comptable de l'obligation éteinte et la contrepartie payée est comptabilisée au résultat net. L'amendement précise également que l'évaluation initiale des créances clients doit être conforme au « montant déterminé selon l'application de la norme IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> » plutôt que « à leur prix de transaction », comme précédemment mentionné dans IFRS 9; IFRS 10 <i>États financiers consolidés</i> relativement au fait que lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, une partie peut être un mandataire de fait si ceux qui dirigent les activités de l'investisseur ont la capacité de la faire agir pour le compte de l'investisseur; IAS 7 <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> relativement au fait que le terme « la méthode du coût » remplace « au coût » en ce qui concerne les exigences de présentation dans le tableau des flux de trésorerie pour les participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises puisque le terme « la méthode du coût » n'est plus défini dans les Normes IFRS de comptabilité. <p>Les dispositions de ces améliorations s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces améliorations sur ses états financiers.</p>

4 › Acquisition d'entreprises

Le 28 juin 2024, la société a procédé à l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 100 % des actions de l'entreprise américaine Vericity, Inc. et de ses filiales (collectivement « Vericity ») pour une contrepartie en espèces totale de 233 \$. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs.

Le processus de répartition du prix d'acquisition sera achevé aussitôt que toute l'information disponible, pertinente et jugée nécessaire aura été colligée au cours d'une période ne dépassant pas 12 mois suivant la date d'acquisition. Au terme de l'analyse finale, la répartition préliminaire du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existant à la date d'acquisition.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2024 Affaires américaines
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis	96 \$
Juste valeur des immobilisations incorporelles	44
Juste valeur des passifs d'impôts différés sur les immobilisations incorporelles	(9)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	131
Goodwill	102
	233 \$

Le goodwill reflète principalement le potentiel de croissance découlant de l'acquisition, en lien avec l'intention de la société de poursuivre sa stratégie de croissance. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les immobilisations incorporelles sont composées principalement de réseaux de distribution et de logiciels. Au 31 décembre 2024, les produits et le résultat net générés par Vericity n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats de la société. Une dépense de 14 \$ liée aux activités d'intégration et aux coûts d'acquisition est présentée dans *Autres charges d'exploitation*.

Le 1^{er} juin 2023, la société a procédé à l'acquisition, par l'entremise d'une de ses filiales, d'une participation de 100 % dans Continental-National, LLC. Continental-National, LLC est une agence spécialisée dans la distribution de garanties automobiles par le biais d'un réseau de concessionnaires aux États-Unis. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société a complété la répartition du prix d'acquisition. Les ajustements apportés lors de la répartition finale, de même que les produits et les résultats nets de la société acquise, n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

5 › Placements et produits de placement nets

a) Valeur comptable et juste valeur

2024

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	510 \$	1 056 \$	— \$	1 566 \$	1 566 \$
Obligations					
Gouvernements	9 096	—	—	9 096	
Municipalités	1 077	—	—	1 077	
Sociétés et autres	22 517	—	—	22 517	
	32 690	—	—	32 690	32 690
Actions					
Ordinaires	2 916	—	—	2 916	
Privilégiées	515	—	—	515	
Indices boursiers	319	—	—	319	
Unités de fonds de placement	1 380	—	—	1 380	
	5 130	—	—	5 130	5 130
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	774	—	—	774	
Non résidentiels	2	—	—	2	
	776	—	—	776	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	185	—	—	185	
Non résidentiels	232	—	—	232	
	417	—	—	417	
	1 193	—	—	1 193	
Prêts automobiles	—	1 457	—	1 457	
Autres prêts	—	794	—	794	
	1 193	2 251	—	3 444	3 433
Instruments financiers dérivés	1 066	—	—	1 066	1 066
Autres placements	39	3	123	165	165
Immeubles de placement	—	—	1 519	1 519	1 552
Total des placements	40 628 \$	3 310 \$	1 642 \$	45 580 \$	45 602 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	373 \$	1 006 \$	— \$	1 379 \$	1 379 \$
Obligations					
Gouvernements	8 957	—	—	8 957	
Municipalités	946	—	—	946	
Sociétés et autres	20 037	—	—	20 037	
	29 940	—	—	29 940	29 940
Actions					
Ordinaires	2 384	—	—	2 384	
Privilégiées	455	—	—	455	
Indices boursiers	297	—	—	297	
Unités de fonds de placement	933	—	—	933	
	4 069	—	—	4 069	4 069
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	970	—	—	970	
Non résidentiels	2	—	—	2	
	972	—	—	972	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	210	—	—	210	
Non résidentiels	244	—	—	244	
	454	—	—	454	
	1 426	—	—	1 426	
Prêts automobiles	—	1 395	—	1 395	
Autres prêts	—	839	—	839	
	1 426	2 234	—	3 660	3 653
Instruments financiers dérivés	1 787	—	—	1 787	1 787
Autres placements	45	3	124	172	172
Immeubles de placement	—	—	1 611	1 611	1 644
Total des placements	37 640 \$	3 243 \$	1 735 \$	42 618 \$	42 644 \$

Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement est de 1 552 \$ (1 644 \$ en 2023) et est constituée des immeubles de placement de 1 519 \$ (1 611 \$ en 2023) et de la linéarisation des loyers de 33 \$ (33 \$ en 2023). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 9 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs nets des immeubles de placement sont présentés dans le tableau des « Produits de placement nets » à la section c) de la présente note.

Les produits de placement nets comprennent les dépenses d'immeubles de placement et les dépenses relatives aux placements, telles que les charges d'intérêts sur le passif de titrisation et les intérêts relatifs aux opérations de revente et de rachat. D'autres frais de placement sont présentés dans *Autres charges d'exploitation* à la note 22 « Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation ».

Le tableau ci-dessus comprend les postes sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds généraux. La composition et la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe sont les suivantes :

(en million de dollars)	2024	2023
Trésorerie et placements à court terme	13 \$	3 \$
Obligations	546	456
Actions	125	116
Prêts	60	59
Instruments financiers dérivés	—	4
Immeubles de placement	19	20
	763 \$	658 \$

Actifs financiers utilisés dans le cadre de couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société a désigné une portion de ses obligations dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur pour le risque de taux d'intérêt. Le 1^{er} avril 2024, la société a mis en place une relation de couverture de juste valeur afin de réduire son exposition aux variations des taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an à 9 ans au 31 décembre 2024. La valeur nominale des obligations est de 845 \$ au 31 décembre 2024, alors que la valeur comptable ainsi que la juste valeur est de 858 \$.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la société a constaté un gain de 27 \$ sur les instruments de couverture et une perte de 21 \$ sur les éléments couverts. Conséquemment, la société a constaté une inefficacité de couverture de 6 \$.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 29 % au 31 décembre 2024 (25 % et 29 % au 31 décembre 2023). La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2024 est de 123 \$ (124 \$ au 31 décembre 2023). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 correspond à un profit de 15 \$ (perte de 37 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

c) Produits de placement nets

2024

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	6 \$	122 \$	— \$	128 \$
Variation de la juste valeur	23	—	—	23
Obligations				
Intérêts	1 340	—	—	1 340
Variation de la juste valeur	(48)	—	—	(48)
Actions				
Dividendes	435	—	—	435
Variation de la juste valeur	292	—	—	292
Prêts hypothécaires				
Intérêts	56	—	—	56
Variation de la juste valeur	33	—	—	33
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	230	—	230
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(96)	—	(96)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	102	—	—	102
Variation de la juste valeur	(459)	—	—	(459)
Autres placements				
	(17)	14	55	52
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	185	185
Variation de la juste valeur	—	—	(47)	(47)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(96)	(96)
Dépenses relatives aux placements				
	(10)	—	(2)	(12)
Total des produits de placement nets				
	1 753 \$	270 \$	95 \$	2 118 \$
Intérêts	1 402 \$	352 \$	— \$	1 754 \$
Dividendes	435	—	—	435
Instruments financiers dérivés	102	—	—	102
Revenus locatifs nets	—	—	89	89
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(96)	—	(96)
Autres produits et dépenses	(22)	14	53	45
Intérêts et autres produits tirés des placements				
	1 917	270	142	2 329
Trésorerie et placements à court terme	23	—	—	23
Obligations	(48)	—	—	(48)
Actions	292	—	—	292
Prêts	33	—	—	33
Instruments financiers dérivés	(459)	—	—	(459)
Immeubles de placement	—	—	(47)	(47)
Autres	(5)	—	—	(5)
Variation de la juste valeur des placements				
	(164)	—	(47)	(211)
Total des produits de placement nets				
	1 753 \$	270 \$	95 \$	2 118 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	2 \$	114 \$	— \$	116 \$
Variation de la juste valeur	15	—	—	15
Obligations				
Intérêts	1 192	—	—	1 192
Variation de la juste valeur	1 339	—	—	1 339
Actions				
Dividendes	262	—	—	262
Variation de la juste valeur	137	—	—	137
Prêts hypothécaires				
Intérêts	52	—	—	52
Variation de la juste valeur	23	—	—	23
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	206	—	206
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(68)	—	(68)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	106	—	—	106
Variation de la juste valeur	730	—	—	730
Autres placements				
	(35)	15	12	(8)
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	189	189
Variation de la juste valeur	—	—	(178)	(178)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(102)	(102)
Dépenses relatives aux placements				
	(25)	—	(3)	(28)
Total des produits de placement nets				
	3 798 \$	267 \$	(82)\$	3 983 \$
Intérêts	1 246 \$	320 \$	— \$	1 566 \$
Dividendes	262	—	—	262
Instruments financiers dérivés	106	—	—	106
Revenus locatifs nets	—	—	87	87
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(68)	—	(68)
Autres produits et dépenses	(31)	15	9	(7)
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 583	267	96	1 946
Trésorerie et placements à court terme	15	—	—	15
Obligations	1 339	—	—	1 339
Actions	137	—	—	137
Prêts	23	—	—	23
Instruments financiers dérivés	730	—	—	730
Immeubles de placement	—	—	(178)	(178)
Autres	(29)	—	—	(29)
Variation de la juste valeur des placements	2 215	—	(178)	2 037
Total des produits de placement nets				
	3 798 \$	267 \$	(82)\$	3 983 \$

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur nominale de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et des prêts automobiles est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts comparables et qui sont ajustés en fonction du risque de crédit et de la durée. Les autres prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils sont garantis et peuvent être remboursés à tout moment. La juste valeur des autres prêts correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations reposent sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles reposent sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des titres acquis en vertu de conventions de revente est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. La juste valeur des autres éléments d'actif est approximativement la même que la valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement. Au cours de l'année, 95 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (96 % en 2023).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée dans la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des titres vendus en vertu de conventions de rachat est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur des passifs de titrisation est présentée à la note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » à la section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit ».

Au 31 décembre 2024, la juste valeur de la dette hypothécaire est de 2 \$ (3 \$ au 31 décembre 2023). Elle est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 51 \$ (52 \$ au 31 décembre 2023), porte un intérêt de 2,370 % et vient à échéance le 27 septembre 2028. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 16 « Autres éléments de passif ».

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des débetures est présentée à la note 17 « Débetures ».

Passif relatif aux contrats d'investissement, Dépôts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts – La juste valeur de ces contrats d'investissement est déterminée à l'aide des paramètres de l'entente conclue entre la société et le titulaire de police pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde dû au titulaire de police. La société assume que la juste valeur des dépôts à vue dont l'échéance n'est pas déterminée correspond à la valeur comptable de ces derniers. La juste valeur estimée des dépôts à terme à taux fixe est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts présentant des conditions et des risques similaires.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, des placements à court terme ainsi que de certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation pour lesquelles on a recours à des paramètres importants non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(en millions de dollars)	2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	510 \$	— \$	510 \$
Obligations				
Gouvernements	—	9 008	88	9 096
Municipalités	—	1 077	—	1 077
Sociétés et autres	—	18 502	4 015	22 517
	—	28 587	4 103	32 690
Actions	2 236	393	2 501	5 130
Prêts hypothécaires	—	1 193	—	1 193
Instruments financiers dérivés	223	843	—	1 066
Autres placements	—	39	—	39
Immeubles de placement	—	—	1 519	1 519
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 459	31 565	8 123	42 147
Autres éléments d'actif	—	87	—	87
Instruments financiers des fonds distincts	41 878	9 309	1 178	52 365
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	44 337 \$	40 961 \$	9 301 \$	94 599 \$
	2023			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	373 \$	— \$	373 \$
Obligations				
Gouvernements	—	8 858	99	8 957
Municipalités	—	946	—	946
Sociétés et autres	—	16 879	3 158	20 037
	—	26 683	3 257	29 940
Actions	1 626	346	2 097	4 069
Prêts hypothécaires	—	1 426	—	1 426
Instruments financiers dérivés	86	1 701	—	1 787
Autres placements	—	45	—	45
Immeubles de placement	—	—	1 611	1 611
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 712	30 574	6 965	39 251
Instruments financiers des fonds distincts	32 421	8 467	915	41 803
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	34 133 \$	39 041 \$	7 880 \$	81 054 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 s'élevaient à 44 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Ces transferts proviennent des obligations. La juste valeur de ces obligations était auparavant évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers. La juste valeur de ces obligations est maintenant évaluée à l'aide de modèles d'évaluation interne qui nécessitent l'utilisation d'hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'est pas observable sur le marché. Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 s'élevaient à 35 \$ (15 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Ces transferts proviennent des obligations. La juste valeur de ces obligations était auparavant évaluée à l'aide de modèles d'évaluation interne qui nécessitaient l'utilisation d'hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'était pas observable sur le marché. La juste valeur de ces obligations est maintenant évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 d'immeubles à usage propre vers des immeubles de placement relativement à un changement d'usage au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (14 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les ajustements liés aux réévaluations de 3 \$ avant impôts (3 \$ après impôts) ont été inscrits à l'état du résultat global dans *Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement*.

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2024							
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2023	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2024	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	3 257 \$	57 \$	1 201 \$	(421)\$	9 \$	4 103 \$	57 \$
Actions	2 097	122	516	(234)	—	2 501	191
Immeubles de placement	1 611	(47)	34	(79)	—	1 519	(62)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	6 965	132	1 751	(734)	9	8 123	186
Instruments financiers des fonds distincts	915	80	313	(130)	—	1 178	67
Total	7 880 \$	212 \$	2 064 \$	(864)\$	9 \$	9 301 \$	253 \$
2023							
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2022	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2023	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	2 780 \$	75 \$	556 \$	(139)\$	(15)\$	3 257 \$	71 \$
Actions	2 174	(291)	330	(116)	—	2 097	(82)
Instruments financiers dérivés	1	(1)	—	—	—	—	(1)
Immeubles de placement	1 804	(178)	47	(76)	14	1 611	(180)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	6 759	(395)	933	(331)	(1)	6 965	(192)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	802	34	144	(65)	—	915	24
Total	7 561 \$	(361)\$	1 077 \$	(396)\$	(1)\$	7 880 \$	(168)\$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, un montant de 34 \$ (47 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) a été inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspondant à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et il n'y a eu aucun transfert inscrit à titre de *Transferts au (du) niveau 3 et reclassements* (14 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) correspond à des reclassements d'immobilisations corporelles vers les *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Les *Profits (pertes) au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats, à l'exception de ceux relatifs à l'actif net des fonds distincts, qui sont présentés dans *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts* à l'état des résultats.

Évaluation des actifs de niveau 3

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des obligations au 31 décembre 2024 correspond aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 0,63 % et 5,29 % (0,85 % et 8,23 % au 31 décembre 2023). Les primes de risque de crédit et de liquidité correspondent à la différence entre le rendement attendu d'un actif et le taux d'intérêt sans risque. Cette différence représente une compensation supplémentaire pour le risque de défaut de l'emprunteur et l'absence de marchés actifs pour vendre les actifs financiers. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une diminution (augmentation) des primes de risque de crédit et de liquidité entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des obligations.

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des actions au 31 décembre 2024 correspond à 100 % de la valeur de l'actif net des actions détenues par la société, qui est fournie par le commandité des sociétés en commandite ou les gestionnaires de fonds. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur estimative de l'actif moins la juste valeur du passif divisée par le nombre d'actions en circulation d'un fonds ou d'une société en commandite.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2024 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,75 % et 8,75 % (5,75 % et 8,75 % en 2023), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 5,50 % et 7,75 % (5,00 % et 7,75 % en 2023). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que sur la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe et évalue certains de ses instruments financiers au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

2024				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 240 \$	— \$	2 240 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 240 \$	— \$	2 240 \$
2023				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 227 \$	— \$	2 227 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 227 \$	— \$	2 227 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et de ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

2024				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	— \$	397 \$	— \$	397 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	838	—	838
Passifs de titrisation	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés	64	996	—	1 060
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	735	—	735
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	64 \$	3 055 \$	— \$	3 119 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Dettes hypothécaires	— \$	2 \$	— \$	2 \$
Débitures	—	1 910	—	1 910
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	5 610	—	5 610
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	14 426	—	14 426
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	21 948 \$	— \$	21 948 \$

	2023			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	— \$	329 \$	— \$	329 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	10	—	10
Passifs de titrisation	—	259	—	259
Instruments financiers dérivés	50	737	—	787
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	50 \$	1 335 \$	— \$	1 385 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Dette hypothécaire	— \$	3 \$	— \$	3 \$
Débentures	—	1 464	—	1 464
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	5 836	—	5 836
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	11 636	—	11 636
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	18 939 \$	— \$	18 939 \$

7 > Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles, ou plus fréquemment lorsque cela est jugé pertinent. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques sur les instruments financiers est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2024* aux pages 83 à 96. L'information présentée en ombragé sur ces mêmes pages est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques financiers les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers et les contrats d'assurance sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité de la valeur marchande des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de corrélation, le risque lié aux actions et le risque de taux de change. Depuis le 1^{er} avril 2024, la société utilise la comptabilité de couverture afin de limiter la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de certains passifs financiers. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 5 « Placements et produits de placement nets » et à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

Risque de taux d'intérêt et risque d'écart de crédit

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt est le risque de décalage entre l'impact des taux d'intérêt sur les actifs et passifs. Le risque d'écart de crédit est le risque de modification de la valeur des placements et d'autres actifs résultant de changements d'écarts de crédit. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt est que des pertes ou des gains économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement de flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur les instruments financiers et les contrats d'assurance.

La société gère le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit au moyen de politiques de gestion des risques et de placement qui sont mises à jour périodiquement. Pour bien gérer le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit ainsi que la disponibilité des fonds, la société utilise un portefeuille d'actifs qui reproduit étroitement ses passifs jusqu'à leur expiration ainsi que leur profil de risque. Les actifs sont choisis en fonction de leur montant, de leur flux de trésorerie et de leur rendement afin de correspondre aux caractéristiques des passifs répliqués. La société utilise aussi des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à des fins de réplication correspondent à celles utilisées pour les éléments sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des actifs maintenus à des fins de réplication aura un effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité à faire face à ses obligations. Cet effet sera compensé en partie par la variation des passifs répliqués, basée sur leurs propres caractéristiques. Le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance comprend principalement des produits d'assurance et des rentes qui sont des engagements à très long terme. La société privilégie une stratégie d'investissement qui vise à atteindre un équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie de réplication complète en raison d'un manque de disponibilité de titres à revenu fixe comportant de telles échéances. Le risque de taux d'intérêt résiduel est conforme à la gestion interne des risques et aux politiques de placement.

Certains contrats d'assurance émis par la société contiennent des garanties de taux d'intérêt pour lesquels la société couvre son exposition la plus volatile au moyen d'instruments financiers dérivés. La société n'a pas de concentration importante de risque de taux d'intérêt découlant de ces garanties.

Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit découle, entre autres, de l'incertitude des taux d'intérêt et des écarts de crédit futurs auxquels les placements venant à échéance seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des informations sur les dates d'échéance des placements de la société soumis au risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit. La plupart des autres prêts n'ont pas de date d'échéance; par conséquent, ils sont exclus du tableau suivant. Ils représentent un montant de 794 \$ au 31 décembre 2024 (838 \$ au 31 décembre 2023).

(en million de dollars)	2024		2023	
	Obligations	Prêts	Obligations	Prêts
Échéance de 1 an et moins	1 435 \$	324 \$	1 681 \$	371 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	2 679	1 259	2 172	1 356
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	3 869	998	3 213	1 011
Échéance de plus de 10 ans	24 707	69	22 874	84
Total	32 690 \$	2 650 \$	29 940 \$	2 822 \$

Au 31 décembre 2024, le taux de rendement effectif se situe entre 0,00 % et 13,15 % (0,00 % et 12,00 % au 31 décembre 2023) pour les obligations, entre 1,03 % et 9,50 % (0,97 % et 9,00 % au 31 décembre 2023) pour les prêts hypothécaires, entre 0,49 % et 34,99 % (0,49 % et 34,99 % au 31 décembre 2023) pour les prêts automobiles et entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,00 % au 31 décembre 2023) pour les autres prêts.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime

La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison des produits sur les actifs détenus dans le fonds général, des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts, et des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation.

La société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour toutes les garanties à l'échéance offertes par le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine. Dans ce programme, une grande partie des variations de la valeur économique des passifs est compensée par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'est pas conçu pour éliminer complètement les risques associés aux garanties couvertes.

Un certain nombre de facteurs peuvent modifier la qualité de la couverture et entraîner potentiellement un gain ou une perte dans le compte de résultat. La juste valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 6 256 \$ au 31 décembre 2024 (6 041 \$ au 31 décembre 2023). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* à la page 88.

Le passif lié aux garanties des fonds distincts accordées par la société est présenté dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

Risque de taux de change

Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change. Afin de se protéger contre le risque de taux de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés ». Le risque de taux de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

a) i) Sensibilités immédiates relatives au risque de marché

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) des :

Taux d'intérêt

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	(25)\$	— \$	(25)\$
Capitaux propres	(25)	25	(50)	25
Marge sur services contractuels	(25)	25	(25)	25

Écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	— \$	— \$	(25)\$
Capitaux propres	(75)	50	(75)	50
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	(25)\$	25 \$	(25)\$	25 \$
Capitaux propres	—	—	—	—
Marge sur services contractuels	(100)	75	(100)	75

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime (valeurs arrondies aux 10 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base
Résultat net	(50)\$	50 \$	(50)\$	50 \$
Capitaux propres	(50)	50	(50)	50
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2024			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(150)\$	(100)\$	100 \$	150 \$
Capitaux propres	(250)	(125)	125	225
Marge sur services contractuels	(675)	(275)	250	600

(en millions de dollars)	2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(150)\$	(75)\$	100 \$	200 \$
Capitaux propres	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels	(500)	(200)	175	450

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe sur les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net	(275)\$	275 \$	(275)\$	275 \$
Capitaux propres	(300)	300	(300)	300

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues.

Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La société établit des politiques de placement et de crédit qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques qui définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

La société a adopté une politique de gestion du risque lié à la réassurance, telle que mentionnée à la note 13 « Gestion du risque d'assurance », qui évite la concentration du risque. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés de manière cohérente avec le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance sous-jacent et conformément aux contrats de réassurance. Bien que la société dispose de contrats de réassurance, elle n'est pas dégagée de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs, dans la mesure où ces derniers seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu de leurs contrats de réassurance. Les contrats de réassurance de la société sont diversifiés de sorte que la société ne dépende pas d'un seul réassureur ni d'un seul contrat de réassurance.

b) i) Indicateurs de la qualité du crédit**Obligations par niveaux de qualité**

(en millions de dollars)	2024 ¹	2023
AAA	1 942 \$	1 975 \$
AA	8 794	8 691
A	11 513	11 291
BBB	10 221	7 806
BB et moins	220	177
Total	32 690 \$	29 940 \$

¹ Au 31 décembre, la société a révisé la technique utilisée pour déterminer la qualité du crédit.

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 3 357 \$ au 31 décembre 2024 (1 981 \$ au 31 décembre 2023).

Prêts

(en millions de dollars)	2024	2023
Prêts hypothécaires assurés	776 \$	972 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	417	454
Prêts automobiles et autres prêts	2 251	2 234
Total	3 444 \$	3 660 \$

La qualité du crédit des prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2024, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau A+ ou supérieur (A+ ou supérieur au 31 décembre 2023).

Contrats de réassurance

La société conclut des contrats de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les contrats de réassurance qui ne comportent pas de telles mesures d'atténuation du risque sont conclus avec des réassureurs bien établis et bien cotés. Les contrats de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs qui ont une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 99 % au 31 décembre 2024 (97 % au 31 décembre 2023).

b) ii) Provision pour pertes de crédit

Afin de gérer le risque de crédit, la société évalue, entre autres, la capacité de l'emprunteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts. La société effectue un suivi mensuel afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et elle prend les mesures nécessaires pour recouvrir les montants en souffrance. De plus, la société identifie les emprunteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque prêt au coût amorti dans l'une des listes suivantes :

Liste de suivi – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi.

Liste des emprunteurs sous surveillance – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi accru. Un prêt est déplacé de la liste de suivi à la liste des emprunteurs sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur ont pour effet d'accroître la probabilité que ce prêt subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché.

Liste des prêts dépréciés – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux prêts classés au coût amorti, ils sont présentés au net de la provision pour pertes de crédit.

Augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si, à la date de clôture, le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, la société fonde son évaluation sur l'évolution du risque de défaut sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, ce qui nécessite un jugement important. À cette fin, la société compare la probabilité de défaut de l'instrument financier à la date de clôture avec la probabilité de défaut à la date de comptabilisation initiale. Aux fins de cette évaluation, la société prend en compte des informations quantitatives et qualitatives ainsi que des informations sur les conditions économiques futures dans la mesure où elles affectent l'évaluation de la probabilité de défaut de l'instrument financier.

Quel que soit le résultat de l'évaluation ci-dessus, tous les instruments financiers en retard de 30 jours ou plus sont généralement considérés comme ayant connu une augmentation significative du risque de crédit et sont transférés vers la phase 2, même si les autres critères n'indiquent pas qu'une augmentation significative du risque de crédit s'est produite.

Principaux facteurs macroéconomiques

Le tableau suivant présente les facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer la provision pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chaque scénario, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, les valeurs moyennes des facteurs macroéconomiques au cours des 12 prochains mois (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 1) et sur la période de prévision restante (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 2) sont présentées ci-dessous.

	2024					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante
Taux de chômage	6,7 %	6,3 %	6,2 %	5,8 %	7,0 %	6,8 %
Taux de croissance du PIB réel	1,8 %	1,9 %	2,4 %	2,5 %	0,4 %	1,1 %
Taux du financement à un jour de la Banque du Canada	2,5 %	2,3 %	3,0 %	3,0 %	2,0 %	1,8 %

	2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante
Taux de chômage	6,2 %	6,1 %	5,3 %	5,5 %	7,1 %	6,9 %
Taux de croissance du PIB réel	0,6 %	1,9 %	1,8 %	3,2 %	(0,4)%	0,7 %
Taux du financement à un jour de la Banque du Canada	4,3 %	3,0 %	5,0 %	4,0 %	3,5 %	2,0 %

Une augmentation du taux de chômage ou du taux du financement à un jour de la Banque du Canada entraîneront généralement une augmentation de la provision pour pertes de crédit, tandis qu'une augmentation du taux de croissance du PIB réel entraînera généralement une diminution de la provision pour pertes de crédit.

Analyse de sensibilité de la provision pour pertes de crédit sur les prêts automobiles non dépréciés

Le tableau suivant présente une comparaison de la provision pour pertes de crédit de la société sur les prêts automobiles non dépréciés (phase 1 et phase 2) en fonction des pondérations de probabilités de trois scénarios avec la provision pour pertes de crédit résultant des simulations de chaque scénario pondérées à 100 % :

(en millions de dollars)	2024	2023
Solde de la provision pour pertes de crédit sur prêts automobiles non dépréciés	73 \$	66 \$
Scénarios		
100 % de base	73	65
100 % optimiste	72	62
100 % pessimiste	74	68

Provision pour pertes de crédit par phases

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit par phases :

	2024							
	Non dépréciés				Dépréciés		Total	
	Phase 1		Phase 2		Phase 3			
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
(en millions de dollars)								
Prêts automobiles	1 299 \$	(48)\$	223 \$	(25)\$	21 \$	(13)\$	1 543 \$	(86)\$
Autres prêts	795	(1)	—	—	—	—	795	(1)

	2023							
	Non dépréciés				Dépréciés		Total	
	Phase 1		Phase 2		Phase 3			
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
(en millions de dollars)								
Prêts automobiles	1 269 \$	(51)\$	186 \$	(15)\$	17 \$	(11)\$	1 472 \$	(77)\$
Autres prêts	840	(1)	—	—	—	—	840	(1)

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour pertes de crédit relative aux prêts automobiles :

(en millions de dollars)	2024				Total
	Non dépréciés		Dépréciés		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle		
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2023	51 \$	15 \$	11 \$		77 \$
Transferts ¹					
Entrées (sorties) de la phase 1	22	(18)	(4)		—
Entrées (sorties) de la phase 2	(17)	23	(6)		—
Entrées (sorties) de la phase 3	(1)	(13)	14		—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	(25)	19	85		79
Achats et montages	24	—	—		24
Décomptabilisation ³	(6)	(1)	—		(7)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	(3)	10	89		96
Radiations	—	—	(85)		(85)
Récupérations	—	—	(2)		(2)
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2024	48 \$	25 \$	13 \$		86 \$
	2023				
	Non dépréciés		Dépréciés		
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle		
(en millions de dollars)					Total
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2022	40 \$	13 \$	8 \$		61 \$
Transferts ¹					
Entrées (sorties) de la phase 1	17	(13)	(4)		—
Entrées (sorties) de la phase 2	(14)	16	(2)		—
Entrées (sorties) de la phase 3	(1)	(8)	9		—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	(12)	9	52		49
Achats et montages	27	—	—		27
Décomptabilisation ³	(6)	(2)	—		(8)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	11	2	55		68
Radiations	—	—	(55)		(55)
Récupérations	—	—	3		3
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2023	51 \$	15 \$	11 \$		77 \$

¹ Transferts de phase réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel les transferts ont eu lieu.

² Inclut la réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit (après transferts) attribuable principalement aux changements de volume et de niveau de qualité de crédit des prêts automobiles existants ainsi qu'aux changements des paramètres de risque et aux hypothèses du modèle.

³ Reprises sur provisions pour pertes de crédit résultant de remboursements totaux ou partiels (hors radiations et cessions).

Compte tenu de leur nature, les autres prêts font l'objet d'une provision pour pertes de crédit négligeable en raison de leur faible risque de crédit.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit relatives aux prêts automobiles par phases :

(en millions de dollars)	2024			
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Prêts automobiles¹				
Risque faible ²	1 264 \$	214 \$	— \$	1 478 \$
Risque moyen ²	33	9	—	42
Risque élevé ²	2	—	—	2
Dépréciés	—	—	21	21
Valeur comptable brute	1 299	223	21	1 543
Provision pour pertes de crédit	48	25	13	86
Valeur comptable	1 251 \$	198 \$	8 \$	1 457 \$
(en millions de dollars)	2023			
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Prêts automobiles¹				
Risque faible ²	1 222 \$	174 \$	— \$	1 396 \$
Risque moyen ²	44	11	—	55
Risque élevé ²	3	1	—	4
Dépréciés	—	—	17	17
Valeur comptable brute	1 269	186	17	1 472
Provision pour pertes de crédit	51	15	11	77
Valeur comptable	1 218 \$	171 \$	6 \$	1 395 \$

¹ La notation du risque de crédit reflète la perception du risque d'un prêteur non privilégié.

² Le risque faible est considéré comme quasi préférentiel, le risque moyen est considéré comme non préférentiel, et le risque élevé est considéré comme sous-préférentiel.

Exposition maximale au risque de crédit sur les prêts automobiles dépréciés

La société atténue le risque de crédit en enregistrant un privilège sur le véhicule sous-jacent financé. Au 31 décembre 2024, l'exposition maximale au risque de crédit des prêts automobiles dépréciés est de 21 \$ (17 \$ au 31 décembre 2023) et la valeur de garantie attendue est de 35 % de ce montant (35 % au 31 décembre 2023).

b) iii) Autre information sur le risque de crédit

Immeubles de placement

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

(en millions de dollars)	2024	2023
Échéance de 1 an et moins	77 \$	81 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	212	237
Échéance de plus de 5 ans	345	361
Total	634 \$	679 \$

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels

À la suite d'une transaction avec une contrepartie non liée effectuée dans les années précédentes, la société a décomptabilisé les prêts hypothécaires résidentiels titrisés qu'elle détenait et a comptabilisé des obligations gouvernementales à son actif. Durant l'exercice, les obligations sont venues à échéance. Par conséquent, au 31 décembre 2024, la valeur comptable et la juste valeur des obligations gouvernementales sont de 0 \$ (53 \$ au 31 décembre 2023). Le passif de titrisation relatif à ces prêts, présenté dans *Autres éléments de passif*, n'a pas été décomptabilisé puisque la société est partie à un contrat de swap de rendement total et elle demeure responsable des passifs afférents.

Titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, pour ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires cédés sont de 118 \$ (245 \$ au 31 décembre 2023).

La valeur comptable et la juste valeur du passif de titrisation pour les prêts hypothécaires résidentiels, multirésidentiels et non résidentiels sont de 89 \$ au 31 décembre 2024 (259 \$ au 31 décembre 2023).

Prêts de titres

La société effectue des prêts de titres pour produire des revenus additionnels. Certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres établissements pour de courtes périodes. Une garantie, qui représente entre 102 % et 105 % au 31 décembre 2024 (entre 102 % et 105 % au 31 décembre 2023) de la juste valeur des titres prêtés selon leur nature, est déposée par l'emprunteur auprès d'un agent de prêts, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres prêtés aient été rendus à la société. La juste valeur des titres prêtés est vérifiée quotidiennement, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise au fur et à mesure que les cours fluctuent. La société a pour pratique d'obtenir de l'agent de prêts une garantie en cas de défaut de la contrepartie et en cas d'insuffisance de la garantie. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable des titres prêtés par la société qui sont pris en compte dans les placements s'établit à environ 1 557 \$ (2 052 \$ au 31 décembre 2023).

Droit compensatoire, garanties détenues et cédées

La société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et conformément à l'annexe des conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la société. Le montant des actifs à donner en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Cette juste valeur est surveillée quotidiennement. Les actifs mis en garantie sont composés, entre autres, de trésorerie, de bons du Trésor ainsi que d'obligations du gouvernement du Canada. La société peut recevoir des actifs en garantie de la contrepartie. Selon les conditions stipulées à l'annexe de soutien de crédit, la société peut être autorisée à vendre ou à redonner en garantie les actifs qu'elle reçoit. De plus, en vertu de l'accord-cadre de l'ISDA et du GMRA, la société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. Le tableau qui suit présente l'incidence de la compensation conditionnelle sur la situation financière ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (CSA).

2024				
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
(en millions de dollars)				
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 066 \$	773 \$	108 \$	185 \$
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 9)	87	—	87	—
	1 153 \$	773 \$	195 \$	185 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 060 \$	773 \$	312 \$	(25)\$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 16)	838	—	838	—
	1 898 \$	773 \$	1 150 \$	(25)\$
2023				
	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
(en millions de dollars)				
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 787 \$	771 \$	957 \$	59 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	787 \$	771 \$	2 \$	14 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 16)	10	—	10	—
	797 \$	771 \$	12 \$	14 \$

Étant donné que la société ne compense pas les instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, le montant net des instruments financiers est identique au montant brut des instruments financiers.

Les *Garanties financières reçues/affectées* présentées dans les tableaux ci-dessus excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options et les contrats de swaps garanties par une chambre de compensation, les montants relatifs aux actifs des fonds distincts, le surdimensionnement ainsi que des garanties plus que suffisantes sur les instruments financiers dérivés. La valeur totale des garanties reçues est de 478 \$ au 31 décembre 2024 sur les actifs d'instruments financiers dérivés (1 502 \$ au 31 décembre 2023) et de 87 \$ sur les titres acquis en vertu de conventions de revente (aucun au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, la société a affecté 767 \$ en garantie sur les passifs d'instruments financiers dérivés (623 \$ au 31 décembre 2023) et 838 \$ sur les titres vendus en vertu de conventions de rachat (10 \$ au 31 décembre 2023).

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

La société a déterminé que ses investissements dans des titres adossés à des créances ainsi que ses investissements dans les unités de fonds de placement et les actions privées représentent des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées.

Les titres adossés à des créances mobilières et les titres hypothécaires sont gérés par des entités qui regroupent des actifs semblables et qui vendent ceux-ci à des investisseurs qui reçoivent totalement ou partiellement les flux de trésorerie ainsi générés. Ces entités sont gérées par des gestionnaires qui ne sont pas liés à la société.

Les unités de fonds de placement dans lesquelles la société investit ont pour but de générer une croissance du capital. Ces unités de fonds de placement sont gérées par des gestionnaires externes à la société ou par des gestionnaires internes, par l'intermédiaire de filiales de la société. Les gestionnaires appliquent diverses stratégies de placement afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. La société investit aussi dans les unités de fonds par l'intermédiaire de ses fonds distincts.

Le tableau ci-dessous présente les entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Valeur comptable	Risque maximal	Valeur comptable	Risque maximal
Obligations – gouvernementales				
Titres hypothécaires garantis	104 \$	104 \$	80 \$	80 \$
Obligations – sociétés et autres				
Titres hypothécaires non garantis	121	121	30	30
Titres adossés à des créances mobilières	203	203	5	5
	428	428	115	115
Actions				
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	815	815	476	476
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	565	565	459	459
Actions privées	2 489	2 489	2 067	2 067
	3 869	3 869	3 002	3 002
Total	4 297 \$	4 297 \$	3 117 \$	3 117 \$

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds communs de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élevaient à 13 290 \$ au 31 décembre 2024 (12 204 \$ au 31 décembre 2023).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	2024	2023
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations (sociétés et autres)		
Finance	4 703 \$	4 069 \$
Services aux collectivités	5 775	5 640
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	3 468	3 244
Énergie	2 946	2 179
Industrie	1 787	1 613
Communications	2 528	2 134
Autres	1 310	1 158
Total	22 517 \$	20 037 \$

Prêts par régions et par types

(en millions de dollars)	2024					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	6 \$	509 \$	97 \$	162 \$	— \$	774 \$
Non résidentiels	—	—	—	2	—	2
	6	509	97	164	—	776
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	10	53	18	104	185
Non résidentiels	10	12	74	64	72	232
	10	22	127	82	176	417
Prêts automobiles et autres prêts	201	696	722	628	4	2 251
Total	217 \$	1 227 \$	946 \$	874 \$	180 \$	3 444 \$

(en millions de dollars)	2023					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	9 \$	616 \$	105 \$	240 \$	— \$	970 \$
Non résidentiels	—	—	—	2	—	2
	9	616	105	242	—	972
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	35	45	18	112	210
Non résidentiels	18	23	77	76	50	244
	18	58	122	94	162	454
Prêts automobiles et autres prêts	198	727	732	577	—	2 234
Total	225 \$	1 401 \$	959 \$	913 \$	162 \$	3 660 \$

Immeubles de placement par types

(en millions de dollars)	2024	2023
Bureaux	1 271 \$	1 364 \$
Commerces de détail	110	103
Industriels	68	68
Terrains et autres	70	76
Total	1 519 \$	1 611 \$

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance.

Des politiques et des procédures sont en place pour atténuer l'exposition de la société au risque de liquidité. Notamment, la politique de la société en matière de gestion du risque de liquidité établit l'évaluation et la détermination de ce qui constitue un risque de liquidité pour la société. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration pour approbation. La conformité à la politique fait l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Bien que la nature relativement illiquide des contrats d'assurance permette à la société d'investir dans des actifs moins liquides mais à rendement plus élevé, le risque de liquidité découle des fonds composés d'actifs illiquides et résulte de décalages dans les profils de liquidité des actifs et des passifs. La société utilise également des instruments financiers dérivés dans sa stratégie d'investissement. Le risque de liquidité des instruments financiers dérivés découle de la nécessité de fournir des garanties pour couvrir les pertes sur les instruments financiers dérivés. La société maintient un portefeuille d'actifs hautement négociables et diversifiés qui peuvent être facilement liquidés en cas d'interruption imprévisible des flux de trésorerie. La société dispose également de marges de crédit auxquelles elle peut accéder pour répondre à ses besoins de liquidités.

Les tableaux suivants indiquent les échéances du passif relatif aux contrats d'assurance, du passif relatif aux contrats de réassurance, des passifs financiers et des obligations locatives. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance (excluant le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts) et du passif relatif aux contrats de réassurance sont fondés sur les estimations des flux de trésorerie nets non actualisés qui devraient être versés au cours des périodes présentées et excluent les passifs au titre de la couverture restante mesurés selon la MRP, tandis que les profils de maturité des passifs financiers sont fondés sur l'échéance contractuelle non actualisée. Les profils de maturité des obligations locatives sont présentés selon l'échéance contractuelle actualisée. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats de réassurance qui sont en position d'entrée nette de trésorerie sont présentés à zéro.

(en millions de dollars)	2024				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	249 \$	— \$	— \$	116 235 \$	116 484 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	5 232	611	365	144	6 352
Instruments financiers dérivés	456	126	11	467	1 060
Autres passifs financiers	955	112	27	53	1 147
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	838	—	—	—	838
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	397	—	—	—	397
Passifs de titrisation	83	—	6	—	89
Dette hypothécaire	—	—	2	—	2
Obligations locatives	21	30	15	35	101
Déventures	400	—	—	1 494	1 894
Total	8 631 \$	879 \$	426 \$	118 428 \$	128 364 \$

(en millions de dollars)	2023				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	405 \$	— \$	16 \$	104 849 \$	105 270 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	4 920	771	279	80	6 050
Instruments financiers dérivés	338	233	12	204	787
Autres passifs financiers	1 236	85	19	20	1 360
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	10	—	—	—	10
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	329	—	—	—	329
Passifs de titrisation	172	81	6	—	259
Dette hypothécaire	—	—	3	—	3
Obligations locatives	19	32	17	39	107
Déventures	—	—	—	1 499	1 499
Total	7 429 \$	1 202 \$	352 \$	106 691 \$	115 674 \$

Les montants du passif relatif aux contrats d'assurance qui sont payables sur demande et la valeur comptable des portefeuilles auxquels ils se rapportent sont indiqués ci-dessous :

(en millions de dollars)	2024	2023
Montants payables sur demande	10 470 \$	9 236 \$
Valeur comptable	23 155	22 108

Le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts est exclu des montants payables sur demande et de la valeur comptable.

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	2025	2026	2027	2028	2029
Passifs de titrisation	2 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	3	3	2	2	2
Déventures	66 \$	61 \$	61 \$	61 \$	61 \$

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 30 « Garanties, engagements et éventualités ».

d) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited (RBSL), de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM), qui réunit des représentants d'entreprises du secteur financier et d'institutions publiques, a choisi de remplacer le taux CDOR par le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA), également administré par RBSL.

Des instruments financiers dérivés d'un montant nominal de 8 498 \$ et des passifs financiers d'une valeur comptable de 1 097 \$ au 31 décembre 2023 étaient visés par la réforme du taux CDOR. En date du 28 juin 2024, la transition progressive vers l'utilisation du taux CORRA était complétée sauf pour des débiteurs subordonnés d'une valeur comptable de 799 \$ au 31 décembre 2024 dont le taux de référence sera choisi avant leurs dates respectives d'application de taux variable. La transition vers le taux CORRA n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat net de la société.

8 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2024 est de 1 066 \$ (1 785 \$ en 2023). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars)	2024					
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	833 \$	4 \$	57 \$	894 \$	21 \$	(16)\$
Contrats à terme standardisés	574	—	—	574	—	—
Options	6 300	—	—	6 300	235	(68)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	30	240	7 007	7 277	445	(84)
Contrats à terme de gré à gré	6 515	—	—	6 515	13	(113)
Options	674	198	—	872	18	(18)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 099	3 902	11 092	16 093	283	(644)
Contrats à terme standardisés	64	—	—	64	—	—
Contrats à terme de gré à gré	9 137	—	—	9 137	51	(117)
Autres contrats dérivés						
	1	1	—	2	—	—
Total	25 227 \$	4 345 \$	18 156 \$	47 728 \$	1 066 \$	(1 060)\$

2023

(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	738 \$	156 \$	67 \$	961 \$	37 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	449	—	—	449	—	(15)
Options	5 528	—	—	5 528	270	(110)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	46	245	5 732	6 023	473	(39)
Contrats à terme de gré à gré	7 840	—	—	7 840	269	(60)
Options	350	106	—	456	5	(5)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 853	3 898	7 896	13 647	272	(411)
Contrats à terme standardisés	96	—	—	96	1	—
Contrats à terme de gré à gré	8 002	200	—	8 202	459	(144)
Autres contrats dérivés	1	2	—	3	1	—
Total	24 903 \$	4 607 \$	13 695 \$	43 205 \$	1 787 \$	(787)\$

2024

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	45 741 \$	1 064 \$	(1 018)\$
Couverture d'un investissement net	1 983	—	(42)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de marché	4	2	—
Total des instruments financiers dérivés	47 728 \$	1 066 \$	(1 060)\$

2023

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	40 518 \$	1 670 \$	(775)\$
Couverture d'un investissement net	2 335	113	(3)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	352	4	(9)
Total des instruments financiers dérivés	43 205 \$	1 787 \$	(787)\$

La société a choisi, comme le permet IFRS 9 *Instruments financiers*, de continuer à appliquer les exigences de comptabilité de couverture de IAS 39 *Instruments financiers* jusqu'au 31 mars 2024. Au 1^{er} avril 2024, la société a choisi d'appliquer les exigences de comptabilité de couverture de IFRS 9 pour toutes ses relations de couvertures comptables.

Couverture d'un investissement net

Au 31 décembre 2024, les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2023) et un taux de change CAD/USD moyen de 0,7127 (0,7211 au 31 décembre 2023). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Couverture du risque de change

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la société a mis fin à une relation de couverture de flux de trésorerie mise en place afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change lors des transactions prévues. La société utilisait des contrats à terme de gré à gré qui avaient des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2023) et un taux de change CAD/USD moyen de 0,7322 (0,7322 au 31 décembre 2023). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture du risque de marché

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la société a mis en place une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition à la volatilité des prix des marchés lors des transactions prévues. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances de 2 ans ou moins au 31 décembre 2024. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Autres éléments d'actif

(en millions de dollars)	2024	2023
Produits de placement échus et à recevoir	398 \$	380 \$
Sommes à recevoir des représentants	232	203
Comptes à recevoir	1 595	1 184
Commissions différées	46	49
Frais payés d'avance	137	80
Linéarisation des loyers	33	33
Impôts à recevoir	129	173
Fonds déposés en fiducie	1 094	911
Titres acquis en vertu de conventions de revente	87	—
Avantages postérieurs à l'emploi	229	134
Divers	9	10
Total	3 989 \$	3 157 \$

Le montant des *Autres éléments d'actif* que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 2 354 \$ (1 940 \$ au 31 décembre 2023).

10 › Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation		Autres immobilisations corporelles	Total
	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres		
Coût						
Solde au 31 décembre 2022	39 \$	184 \$	148 \$	12 \$	266 \$	649 \$
Acquisitions	—	8	15	6	27	56
Dispositions/radiations	—	—	(6)	(8)	(4)	(18)
Transfert vers les immeubles de placement	(2)	(20)	—	—	—	(22)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2023	37	171	157	10	289	664
Acquisitions	—	4	12	2	33	51
Acquisition d'entreprises	—	—	2	—	5	7
Dispositions/radiations	—	—	(6)	(4)	(7)	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	2	—	3	6
Solde au 31 décembre 2024	37	176	167	8	323	711
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2022	—	66	55	12	179	312
Amortissement de l'exercice	—	7	17	2	30	56
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(3)	(8)	(2)	(13)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(11)	—	—	—	(11)
Solde au 31 décembre 2023	—	62	69	6	207	344
Amortissement de l'exercice	—	6	18	2	29	55
Amortissement acquis par acquisition d'entreprises	—	—	1	—	4	5
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(4)	(4)	(6)	(14)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	1	—	2	4
Solde au 31 décembre 2024	—	69	85	4	236	394
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	37 \$	107 \$	82 \$	4 \$	87 \$	317 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	37 \$	109 \$	88 \$	4 \$	82 \$	320 \$

11 › Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles (en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
Coût				
Solde au 31 décembre 2022	947 \$	1 227 \$	320 \$	2 494 \$
Acquisitions	206	41	—	247
Acquisition d'entreprises	—	17	—	17
Dispositions/radiations	(11)	(4)	—	(15)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1)	(15)	—	(16)
Solde au 31 décembre 2023	1 141	1 266	320	2 727
Acquisitions	176	73	—	249
Acquisition d'entreprises	28	18	—	46
Dispositions/radiations	(51)	(5)	—	(56)
Incidence des fluctuations des taux de change	8	51	—	59
Solde au 31 décembre 2024	1 302	1 403	320	3 025
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2022	351	359	—	710
Amortissement de l'exercice	91	88	—	179
Amortissement sur dispositions/radiations	(4)	(2)	—	(6)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(3)	—	(3)
Solde au 31 décembre 2023	438	442	—	880
Amortissement de l'exercice	105	96	—	201
Amortissement sur dispositions/radiations	(36)	(1)	—	(37)
Incidence des fluctuations des taux de change	2	15	—	17
Solde au 31 décembre 2024	509	552	—	1 061
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	793 \$	851 \$	320 \$	1 964 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	703 \$	824 \$	320 \$	1 847 \$
Goodwill (en millions de dollars)				
Solde au 31 décembre 2022				1 318 \$
Acquisition d'entreprises				18
Incidence des fluctuations des taux de change				(18)
Solde au 31 décembre 2023				1 318
Acquisition d'entreprises				103
Incidence des fluctuations des taux de change				69
Solde au 31 décembre 2024				1 490 \$

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Assurance, Canada				
Assurance individuelle	6 \$	143 \$	6 \$	143 \$
Assurance collective et Services aux concessionnaires	3	140	3	140
Assurance de dommages	—	73	—	73
Gestion de patrimoine				
Gestion de patrimoine individuel	308	281	308	280
Affaires américaines				
Assurance individuelle et Services aux concessionnaires	3	839	3	668
Placements				
	—	14	—	14
Total	320 \$	1 490 \$	320 \$	1 318 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisition d'entreprises précédentes de la société. En fonction du secteur d'activité de l'UGT, les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion, le ratio cours/actif sous administration ou un multiple basé sur les résultats. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Les calculs de la valeur d'utilité s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés avant impôts et constituent des valeurs estimatives qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont approuvées par la direction et couvrent une période de 5 ans. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT ou d'un groupe d'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, le rendement anticipé des marchés financiers, les frais et lorsqu'applicable la mortalité et les déchéances, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 11 % et 17 % avant impôts (entre 12 % et 17 % avant impôts en 2023). À l'issue du test de dépréciation annuel de l'UGT Services aux concessionnaires du secteur *Affaires américaines* en date du 30 septembre 2024, la direction a identifié un risque de sensibilité aux différentes hypothèses utilisées aux fins de l'établissement de sa valeur recouvrable. Des changements raisonnables apportés aux plus importantes de ces hypothèses pourraient se traduire par une réduction partielle de la valeur du goodwill qui est affecté à cette UGT. Il convient de noter qu'un risque supplémentaire émerge en raison de l'instabilité économique et financière potentielle ainsi que des tensions géopolitiques entre les États-Unis et le Canada, qui pourraient également impacter négativement la valeur recouvrable de l'UGT.

12 › Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte financière attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*. Pour les contrats qui génèrent un risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts*. Pour les contrats qui ne génèrent pas de risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts*.

Le tableau ci-dessous présente les éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds distincts ainsi que ceux des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, soit l'actif net des fonds distincts, et montre leur composition. La juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe, qui sont calculés selon la méthode des honoraires variables, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts* à la note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » et la juste valeur liée aux éléments sous-jacents des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, qui sont comptabilisés au coût amorti, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* à la note 15 « Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts ».

(en millions de dollars)	2024	2023
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 707 \$	1 323 \$
Obligations	7 489	6 793
Actions et fonds de placement	43 623	33 849
Prêts hypothécaires	55	58
Instruments financiers dérivés	4	18
Autres éléments d'actif	617	210
	53 495	42 251
Passif		
Créditeurs et frais courus	920	414
Actif net	52 575 \$	41 837 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2024	2023
Solde au début	41 837 \$	37 334 \$
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	9 890	6 435
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	2 059	1 430
Variation de la juste valeur des placements	5 710	3 267
	59 496	48 466
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	6 012	5 863
Frais d'exploitation	909	766
	6 921	6 629
Solde à la fin	52 575 \$	41 837 \$

	2024	2023
Type de fonds		
Actions	49 %	50 %
Équilibré	32 %	33 %
Revenu fixe	18 %	16 %
Marché monétaire	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an.

13 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Lors de la conception et de la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée, entraînant ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

Risque d'assurance

Comportement des titulaires de polices – Risque que les actions des titulaires de police, incluant les déchéances et les abandons, diffèrent défavorablement de ce qui était attendu.

Mortalité – Risque que les taux de mortalité dévient défavorablement de ce qui était attendu.

Morbidité – Risque que l'invalidité, la maladie et les montants de prestations reliés aux dépenses médicales réels soient plus élevés que les bénéfiques attendus.

Dépenses – Risque d'une augmentation des dépenses d'assurance futures reliées à la gestion des polices en vigueur, au renouvellement des commissions, aux dépenses générales et aux impôts.

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Contrôles et processus pour gérer le risque d'assurance

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé avec les titulaires de polices ou leur être transféré par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfiques futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de tarification et de conception de produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement du Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

Dans une société d'assurance, l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance* est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les pratiques d'évaluation actuarielle reconnues de l'Institut canadien des actuaires (ICA) (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs d'activité et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (iA Assurance), une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon l'unité d'exploitation, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société le recouvrement de la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

Analyse de sensibilité

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres, ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Le tableau suivant présente les sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance. Ces sensibilités sont ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant, et leurs valeurs sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près.

(en millions de dollars)	2024			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 %	(45)\$	(60)\$	(560)\$	(580)\$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(65)	(10)	(275)	(140)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	—	—	(50)	(45)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(40)	(45)	(105)	(65)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	(5)	(5)	(115)	(115)
2023				
(en millions de dollars)	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
	Comportement des titulaires de polices			
Effet d'une détérioration de 10 %	— \$	5 \$	(525)\$	(580)\$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	—	—	(100)	(100)

La détérioration de 10 % de l'hypothèse relative au comportement des titulaires de polices s'exprime en supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

La détérioration de 2 % de l'hypothèse de mortalité relative aux produits d'assurance s'exprime en supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance, tandis que celle relative aux produits de rente s'exprime en supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse de morbidité s'exprime en supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse relative aux dépenses s'exprime en supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

14 › Contrats d'assurance et contrats de réassurance

A) Variations des soldes des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

a) Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance

	2024			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance				
Passif relatif aux contrats d'assurance	25 441 \$	7 210 \$	4 243 \$	36 894 \$
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	38 149	—	38 149
	25 441	45 359	4 243	75 043
Actif relatif aux contrats d'assurance	105	—	—	105
Contrats de réassurance				
Actif relatif aux contrats de réassurance	233	605	2 544	3 382
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—
	2023			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance				
Passif relatif aux contrats d'assurance	24 509 \$	5 723 \$	3 398 \$	33 630 \$
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	30 201	—	30 201
	24 509	35 924	3 398	63 831
Actif relatif aux contrats d'assurance	167	—	—	167
Contrats de réassurance				
Actif relatif aux contrats de réassurance	191	54	2 067	2 312
Passif relatif aux contrats de réassurance	8	—	—	8

b) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par couverture restante et sinistres survenus

2024

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 562 \$	435 \$	2 366 \$	258 \$	9 \$	33 630 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(225)	—	58	—	—	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	60 538	435	2 424	258	9	63 664
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(2 740)	—	—	—	—	(2 740)
Autres contrats	(4 062)	—	—	—	—	(4 062)
	(6 802)	—	—	—	—	(6 802)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(81)	3 264	1 491	7	4 681
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	762	—	—	—	—	762
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	97	—	—	—	97
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	57	(3)	(7)	47
	762	16	3 321	1 488	—	5 587
Charges (produits) financiers d'assurance	6 993	38	94	7	—	7 132
Montants reconnus dans le résultat net	953	54	3 415	1 495	—	5 917
Composants d'investissement et remboursements de primes	(4 221)	—	4 221	—	—	—
Effet des variations de taux de change	306	5	17	6	—	334
	(3 915)	5	4 238	6	—	334
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	15 487	—	—	—	—	15 487
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(7 423)	(1 463)	—	(8 886)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(2 011)	—	—	—	—	(2 011)
	13 476	—	(7 423)	(1 463)	—	4 590
Contrats acquis au cours de l'exercice	371	—	62	—	—	433
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	71 423 \$	494 \$	2 716 \$	296 \$	9 \$	74 938 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	33 441 \$	494 \$	2 654 \$	296 \$	9 \$	36 894 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(167)	—	62	—	—	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	71 423 \$	494 \$	2 716 \$	296 \$	9 \$	74 938 \$

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	27 026 \$	237 \$	2 197 \$	216 \$	9 \$	29 685 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(272)	3	54	—	—	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	53 655	240	2 251	216	9	56 371
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(2 653)	—	—	—	—	(2 653)
Autres contrats	(3 087)	—	—	—	—	(3 087)
	(5 740)	—	—	—	—	(5 740)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(69)	2 879	1 223	6	4 039
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	577	—	—	—	—	577
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	250	—	—	—	250
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	30	4	(7)	27
	577	181	2 909	1 227	(1)	4 893
Charges (produits) financiers d'assurance	6 709	15	109	7	1	6 841
Montants reconnus dans le résultat net	1 546	196	3 018	1 234	—	5 994
Composants d'investissement et remboursements de primes	(4 829)	—	4 829	—	—	—
Effet des variations de taux de change	(86)	(1)	(4)	(2)	—	(93)
	(4 915)	(1)	4 825	(2)	—	(93)
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	12 040	—	—	—	—	12 040
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(7 670)	(1 190)	—	(8 860)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(1 788)	—	—	—	—	(1 788)
	10 252	—	(7 670)	(1 190)	—	1 392
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	60 538 \$	435 \$	2 424 \$	258 \$	9 \$	63 664 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 562 \$	435 \$	2 366 \$	258 \$	9 \$	33 630 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(225)	—	58	—	—	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	60 538 \$	435 \$	2 424 \$	258 \$	9 \$	63 664 \$

c) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation des contrats d'assurance non évalués selon la MRP :

2024

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels		Total	
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats		Total de la marge sur services contractuels
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	22 749 \$	3 416 \$	4 511 \$	794 \$	5 305 \$	31 470 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(531)	29	124	211	335	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	52 419	3 445	4 635	1 005	5 640	61 504
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(478)	(206)	(684)	(684)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(329)	—	—	—	(329)
Ajustements d'expérience	(130)	—	—	—	—	(130)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(1 016)	415	—	655	655	54
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(629)	53	656	(80)	576	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	(10)	64	—	—	—	54
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	80	(23)	—	—	—	57
	(1 705)	180	178	369	547	(978)
Charges (produits) financiers d'assurance	6 882	126	(28)	40	12	7 020
Montants reconnus dans le résultat net	5 177	306	150	409	559	6 042
Effet de la variation des taux de change	69	32	33	17	50	151
Flux de trésorerie	4 276	—	—	—	—	4 276
Contrats acquis au cours de l'exercice	52	145	—	236	236	433
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	61 993 \$	3 928 \$	4 818 \$	1 667 \$	6 485 \$	72 406 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	24 336 \$	3 896 \$	4 692 \$	1 438 \$	6 130 \$	34 362 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(492)	32	126	229	355	(105)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	38 149	—	—	—	—	38 149
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	61 993 \$	3 928 \$	4 818 \$	1 667 \$	6 485 \$	72 406 \$

(en millions de dollars)	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur		Total de la marge sur services contractuels	
				Autres contrats		
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	19 540 \$	2 971 \$	4 708 \$	496 \$	5 204 \$	27 715 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(324)	27	5	77	82	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	46 117	2 998	4 713	573	5 286	54 401
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(445)	(140)	(585)	(585)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(302)	—	—	—	(302)
Ajustements d'expérience	7	—	—	—	—	7
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(867)	338	—	596	596	67
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(401)	96	351	(46)	305	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	140	19	—	—	—	159
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	26	4	—	—	—	30
	(1 095)	155	(94)	410	316	(624)
Charges (produits) financiers d'assurance	6 375	299	27	24	51	6 725
Montants reconnus dans le résultat net	5 280	454	(67)	434	367	6 101
Effet de la variation des taux de change	(21)	(7)	(11)	(2)	(13)	(41)
Flux de trésorerie	1 043	—	—	—	—	1 043
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	52 419 \$	3 445 \$	4 635 \$	1 005 \$	5 640 \$	61 504 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	22 749 \$	3 416 \$	4 511 \$	794 \$	5 305 \$	31 470 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(531)	29	124	211	335	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	52 419 \$	3 445 \$	4 635 \$	1 005 \$	5 640 \$	61 504 \$

d) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par couverture restante et sinistres survenus

2024

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 759 \$	221 \$	207 \$	120 \$	5 \$	2 312 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	97	6	(111)	—	—	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 856	227	96	120	5	2 304
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 469)	—	—	—	—	(1 469)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	1	668	624	1	1 294
	(1 469)	1	668	624	1	(175)
Produits (charges) financiers de réassurance	121	4	(3)	3	1	126
Montants reconnus dans le résultat net	(1 348)	5	665	627	2	(49)
Effet de la variation des taux de change	196	1	10	(6)	—	201
Flux de trésorerie						
Primes payées	2 069	—	—	—	—	2 069
Sommes reçues	—	—	(683)	(619)	—	(1 302)
	2 069	—	(683)	(619)	—	767
Contrats acquis au cours de l'exercice	108	—	51	—	—	159
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	2 881 \$	233 \$	139 \$	122 \$	7 \$	3 382 \$

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 986 \$	3 \$	68 \$	(15)\$	6 \$	2 048 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(364)	82	49	—	—	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 622	85	117	(15)	6	1 815
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 199)	—	—	—	—	(1 199)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	139	620	447	(1)	1 205
	(1 199)	139	620	447	(1)	6
Produits (charges) financiers de réassurance	149	3	2	1	—	155
Montants reconnus dans le résultat net	(1 050)	142	622	448	(1)	161
Effet de la variation des taux de change	(56)	—	(2)	2	—	(56)
Flux de trésorerie						
Primes payées	1 340	—	—	—	—	1 340
Sommes reçues	—	—	(641)	(315)	—	(956)
	1 340	—	(641)	(315)	—	384
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 856 \$	227 \$	96 \$	120 \$	5 \$	2 304 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 759 \$	221 \$	207 \$	120 \$	5 \$	2 312 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	97	6	(111)	—	—	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 856 \$	227 \$	96 \$	120 \$	5 \$	2 304 \$

e) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation pour les contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

2024

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	230 \$	933 \$	(110)\$	(215)\$	(325)\$	838 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(54)	6	(1)	41	40	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	176	939	(111)	(174)	(285)	830
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	12	13	25	25
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(70)	—	—	—	(70)
Ajustements d'expérience	(53)	—	—	—	—	(53)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(24)	76	—	(46)	(46)	6
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(2)	(18)	(20)	(20)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	134	(23)	(81)	(30)	(111)	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	3	38	—	—	—	41
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	4	(1)	—	—	—	3
	64	20	(71)	(81)	(152)	(68)
Produits (charges) financiers de réassurance	20	34	(3)	(8)	(11)	43
Montants reconnus dans le résultat net	84	54	(74)	(89)	(163)	(25)
Effet de la variation des taux de change	74	7	—	(2)	(2)	79
Flux de trésorerie	626	—	—	—	—	626
	700	7	—	(2)	(2)	705
Contrats acquis au cours de l'exercice	70	53	—	36	36	159
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 030 \$	1 053 \$	(185)\$	(229)\$	(414)\$	1 669 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 030 \$	1 053 \$	(185)\$	(229)\$	(414)\$	1 669 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—	—
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 030 \$	1 053 \$	(185)\$	(229)\$	(414)\$	1 669 \$

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	769 \$	58 \$	10 \$	(29)\$	(19)\$	808 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(738)	774	(179)	(90)	(269)	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	31	832	(169)	(119)	(288)	575
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	14	10	24	24
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(62)	—	—	—	(62)
Ajustements d'expérience	61	—	—	—	—	61
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(44)	52	—	(6)	(6)	2
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(4)	(1)	(5)	(5)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(10)	13	51	(54)	(3)	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	125	9	—	—	—	134
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	(1)	(1)	—	—	—	(2)
	131	11	61	(51)	10	152
Produits (charges) financiers de réassurance	(15)	97	(3)	(5)	(8)	74
Montants reconnus dans le résultat net	116	108	58	(56)	2	226
Effet de la variation des taux de change	(21)	(1)	—	1	1	(21)
Flux de trésorerie	50	—	—	—	—	50
	29	(1)	—	1	1	29
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	176 \$	939 \$	(111)\$	(174)\$	(285)\$	830 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	230 \$	933 \$	(110)\$	(215)\$	(325)\$	838 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(54)	6	(1)	41	40	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	176 \$	939 \$	(111)\$	(174)\$	(285)\$	830 \$

B) Produits d'assurance

	2024			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats non évalués selon la MRP				
Variation du passif au titre de la couverture restante				
Marge sur services contractuels pour services fournis	283 \$	324 \$	77 \$	684 \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	242	43	61	346
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	2 161	708	427	3 296
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	303	62	113	478
	2 989	1 137	678	4 804
Contrats évalués selon la MRP	986	—	1 012	1 998
Total des produits d'assurance	3 975 \$	1 137 \$	1 690 \$	6 802 \$
	2023			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats non évalués selon la MRP				
Variation du passif au titre de la couverture restante				
Marge sur services contractuels pour services fournis	275 \$	245 \$	65 \$	585 \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	230	32	40	302
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	1 925	629	249	2 803
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	217	33	67	317
	2 647	939	421	4 007
Contrats évalués selon la MRP	860	—	873	1 733
Total des produits d'assurance	3 507 \$	939 \$	1 294 \$	5 740 \$

C) Effet des contrats initialement comptabilisés

Les tableaux suivants présentent l'effet sur les composants d'évaluation résultant de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et des contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

a) Contrats d'assurance

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2024				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 747 \$	716 \$	— \$	— \$	3 463 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	838	87	—	—	925
	3 585	803	—	—	4 388
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 125)	(805)	—	—	(4 930)
Ajustement au titre du risque non financier	181	46	—	—	227
Marge sur services contractuels	359	—	—	—	359
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	44 \$	— \$	— \$	44 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2024				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 468 \$	5 \$	— \$	— \$	2 473 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	267	—	—	—	267
	2 735	5	—	—	2 740
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(3 066)	(3)	—	—	(3 069)
Ajustement au titre du risque non financier	101	—	—	—	101
Marge sur services contractuels	230	—	—	—	230
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	2 \$	— \$	— \$	2 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2024				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	643 \$	206 \$	2 247 \$	— \$	3 096 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	348	116	—	—	464
	991	322	2 247	—	3 560
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 124)	(334)	(2 195)	—	(3 653)
Ajustement au titre du risque non financier	67	20	145	—	232
Marge sur services contractuels	66	—	236	—	302
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	8 \$	433 \$	— \$	441 \$

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 583 \$	682 \$	— \$	— \$	3 265 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	892	61	—	—	953
	3 475	743	—	—	4 218
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 026)	(726)	—	—	(4 752)
Ajustement au titre du risque non financier	181	40	—	—	221
Marge sur services contractuels	370	—	—	—	370
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	57 \$	— \$	— \$	57 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	1 249 \$	143 \$	— \$	— \$	1 392 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	176	3	—	—	179
	1 425	146	—	—	1 571
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 644)	(150)	—	—	(1 794)
Ajustement au titre du risque non financier	50	5	—	—	55
Marge sur services contractuels	169	—	—	—	169
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	474 \$	171 \$	— \$	— \$	645 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	265	87	—	—	352
	739	258	—	—	997
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(843)	(264)	—	—	(1 107)
Ajustement au titre du risque non financier	47	15	—	—	62
Marge sur services contractuels	57	—	—	—	57
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	9 \$	— \$	— \$	9 \$

b) Contrats de réassurance

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(577)\$	— \$	(577)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	560	—	560
Ajustement au titre du risque non financier	48	—	48
Marge sur services contractuels	(26)	—	(26)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	5 \$	— \$	5 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(535)\$	— \$	(535)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	524	—	524
Ajustement au titre du risque non financier	13	—	13
Marge sur services contractuels	(2)	—	(2)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2024		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(264)\$	(769)\$	(1 033)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	268	839	1 107
Ajustement au titre du risque non financier	15	53	68
Marge sur services contractuels	(18)	36	18
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	1 \$	159 \$	160 \$

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2023		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(503)\$	— \$	(503)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	466	—	466
Ajustement au titre du risque non financier	41	—	41
Marge sur services contractuels	(4)	—	(4)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2023		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(171)\$	— \$	(171)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	164	—	164
Ajustement au titre du risque non financier	11	—	11
Marge sur services contractuels	(2)	—	(2)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	2 \$	— \$	2 \$

Le tableau de Gestion de patrimoine n'est pas présenté puisqu'il n'y a pas eu de contrat de réassurance ouvert à un nouveau transfert de risque d'assurance pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

D) Comptabilisation attendue de la marge sur services contractuels dans le résultat net

Les tableaux suivants indiquent le moment prévu d'amortissement de la MSC dans le résultat net :

		2024				
(en millions de dollars)		1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Contrats d'assurance						
Assurance, Canada		239 \$	671 \$	563 \$	1 284 \$	2 757 \$
Gestion de patrimoine		327	1 071	883	728	3 009
Affaires américaines		82	196	139	302	719
		648 \$	1 938 \$	1 585 \$	2 314 \$	6 485 \$
Contrats de réassurance						
Assurance, Canada		33 \$	115 \$	112 \$	173 \$	433 \$
Gestion de patrimoine		—	2	3	(10)	(5)
Affaires américaines		(1)	(4)	(3)	(6)	(14)
		32 \$	113 \$	112 \$	157 \$	414 \$
		2023				
(en millions de dollars)		1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Contrats d'assurance						
Assurance, Canada		237 \$	672 \$	575 \$	1 361 \$	2 845 \$
Gestion de patrimoine		252	826	650	637	2 365
Affaires américaines		58	150	167	55	430
		547 \$	1 648 \$	1 392 \$	2 053 \$	5 640 \$
Contrats de réassurance						
Assurance, Canada		16 \$	60 \$	64 \$	107 \$	247 \$
Gestion de patrimoine		(1)	(3)	(3)	(11)	(18)
Affaires américaines		5	19	32	—	56
		20 \$	76 \$	93 \$	96 \$	285 \$

E) Résultat d'investissement net

Le tableau suivant présente les sources des produits et charges financiers du fonds général reconnu dans le résultat net :

(en millions de dollars)	2024	2023
Produits de placement nets		
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 329 \$	1 946 \$
Variation de la juste valeur des placements	(211)	2 037
	2 118	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance		
Intérêts capitalisés	(1 457)	(1 509)
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	188	(1 776)
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(14)	(55)
Effet du choix relatif à l'atténuation des risques	93	33
	(1 190)	(3 307)
Produits (charges) financiers de réassurance		
Intérêts capitalisés	94	89
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	32	66
	126	155
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(235)	(151)
Résultat d'investissement net reconnu dans le résultat net	819 \$	680 \$

Le tableau suivant présente les produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2024	2023
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts		
Contrats d'assurance	(5 942)\$	(3 534)\$
Contrats d'investissement	(1 827)	(1 163)
Total	(7 769)\$	(4 697)\$

F) Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes utilisées pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance exigent de porter un jugement important. Les méthodes et les intrants utilisés par la société afin d'établir les estimations et les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-dessous.

a) Flux de trésorerie d'exécution

i) Estimation des flux de trésorerie futurs

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs dans le périmètre d'un contrat, la société détermine l'espérance mathématique d'une gamme de scénarios qui reflètent l'éventail complet des résultats possibles. Les hypothèses tiennent compte des circonstances actuelles, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, de la relation entre les résultats historiques et futurs anticipés, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Les méthodes utilisées pour établir les hypothèses les plus importantes lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs sont décrites ci-dessous. Une analyse de sensibilité est présentée à la section « Analyse de sensibilité » de la note 13 « Gestion du risque d'assurance ».

Comportement des titulaires de polices

Le comportement des titulaires de polices est rattaché à l'ensemble des choix que les titulaires de polices peuvent faire concernant leur contrat d'assurance. Parmi tous ces choix, les suivants sont plus importants dans l'évaluation de l'estimation des flux de trésorerie futurs : la déchéance (y compris les retraits partiels et complets des contrats de fonds distincts), le modèle de paiement des primes à l'égard des polices d'assurance vie universelle et le modèle de nouveaux dépôts à l'égard des contrats de fonds distincts.

La déchéance fait référence à la résiliation d'un contrat survenant lorsque le titulaire de police a cessé de payer les primes ou lorsque le titulaire de police renonce volontairement à son contrat, ou aux retraits partiels ou complets des contrats de fonds distincts. Les hypothèses relatives au taux de déchéance à long terme tiennent compte des taux de déchéance des contrats généralement plus faibles en ce qui concerne les produits fondés sur la déchéance comparativement à d'autres produits. Les hypothèses relatives au taux de déchéance prévu sont généralement fondées sur l'expérience récente de la société en matière de déchéance et sont ajustées pour tenir compte de l'expérience de l'industrie où l'expérience de la société est limitée.

Étant donné que les titulaires de polices d'assurance vie universelle et de contrats de fonds distincts disposent d'une certaine souplesse quant au montant et au calendrier des paiements de primes et des nouveaux dépôts, la société établit des hypothèses concernant les modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts. Les modèles de paiements des primes peuvent varier en fonction de la fréquence des paiements, du niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, du type de coût d'assurance de la police (nivelé ou augmentant annuellement), du type de produit et de l'année d'émission. Les modèles de nouveaux dépôts peuvent varier en fonction du type de contrat, du type de garantie, de l'année d'émission et de l'âge du titulaire de police. La société étudie l'expérience des modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts afin de formuler des hypothèses pour de tels contrats. Lorsque cette expérience n'est pas suffisamment représentative, elle est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la fréquence des décès dans une population donnée, tandis que la morbidité représente la fréquence d'un accident ou d'une maladie parmi les risques assurés. La société utilise plusieurs hypothèses de mortalité et de morbidité pour saisir la différence de niveau de risque des assurés. Ces hypothèses sont basées sur les résultats techniques récents de la société. Lorsque ceux-ci ne sont pas suffisamment représentatifs, les résultats techniques de l'industrie sont également utilisés.

En ce qui concerne les contrats d'assurance vie individuelle, l'expérience de la société en matière de mortalité a affiché une tendance à la baisse au cours des dernières décennies. L'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance en lien avec ces contrats tient compte d'une amélioration des taux de mortalité futurs. Pour les contrats de rente individuelle et collective, l'amélioration de la mortalité est également prise en compte dans les projections. Pour les contrats d'assurance vie collectifs, l'expérience de mortalité future prévue est incorporée dans l'évaluation des contrats d'assurance, mais aucune amélioration future de la mortalité n'est prévue. Finalement, aucune amélioration n'est prévue dans les hypothèses de morbidité utilisées pour les contrats d'assurance vie individuelle et collective.

Dépenses

Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats comprennent les coûts d'acquisition, les coûts de service et de maintien des polices en vigueur, les taxes et les dépenses connexes indirectes. Les hypothèses de dépenses sont calculées à l'aide des études internes de répartition des dépenses de la société et tiennent compte des investissements dans des projets d'amélioration pour lesquels des gains de productivité sont prévus. Les facteurs de coûts unitaires projetés pour les années à venir varient en fonction des investissements prévus dans les projets d'amélioration, des gains de productivité qu'ils généreront (en excédent des coûts des projets) et de l'hypothèse d'inflation, qui est établie de façon cohérente avec le taux d'actualisation. Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats qui ne sont pas spécifiques à un contrat sont affectées à des groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle, telle que la répartition sur la base des coûts unitaires, pour tous les coûts présentant des caractéristiques similaires. Les taxes reflètent les hypothèses relatives aux taxes sur primes futures et aux autres taxes non liées aux produits et reflètent habituellement la législation actuelle, sauf si un changement est prévu.

Variations de flux de trésorerie discrétionnaires

Pour déterminer la manière d'identifier les variations de flux de trésorerie discrétionnaires de certains contrats sans participation directe, la société considère généralement que son engagement correspond au rendement implicite dans ses estimations de flux de trésorerie d'exécution à la comptabilisation initiale, mis à jour pour refléter les hypothèses actuelles de risque financier.

ii) Taux d'actualisation

La société utilise une combinaison des approches ascendante et descendante pour déterminer les taux d'actualisation utilisés pour ajuster les estimations des flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont déterminés comme étant les taux d'intérêt sans risque ajustés par une prime d'illiquidité pour refléter les différences dans les caractéristiques de liquidité entre les actifs financiers utilisés pour calculer les taux d'intérêt sans risque et les flux de trésorerie pertinents liés au passif.

Les rendements sans risque sont calculés à l'aide d'obligations du gouvernement du Canada pour les 30 premières années puisque les données sont suffisantes pour élaborer une courbe. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des taux à long terme allant jusqu'à un taux sans risque ultime.

La prime d'illiquidité pour les 30 premières années est déterminée comme le rendement implicite relatif à la juste valeur d'un portefeuille de référence, moins les taux d'intérêt sans risque ajustés pour tenir compte des différences entre le portefeuille d'actifs de référence et les flux de trésorerie du passif correspondant. Le portefeuille de référence est composé d'obligations de sociétés et d'obligations provinciales habituellement incluses dans les indices d'obligations publiques. Étant donné que les obligations de sociétés sont moins liquides que les obligations provinciales, les courbes de taux d'actualisation considèrent une proportion différente pour les obligations de sociétés que pour les obligations provinciales afin de refléter la liquidité des contrats. Le rendement du portefeuille de référence est ajusté pour éliminer le risque de crédit attendu et inattendu en utilisant l'information provenant des niveaux historiques de défaut observés concernant les obligations incluses dans le portefeuille de référence. Les niveaux historiques de défaut peuvent être ajustés dans le cas d'événement particulier de crédit. Une fois que toutes les primes d'illiquidité ont été déterminées, un ajustement final est effectué pour tenir compte de la différence entre les propres actifs de la société et le portefeuille de référence. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des taux à long terme allant jusqu'à un taux sans risque ultime.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation appliqués à l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance :

	2024					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	2,99 %	3,30 %	4,00 %	4,46 %	4,32 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	3,92 %	4,44 %	4,99 %	5,40 %	5,29 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	4,82 %	5,13 %	5,48 %	5,84 %	5,77 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	5,07 %	5,38 %	5,73 %	6,09 %	6,02 %	5,15 %
	2023					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	4,25 %	3,57 %	3,89 %	4,19 %	3,92 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	5,51 %	5,00 %	5,25 %	5,33 %	5,09 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	5,30 %	4,74 %	4,95 %	5,23 %	4,97 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	5,55 %	4,99 %	5,20 %	5,48 %	5,22 %	5,15 %

Les flux de trésorerie qui ont une relation non linéaire avec les rendements de tout élément financier sous-jacent, causée par la présence de garanties liées aux marchés financiers (telles que les garanties de taux d'intérêt minimum ou les garanties sur les contrats de fonds distincts), sont ajustés en fonction de l'effet de cette variabilité à l'aide de techniques d'évaluation stochastiques dont le risque est neutre et actualisés à l'aide des taux sans risque ajustés pour tenir compte de l'illiquidité.

iii) Ajustement au titre du risque non financier

La société détermine l'ajustement au titre du risque non financier en utilisant des marges sur des hypothèses. Par conséquent, les flux de trésorerie d'exécution sont calculés avec des hypothèses prudentes et la différence entre les flux de trésorerie d'exécution calculés et la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs correspond à l'ajustement au titre du risque non financier.

Les marges sont calibrées de manière à ce que l'ajustement total au titre du risque non financier qui en résulte représente le rendement requis par la société pour supporter l'incertitude liée au risque non financier. Ce rendement est défini par un niveau de confiance, net de la réassurance, compris entre 92,50 % et 97,50 % en 2024 et 2023 et reflète les bénéfices de la diversification (à l'aide d'une matrice de corrélation) entre les risques, les produits et les entités du groupe. Un tel niveau de confiance représente la probabilité que les flux de trésorerie d'exécution, y compris l'ajustement au titre du risque non financier, soient suffisants pour remplir les obligations de la société liées aux contrats d'assurance (après la prise en compte de la réassurance), en tenant compte uniquement des risques non financiers.

Pour déterminer l'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats de réassurance, la société calcule le montant du risque transféré au réassureur comme la différence entre l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base brute de réassurance et l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base nette de réassurance.

b) Comptabilisation de la marge sur services contractuels à l'état des résultats

Les unités de couverture établissent le montant de la MSC d'un groupe de contrats à comptabiliser à l'état des résultats pour refléter les services relatifs aux contrats d'assurance fournis au cours de la période. La société détermine le nombre d'unités de couverture en tenant compte, pour chaque contrat, de la quantité de prestations de services fournies et de la durée de couverture prévue. La quantité de prestations de services d'un contrat correspond au montant assuré sur la durée du contrat, qui est évalué en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque contrat.

Pour déterminer la pondération relative des prestations de services fournies par les contrats d'assurance qui fournissent à la fois une couverture d'assurance et des services d'investissement, la société considère la quantité de prestations de services pour chaque service et leur durée prévue, et utilise la somme comme unités de couverture. La quantité de prestations de services pour les services d'investissement est basée sur la valeur de l'actif géré dans le cadre du contrat au bénéfice du titulaire de la police d'assurance.

Pour les contrats de réassurance, le nombre d'unités de couverture reflète les prestations de services couvertes par les contrats sous-jacents, car le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur et de leurs prestations de services. Les unités de couvertures totales de chaque groupe de contrats sont réévaluées à la fin de chaque date des états financiers.

c) Incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses

Un revue des méthodes et des hypothèses est effectuée périodiquement pour tenir compte de l'évolution de l'expérience.

Les tableaux suivants présentent l'incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses ainsi que leur explication :

2024		
(en millions de dollars)	Incidences sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Description
Mortalité et morbidité	34 \$	Mise à jour des hypothèses de mortalité : défavorable Mise à jour des hypothèses de morbidité : légèrement favorable
Comportement des titulaires de polices	8	Mise à jour des hypothèses de déchéance : favorable Autres mises à jour d'hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices : défavorable
Données financières	(70)	Ajustements à la gestion de l'actif et du passif : favorable Révision de la technique utilisée pour déterminer la qualité du crédit : légèrement défavorable
Dépenses	(81)	Mise à jour annuelle des études de dépenses : favorable
Autres	63	Plusieurs raffinements de modèle mineurs : défavorable
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	(46)\$	
2023		
(en millions de dollars)	Incidences sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Description
Mortalité et morbidité	(56)\$	Mise à jour des hypothèses de mortalité : légèrement défavorable Mise à jour des hypothèses de morbidité : favorable
Comportement des titulaires de polices	(53)	Principalement dû à la mise à jour des hypothèses de fonds distincts : favorable
Données financières	(12)	Raffinements de modèle mineurs : favorable
Dépenses	38	Mise à jour annuelle des études de dépenses : défavorable
Autres	170	Principalement dû au facteur de diversification de l'ajustement pour risque et aux raffinements de modèle : défavorable
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	87 \$	
(en millions de dollars)		
	2024	2023
Montants comptabilisés dans le résultat net	15 \$	(15)\$
Montants comptabilisés dans la MSC	31	(72)
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	46 \$	(87)\$

15 › Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Passif relatif aux contrats d'investissement	40 \$	40 \$	39 \$	39 \$
Dépôts	6 312	6 305	6 011	5 797
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	6 352 \$	6 345 \$	6 050 \$	5 836 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	14 426 \$	14 426 \$	11 636 \$	11 636 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la société a comptabilisé des charges d'intérêts de 230 \$ (164 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) liées au passif relatif aux contrats d'investissement et aux dépôts. Aucun intérêt n'est comptabilisé sur le passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts considérant l'ajustement des flux de trésorerie contractuels sur une base journalière. Au 31 décembre 2024, les taux d'intérêt sur le passif relatif aux contrats d'investissement et sur les dépôts sont compris entre 0,00 % et 6,05 % (0,00 % et 6,05 % au 31 décembre 2023).

16 › Autres éléments de passif

(en millions de dollars)	2024	2023
Créditeurs	1 360 \$	1 381 \$
Impôts à payer	65	200
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	838	10
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	397	329
Passifs de titrisation	89	259
Dettes hypothécaires	2	3
Obligations locatives	101	107
Avantages postérieurs à l'emploi	203	200
Divers	237	189
Total	3 292 \$	2 678 \$

17 › Débentures

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Les débentures subordonnées de la société sont comme suit :

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %

Débentures subordonnées échéant le 21 février 2030, portant un intérêt de 2,40 %, payable semestriellement du 21 août 2020 au 21 février 2025, et un intérêt variable égal au taux alternatif des acceptations bancaires de 3 mois CDOR (ainsi que défini dans l'acte de fiducie), payable trimestriellement, et ce, à compter du 21 mai 2025 jusqu'au 21 février 2030. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Débentures subordonnées échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux alternatif des acceptations bancaires de 3 mois CDOR (ainsi que défini dans l'acte de fiducie), payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %

Débentures subordonnées échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux de rechange (CORRA), majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %

Débentures subordonnées échéant le 20 juin 2033, portant un intérêt de 5,685 %, payable semestriellement du 20 décembre 2023 au 20 juin 2028, et un intérêt variable composé quotidiennement égal au taux CORRA, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 20 septembre 2028 jusqu'au 20 juin 2033. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 4,131 %

Débentures subordonnées échéant le 5 décembre 2034, portant un intérêt de 4,131 %, payable semestriellement du 5 juin 2025 au 5 décembre 2029, et un intérêt variable composé quotidiennement égal au taux CORRA, majoré de 1,35 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 5 mars 2030 jusqu'au 5 décembre 2034. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 5 décembre 2029, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF.

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Débtures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %	400	399	399	387
Débtures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	399	396	399	380
Débtures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %	299	296	299	284
Débtures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %	398	421	398	409
Débtures subordonnées portant un intérêt de 4,131 %	398	398	—	—
Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur SOFR plus 4,25 %	—	—	4	4
Total	1 894 \$	1 910 \$	1 499 \$	1 464 \$

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable de ces débtures inclut les frais de transaction amortis de 6 \$ (5 \$ au 31 décembre 2023).

Émission

Le 5 décembre 2024, la société a émis des débtures subordonnées pour une valeur nominale de 400 \$ échéant le 5 décembre 2034, portant un intérêt de 4,131 % pour un montant net de 398 \$. Les frais de transaction liés à l'émission, d'un montant de 2 \$, ont été comptabilisés à l'encontre de ces débtures.

Le 20 juin 2023, la société a émis des débtures subordonnées pour une valeur nominale de 400 \$ échéant le 20 juin 2033, portant un intérêt de 5,685 % pour un montant net de 398 \$. Les frais de transaction liés à l'émission, d'un montant de 2 \$, ont été comptabilisés à l'encontre de ces débtures.

Rachat

Le 24 mai 2024, iA Assurance a racheté la totalité de ses billets d'apport à l'excédent variable de 4 \$ échéant en mai 2034 et portant un intérêt égal au taux SOFR de 3 mois plus 4,25 %. Les billets d'apport à l'excédent variable ont été rachetés à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 4 \$.

Le 15 septembre 2023, iA Assurance a racheté la totalité de ses débtures subordonnées de 400 \$ échéant le 15 septembre 2028 et portant un intérêt de 3,30 % payable semestriellement jusqu'au 15 septembre 2023. Les débtures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 407 \$.

Avis de rachat

Le 30 décembre 2024, à la suite de l'approbation préalable de l'AMF, la société a émis un avis de rachat annonçant qu'en date du 21 février 2025, elle procédera au rachat de la totalité de ses débtures subordonnées de 400 \$ échéant le 21 février 2030 et portant un intérêt de 2,40 % payable semestriellement jusqu'au 21 février 2025. Les débtures subordonnées seront rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru impayé pour un déboursé totalisant 405 \$.

18 › Capital social

Le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émises est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	99 643	1 603 \$	104 773	1 675 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	410	28	264	15
Actions rachetées et annulées	(6 597)	(106)	(5 394)	(87)
Actions ordinaires en circulation	93 456	1 525	99 643	1 603
Actions rachetées, mais non annulées ¹	(53)	(1)	—	—
Solde à la fin	93 403	1 524 \$	99 643	1 603 \$

¹ Ces actions ont été annulées le 3 janvier 2025.

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto et de l'AMF, le conseil d'administration a autorisé la société à renouveler l'offre publique de rachat d'actions de 2023. Dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions de 2024, la société peut racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2024 et le 13 novembre 2025, jusqu'à concurrence de 4 694 894 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % des 93 897 897 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2024 (8 074 936 actions ordinaires, représentant approximativement 8,01 % des actions ordinaires de la société détenues dans le public dans l'offre publique de rachat d'actions de 2023). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, 6 596 948 actions ordinaires (5 394 180 au 31 décembre 2023) ont été rachetées et annulées et 52 700 ont été rachetées, mais non annulées (aucune au 31 décembre 2023) pour un montant net en espèces de 609 \$ (462 \$ au 31 décembre 2023), dont 107 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social (87 \$ au 31 décembre 2023) et 502 \$ à l'encontre des résultats non distribués (375 \$ au 31 décembre 2023). Les impôts relatifs aux rachats nets des émissions d'actions ordinaires d'un montant de 11 \$ ont été reconnus dans *Résultats non distribués* (aucun au 31 décembre 2023).

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	322 \$	3,36 \$	304 \$	2,97 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,900 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 18 février 2025. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 17 mars 2025 aux actionnaires inscrits le 28 février 2025, date à laquelle il sera reconnu dans les résultats non distribués de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des résultats non distribués dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

19 > Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres

La description des actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, qui ont toutes été rachetées, s'établit comme suit :

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série B, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série I, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel équivalent de 1,20 dollar en espèces par action pour une période de 5 ans commençant le 7 mars 2018 et se terminant le 31 mars 2023, à l'exclusion de cette date, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite.

Les autres instruments de capitaux propres émis par la société sont les suivants :

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables en totalité ou en partie par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite du 31 mai au 30 juin, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende en espèces préférentiel non cumulatif semestriel à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2024-1 (billets de série 2024-1) échéant le 30 septembre 2084, portant un intérêt de 6,921 % payable semestriellement du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2029. Le 30 septembre 2029 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 septembre 2079, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 3,60 %. Ces billets de série 2024-1 sont rachetables en totalité ou en partie par la société du 31 août au 30 septembre 2029, et tous les 5 ans par la suite du 31 août au 30 septembre, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série B détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2024-1. Les actions privilégiées de série B sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2024-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série B sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série B seront admissibles à recevoir un dividende en espèces préférentiel non cumulatif semestriel à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance et les autres instruments de capitaux propres émis par la société s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A , émises par iA Assurance				
Solde au début	5 000	125 \$	11 000	275 \$
Actions rachetées – série B	(5 000)	(125)	—	—
Actions rachetées – série I	—	—	(6 000)	(150)
Solde à la fin	—	—	5 000	125
Autres instruments de capitaux propres				
Solde au début	250	250	250	250
Débetures subordonnées émises – série 2024-1	350	350	—	—
Solde à la fin	600	600	250	250
Total des actions privilégiées émises par iA Assurance et des autres instruments de capitaux propres	600	600 \$	5 250	375 \$

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Rachat

Le 29 juillet 2024, iA Assurance a racheté chacune des 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série B à un prix de 25 dollars par action majoré du dividende couru à la date de rachat pour un montant total en espèces de 125 \$.

Le 31 mars 2023, iA Assurance a racheté chacune des 6 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série I à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 150 \$.

Autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 25 juin 2024, la société a émis les débetures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2024-1, portant un intérêt de 6,921 % et échéant le 30 septembre 2084, pour un montant net de 345 \$. Des frais de transaction pour un total de 5 \$ (4 \$ après impôts) ont été reconnus dans *Résultats non distribués*. En même temps, la société a émis 350 000 actions privilégiées à rajustement de taux quinquennal et à dividende non cumulatif de catégorie A – série B qui seront détenues par la fiducie à recours limité.

Dividendes et distributions

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Dividendes sur actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	3 \$	0,67 \$	6 \$	1,15 \$
Catégorie A – série I	—	—	2	0,30
	3		8	
Distributions sur autres instruments de capitaux propres				
Débetures subordonnées – série 2022-1	12		12	
Débetures subordonnées – série 2024-1	5		—	
	17		12	
Total des dividendes et des distributions	20 \$		20 \$	

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les distributions sur autres instruments de capitaux propres pour un total de 23 \$ (17 \$ après impôts) ont été reconnues dans *Résultats non distribués* (16 \$ (12 \$ après impôt) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

20 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Immeubles de placement	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2022	22 \$	135 \$	(136)\$	21 \$
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	3	—	—	3
Autres	—	(78)	44	(34)
Impôts sur autres	—	—	(7)	(7)
	3	(78)	37	(38)
Solde au 31 décembre 2023	25	57	(99)	(17)
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	(26)	—	—	(26)
Impôts sur écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	4	—	—	4
Autres	—	243	(155)	88
Impôts sur autres	—	—	25	25
	(22)	243	(130)	91
Solde au 31 décembre 2024	3 \$	300 \$	(229)\$	74 \$

21 › Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui réglemente ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées émises par une filiale, les autres instruments de capitaux propres admissibles et la marge sur services contractuels, excluant la marge sur services contractuels des fonds distincts. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés notamment de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de l'ajustement au titre du risque non financier incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance, excluant le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux garanties liées aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,00.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la société maintient des ratios qui satisfont aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	4 742 \$	4 831 \$
Capitaux de catégorie 2	4 081	3 405
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	2 758	2 448
Total	11 581 \$	10 684 \$
Coussin de solvabilité global	8 337 \$	7 355 \$
Ratio total	139 %	145 %

22 › Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation

(en millions de dollars)	2024	2023
Prestations et réclamations	3 767 \$	3 271 \$
Commissions	2 944	2 551
Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires	97	250
Salaires, avantages sociaux et rémunération à base d'actions	1 236	1 050
Honoraires professionnels	333	315
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	55	56
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	201	179
Autres dépenses administratives	526	424
	9 159	8 096
Montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance engagés au cours de l'exercice	(2 027)	(1 777)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	762	577
	7 894 \$	6 896 \$
Dépenses d'assurance	5 587 \$	4 893 \$
Autres charges d'exploitation	2 307	2 003
	7 894 \$	6 896 \$

Un montant de 152 \$ (133 \$ en 2023) lié à des frais de placement est inclus dans *Autres charges d'exploitation*.

23 › Autres charges financières

(en millions de dollars)	2024	2023
Intérêts sur les débetures	57 \$	54 \$
Intérêts sur les obligations locatives	4	4
Autres	6	8
Total	67 \$	66 \$

24 > Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts comptabilisés dans le résultat net

(en millions de dollars)	2024	2023
Impôts exigibles		
Exercice en cours	338 \$	454 \$
Ajustements relatifs aux années précédentes	67	(8)
	405	446
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	(78)	(226)
Ajustements relatifs aux années précédentes	(60)	(13)
Variation des taux d'impôts	—	5
	(138)	(234)
Charge (recouvrement) d'impôts	267 \$	212 \$

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

(en millions de dollars)	2024	2023
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	2 \$	36 \$
Comptabilisée dans le capital social et résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	— \$	(3)\$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	(7)	(1)
Total	(7)\$	(4)\$

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
Résultat avant impôts	1 229 \$		1 001 \$	
Charge (recouvrement) d'impôts prévue par la loi au Canada	344	28 %	280	28 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(4)	— %	(12)	(1)%
Produits de placement exonérés	(80)	(7)%	(44)	(5)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	(1)	— %	7	1 %
Ajustements relatifs aux années précédentes	7	1 %	(21)	(2)%
Variation des taux d'imposition	—	— %	5	— %
Autres	1	— %	(3)	— %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	267 \$	22 %	212 \$	21 %

c) Impôts différés

i) Comptabilisation de l'actif et du passif d'impôts différés

(en millions de dollars)	2024	2023
Actif d'impôts différés	459 \$	270 \$
Passif d'impôts différés	(327)	(319)
Actif (passif) d'impôts différés net	132 \$	(49)\$

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

2024								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2023	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Autres	Solde au 31 décembre 2024
Obligations	144 \$	(4)\$	— \$	— \$	6 \$	4 \$	— \$	150 \$
Actions	(25)	6	—	—	2	—	—	(17)
Immeubles	(88)	10	(4)	—	—	—	4	(78)
Actif au titre du droit d'utilisation	(24)	3	—	—	—	—	—	(21)
Immobilisations incorporelles	(292)	9	—	—	(9)	(10)	—	(302)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(94)	53	8	—	39	(27)	—	(21)
Avantages postérieurs à l'emploi	26	5	(27)	—	—	—	—	4
Obligations locatives	27	(2)	—	—	—	—	—	25
Pertes pouvant être reportées	135	9	—	5	3	13	—	165
Autres	142	49	21	2	2	12	(1)	227
Total	(49)\$	138 \$	(2)\$	7 \$	43 \$	(8)\$	3 \$	132 \$

2023								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2022	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Acquisition et cession d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Autres	Solde au 31 décembre 2023
Obligations	200 \$	(55)\$	— \$	— \$	— \$	(1)\$	— \$	144 \$
Actions	(67)	42	—	—	—	—	—	(25)
Immeubles	(113)	25	—	—	—	—	—	(88)
Actif au titre du droit d'utilisation	(25)	1	—	—	—	—	—	(24)
Immobilisations incorporelles	(289)	(6)	—	—	—	3	—	(292)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(276)	177	(1)	—	—	6	—	(94)
Avantages postérieurs à l'emploi	55	—	(29)	—	—	—	—	26
Obligations locatives	29	(2)	—	—	—	—	—	27
Pertes pouvant être reportées	126	11	—	1	—	(3)	—	135
Autres	110	41	(6)	—	—	(1)	(2)	142
Total	(250)\$	234 \$	(36)\$	1 \$	— \$	4 \$	(2)\$	(49)\$

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 1 \$ (1 \$ en 2023) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2031 et 2044.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2024, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 2 167 \$ (1 993 \$ en 2023).

25 > Information sectorielle

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les unités d'exploitation de la société sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires. Les secteurs d'activité que la société présente reflètent sa structure organisationnelle pour la prise de décisions et sont décrits ci-dessous en fonction de leurs principaux produits et services ou de leurs caractéristiques spécifiques :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires vendus aux États-Unis.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges non affectées aux autres secteurs d'activité, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société.

Les transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation sont présentés à la colonne *Ajustements de consolidation*. Les transactions intersectorielles consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Considérant la stratégie de gestion globale des portefeuilles effectuée par la société, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et la quasi-totalité de l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Les soldes d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance ».

Résultats sectoriels

	2024						
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	3 975 \$	1 137 \$	1 690 \$	— \$	— \$	— \$	6 802 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 449)	(776)	(1 537)	—	—	—	(5 762)
	526	361	153	—	—	—	1 040
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	127	—	1 979	12	—	2 118
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(2)	—	(1 297)	—	—	(1 299)
	—	125	—	682	12	—	819
Autres produits	189	1 407	174	33	6	(65)	1 744
Autres charges	(264)	(1 371)	(291)	(213)	(300)	65	(2 374)
Résultat avant impôts	451	522	36	502	(282)	—	1 229
(Charge) recouvrement d'impôts	(135)	(143)	(8)	(42)	61	—	(267)
Résultat net	316	379	28	460	(221)	—	962
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	316 \$	379 \$	28 \$	440 \$	(221)\$	— \$	942 \$

(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	3 507 \$	939 \$	1 294 \$	— \$	— \$	— \$	5 740 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 065)	(657)	(1 165)	—	—	—	(4 887)
	442	282	129	—	—	—	853
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	121	—	3 870	—	(8)	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(23)	—	(3 288)	—	8	(3 303)
	—	98	—	582	—	—	680
Autres produits	169	1 224	165	34	3	(58)	1 537
Autres charges	(236)	(1 200)	(230)	(192)	(269)	58	(2 069)
Résultat avant impôts	375	404	64	424	(266)	—	1 001
(Charge) recouvrement d'impôts	(101)	(116)	(17)	(46)	68	—	(212)
Résultat net	274	288	47	378	(198)	—	789
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	274 \$	288 \$	47 \$	358 \$	(198)\$	— \$	769 \$

26 › Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942 \$	769 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	96	102
Résultat de base par action (en dollars)	9,81 \$	7,51 \$

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'exercice (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2024, aucune option d'achat d'actions antidilutives n'a été exclue du calcul (un nombre moyen de 16 013 options en 2023).

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2024	2023
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	942 \$	769 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	96	102
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	—	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	96	103
Résultat par action dilué (en dollars)	9,77 \$	7,48 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

27 › Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

(en dollars, sauf indication contraire)	2024		2023	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	1 465	64,79 \$	1 539	59,30 \$
Options octroyées	233	92,15	206	82,09
Options exercées	(410)	58,00	(264)	46,37
Options annulées	—	—	(16)	63,34
Solde à la fin	1 288	71,90 \$	1 465	64,79 \$
Pouvant être exercées à la fin	730	63,17 \$	904	58,34 \$

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2024 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
39,96–55,85	228	50,60 \$	3,12
55,86–58,43	289	58,03	5,24
58,44–82,09	375	77,74	6,78
82,10–92,15	396	88,74	8,30
Total	1 288	71,90 \$	6,25

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2024 est de 18,09 dollars (15,04 dollars en 2023). Le modèle utilise l'information suivante :

	2024	2023
Taux d'intérêt sans risque	3,62 %	3,08 %
Volatilité prévue	26,28 %	26,28 %
Durée prévue (en années)	5,1	5,1
Dividende prévu	3,50 %	3,86 %
Prix d'exercice (en dollars)	92,15	82,09

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la charge relative au régime d'options d'achat d'actions s'est élevée à 3 \$ (3 \$ en 2023), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions ordinaires déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 4 \$ (4 \$ en 2023).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement en trésorerie est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 5 jours ouvrables à compter de la demande de règlement. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 297 364 unités d'actions fictives (262 657 en 2023) sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une charge de 14 \$ en 2024 (4 \$ en 2023) comptabilisée dans les *Autres charges d'exploitation*. Au 31 décembre 2024, le passif relatif à ce régime est de 39 \$ (24 \$ en 2023).

Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ce régime a été créé à l'intention des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le temps ou sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le rendement, une rémunération dont les droits s'acquièrent sur une période d'acquisition de 3 ans. Les unités d'actions restreintes basées sur le rendement sont assorties d'un facteur d'acquisition qui dépend de l'atteinte du rendement minimal exigé de la société sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action restreinte, qu'elle soit basée sur le temps ou sur le rendement, équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement se fait en trésorerie. Au 31 décembre 2024, 394 146 unités d'actions restreintes (302 143 en 2023) sont en circulation. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 30 \$ (15 \$ en 2023), et le passif est de 47 \$ (22 \$ en 2023).

Régime d'unités d'actions restreintes

Ce régime a été créé à l'intention de certains membres de la direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits s'acquièrent sur une période de 5 ans à compter de la date de prise d'effet du régime, à raison de 20 % par année. Les unités d'actions restreintes dont les droits ne sont finalement pas acquis, le cas échéant, peuvent faire l'objet d'une réallocation. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales de la société qui ne sont pas sous son contrôle. Ces unités donnent droit à un équivalent de dividende cumulé en faveur du participant sous forme d'unités d'actions restreintes additionnelles jusqu'en date de règlement du régime. Le règlement des unités d'actions restreintes et des équivalents de dividendes sera fait sous forme de trésorerie au terme de la période de 5 ans durant laquelle s'acquièrent les droits. Au 31 décembre 2024, 20 650 000 d'unités d'actions restreintes (28 500 000 en 2023) sont en circulation. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 1 \$ (5 \$ en 2023), et le passif est de 21 \$ (24 \$ en 2023).

Régime d'actions fictives

Ce programme a été créé à l'intention de certains conseillers de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions fictives, dont les droits s'acquièrent sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et ne donne pas droit au dividende cumulé. La valeur en date du règlement sera basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement sera fait en trésorerie. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2024, 110 923 unités d'actions fictives sont en circulation (71 175 en 2023). La charge constatée dans *Commissions* à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, est de 7 \$ (3 \$ en 2023), et le passif relatif à ce régime est de 11 \$ (4 \$ en 2023).

Charge de rémunération à base d'actions

(en millions de dollars)	2024	2023
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3 \$	3 \$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	56	31
Total de la charge de rémunération à base d'actions	59 \$	34 \$

Ces charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation*.

28 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Le régime à prestations définies capitalisé est administré par une caisse de retraite qui est légalement une entité distincte de la société. Le comité de retraite du régime de retraite capitalisé est composé de membres provenant de la société et de participants au régime de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas au régime. Les lois et les règlements auxquels le régime de retraite est assujéti exigent que le comité de retraite agisse dans l'intérêt de la caisse de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Le comité de retraite est responsable de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2023. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2023. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2024 et sera disponible au plus tard en 2025.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 488 \$	47 \$	1 265 \$	41 \$
Coût des services courants	50	3	36	1
Charge d'intérêts	69	2	68	2
Cotisations des participants	38	—	35	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(6)	(3)	(7)	1
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(25)	—	160	4
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	9	—	(19)	—
Prestations versées	(54)	(3)	(50)	(2)
Solde à la fin	1 569 \$	46 \$	1 488 \$	47 \$

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 469 \$	— \$	1 282 \$	— \$
Revenu d'intérêts	68	—	69	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	72	—	88	—
Frais administratifs	(1)	—	(1)	—
Cotisations des participants	38	—	35	—
Cotisations de l'employeur	49	—	46	—
Prestations versées	(54)	—	(50)	—
Juste valeur à la fin	1 641 \$	— \$	1 469 \$	— \$

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre d'un régime capitalisé à prestations définies ¹	1 412 \$	— \$	1 335 \$	— \$
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	157	46	153	47
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 569	46	1 488	47
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 641	—	1 469	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	(72)\$	46 \$	19 \$	47 \$

¹ Au 31 décembre 2024, un excédent de capitalisation de 229 \$ a été comptabilisé (excédent de 134 \$ au 31 décembre 2023).

Un montant de 229 \$ est présenté à la note 9 « Autres éléments d'actif » au 31 décembre 2024 (134 \$ au 31 décembre 2023) relativement aux régimes de retraite.

Les montants présentés à la note 16 « Autres éléments de passif » sont :

(en millions de dollars)	2024	2023
Régimes de retraite	157 \$	153 \$
Autres régimes	46	47
Avantages postérieurs à l'emploi	203 \$	200 \$

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	50 \$	3 \$	36 \$	1 \$
Intérêts nets ¹	1	2	7	2
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	52	5	44	3
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(72)	—	(88)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(6)	(3)	(7)	1
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(25)	—	160	4
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	9	—	(19)	—
Augmentation (diminution) du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	—	—	(156)	—
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(94)	(3)	(110)	5
Total des composantes du coût des prestations définies (gain)	(42)\$	2 \$	(66)\$	8 \$

¹ Au 31 décembre 2024, les intérêts nets ne comprenaient pas de montant lié au plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé (8 \$ au 31 décembre 2023).

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(94)\$	(3)\$	(110)\$	5 \$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	26	1	30	(1)
Total des autres éléments du résultat global	(68)\$	(2)\$	(80)\$	4 \$

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2023) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 15,9 années (17,3 années en 2023) pour les régimes de retraite et de 10,3 années (10,1 années en 2023) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 53 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2025.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les actifs des régimes sont investis à 100 % dans des unités de fonds diversifiés.

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est positif de 9 % (positif de 12 % en 2023). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2024 et 2023.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2024		2023	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	4,7 %	4,7 %	4,6 %	4,6 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	4,6 %	4,6 %	5,3 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—

	2024		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendancielles hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendancielles initiaux des coûts des soins de santé	4,8 %	4,6 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendancielles	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	5	4	—

	2023		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendancielles hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendancielles initiaux des coûts des soins de santé	5,0 %	5,0 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendancielles	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	5	5	—

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(215)\$	286 \$	(216)\$	300 \$
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	74 \$	(64)\$	69 \$	(56)\$
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(20)\$	22 \$	(18)\$	19 \$

	2024	2023
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	23,6	23,5
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,6	25,5
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	25,5	25,4
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	27,3	27,3

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

(en millions de dollars)	2024		2023	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Obligation au titre des prestations définies	4 \$	(3)\$	5 \$	(4)\$

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2024 (inférieur à 1 \$ en 2023).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 6 \$ (6 \$ en 2023). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 16 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant de 1 \$ (1 \$ en 2023).

29 › Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	2024	2023
Salaires et autres avantages à court terme	11 \$	10 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	1
Paiements fondés sur des actions	26	11
Total	39 \$	22 \$

30 › Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 190 \$ en 2025, 146 \$ en 2026, 104 \$ en 2027, 76 \$ en 2028 et 73 \$ en 2029 et les années suivantes.

Engagements

La société s'est engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2024, ces engagements s'élèvent à 1 169 \$ (791 \$ au 31 décembre 2023), dont les décaissements estimatifs seront de 75 \$ (22 \$ au 31 décembre 2023) dans 30 jours, de 328 \$ (244 \$ au 31 décembre 2023) dans 31 à 365 jours et de 766 \$ (525 \$ au 31 décembre 2023) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 31 décembre 2024, le solde de ces lettres est de 73 \$ (2 \$ au 31 décembre 2023).

Indemnisations

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnisations ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2024, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 572 \$ (70 \$ au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, les marges de crédit étaient non utilisées (utilisées pour un montant de 1 \$ au 31 décembre 2023). Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

31 › Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2024	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc.	100	Toronto, Canada	Société de courtage transfrontalière en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. ¹	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWV ltée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Vericity, Inc. ¹	100	Chicago (Illinois), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie aux États-Unis
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

32 › Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition d'entreprises

Le 4 février 2025, la société a annoncé l'acquisition de Global Warranty, un groupe d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Global Warranty exerce ses activités avec un réseau de plus de 1 500 concessionnaires automobiles et de plus de 400 centres de réparation autorisés à travers le pays.

Tarifs proposés par les États-Unis

Les tarifs proposés par les États-Unis pourraient avoir des effets négatifs sur les chaînes d'approvisionnement en mettant une pression à la hausse sur les coûts, potentiellement affecter les marchés, ajouter de la volatilité financière et pourraient mener à une réduction de la confiance des consommateurs et des investisseurs ou une réduction des opportunités de croissance. Pour le moment, il est impossible d'évaluer les impacts que pourraient avoir ces événements sur les résultats financiers futurs de la société, dû à l'incertitude entourant l'évolution de la situation, mais elle surveille les développements sur l'environnement macroéconomique.

33 › Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements

Denis Berthiaume

Vice-président exécutif
Stratégie, performance,
fusions et acquisitions

Stéphan Bourbonnais

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture

Éric Jobin

Vice-président exécutif,
chef des finances et actuaire en chef

Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Pierre Miron

Vice-président exécutif et chef de la
croissance des opérations canadiennes

Sean O'Brien

Vice-président exécutif
et chef de la croissance
des opérations américaines

Louis-Philippe Pouliot

Vice-président exécutif,
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives

Philippe Sarfati

Vice-président exécutif
et chef de la gestion des risques

Vice-présidentes et vice-présidents principaux

Alain Bergeron (TI)

Vice-président principal
Technologies de l'information (CIO)

Marie-Annick Bonneau

Vice-présidente principale
Gestion intégrée des risques

Vincenzo Ciampi

Vice-président principal
Expérience client globale

Gwen Gareau

Vice-présidente principale
Services aux concessionnaires
et iA Financement auto

Alnoor Jiwani

Vice-président principal
Services aux concessionnaires

Charles Parent

Vice-président principal
Produits, Stratégie de croissance
et Architecture
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Mario Robitaille

Vice-président principal
Services financiers et actuariels

Martine Sohier

Vice-présidente principale
Ventes
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives

Pierre Vincent

Vice-président principal
Distribution
Assurance, Épargne
et retraite individuelles

Filiales

**iA American and American-Amicable
Group of Companies****Joe W. Dunlap**

Président

**iA American Warranty Group
Dealers Assurance Company****John Laudenslager**

Président

iA Assurance auto et habitation**Hugo Fortin**

Président et chef de l'exploitation

iA Clarington**Catherine Milum**

Présidente et chef de la direction

iA Financement auto**Nancy Cappadocia**

Directrice générale

iA Gestion privée de patrimoine**Adam Elliott**

Président

Investia Services financiers**Louis H. DeConinck**

Président

MRA**Dominique Laberge**

Président

PPI Management**Cathy Hiscott**

Présidente

Bureaux de iA Groupe financier

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de services et de ventes de Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Montréal

1981, avenue McGill College
Montréal (Qc) H3A 3A8
514 327-0020
1 800 465-5818

Centre de services et de ventes de Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 844 442-4636

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 870
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 241-9817
1 877 656-9817

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 585-8055

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 105
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 468-8698

Montréal

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
450 671-9669
1 877 671-9669
1 888 465-0630

Toronto

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 201
Oakville (Ont.) L6H 7G4
905 847-7900
1 800 668-4702

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 104
Oakville (Ont.) L6H 7G4
1 855 378-5626

Brossard

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective iA Marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 204
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 585-2122
1 877 902-4920

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) B6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Prêts hypothécaires

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 900
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3A 2Y1
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 600
Toronto (Ont.) M5E 1S2
1 800 361-2173

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 688-8631
1 866 688-8631

INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

**IA AMERICAN
LIFE INSURANCE COMPANY**

Siège social – Waco, Texas

425 Austin Avenue
Waco TX 76701
ÉTATS-UNIS
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

**AMERICAN-AMICABLE LIFE
INSURANCE COMPANY
OF TEXAS**

Siège social – Waco, Texas

425 Austin Avenue
Waco TX 76701
ÉTATS-UNIS
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

**DEALERS ASSURANCE
COMPANY**

Siège social – Addison, Texas

15920 Addison Road
Addison TX 75001
ÉTATS-UNIS
1 800 282-8913
dealersassurance.com

IA AMERICAN WARRANTY, L.P.

Siège social – Austin, Texas

8201 North FM 620 Rd.
Suite 100
Austin TX 78726
ÉTATS-UNIS
1 800 346-6469
iaawg.com

**IA AMERICAN WARRANTY
CORP.**

**Siège social –
Albuquerque, Nouveau-
Mexique**

8500, Menaul Boulevard NE
Suite A-530
Albuquerque NM 87112
ÉTATS-UNIS
505 881-2244
1 877 881-2244
iaawg.com

MRA

Siège social – Montréal

7171, rue Jean-Talon Est
Bureau 301
Montréal (Qc) H1M 3N2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

**PLACEMENTS
IA CLARINGTON INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Toronto

26, rue Wellington Est
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

26, rue Wellington Est
Bureau 500
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

**INVESTIA
SERVICES FINANCIERS INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
1 888 684-5548

Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 800
Montréal (Qc) H3A 2Y1
1 888 684-5548

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
1 888 684-5548

**IA GESTION PRIVÉE DE
PATRIMOINE INC.**

Siège social – Montréal

1981, avenue McGill College
Bureau 900
Montréal (Qc) H3A 2Y1
514 499-1066
1 800 361-7465
iagestionprivée.ca

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

Oakville

2908, Sheridan Way South
Bureau 100
Oakville (Ont.) L6J 7M1
289 644-2362

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureau 500
Scarborough (Ont.) M1T 3V3
416 291-4400

Vancouver

609, rue Granville
Bureau 700
Vancouver (C.-B.) V7Y 1G5
604 647-2866
1 855 726-7497

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
1 855 726-7497

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
FIDUCIE INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

**INDUSTRIELLE ALLIANCE,
ASSURANCE AUTO ET
HABITATION INC.**

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

PPI

Siège social – Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1000
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Calgary

206, Quarry Park Boulevard SE
Bureau 340
Calgary (Alb.) T2C 3E7
403 910-3333
1 800 661-1497
ppi.ca

St. John's (Terre-Neuve)

100, avenue Elizabeth
Bureau 110
St. John's (T.-N.-L.) A1B 1S1
709 782-5500
1 888 579-1631

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 207
Québec (Qc) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1201
Montréal (Qc) H3A 3H3
438 858-2160
1 866 998-5001

Ottawa

1505, avenue Laperrrière
Bureau 307
Ottawa (Ont.) K1Z 7T1
613 916-6322
1 888 887-3892

Winnipeg

360, rue Main
Bureau 1100
Winnipeg (Man.) R3C 3Z3
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

5241 Calgary Trail NO
Bureau 200
Edmonton (Alb.) T6H 5G8
780 809-2800
1 888 766-5433

Vancouver

505, rue Burrard
Bureau 860
Vancouver (C.-B.) V7X 1M3
778 374-3500
1 800 605-1644

4370, Still Creek Drive
Bureau 210
Burnaby (C.-B.) V5C 0G5
604 688-8909
1 800 661-7712

iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur du papier fabriqué à 100 % de fibres postconsommation recyclée.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier offre une version électronique de ce rapport à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour l'impression de ce rapport est à base alcaline ou neutre et a été traité sans chlore élémentaire. Il est produit à partir de biogaz et possède la certification ÉcoLogo.

Le présent rapport annuel a été conçu par les services de l'Actuariat, de la Comptabilité, des Relations avec les investisseurs et des affaires publiques et le Centre d'excellence en marketing numérique et en communications de iA Groupe financier.



Dépôt légal :
mars 2025
ISSN 1711-8883

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This report is also available in English.



PCF



Information générale

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section *À propos*, sous *Relations avec les investisseurs*.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 191 et 192 du présent rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.

Axés sur la croissance, propulsés par l'excellence



Renseignements aux actionnaires

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la Bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le jeudi 8 mai 2025, à 14 heures

Services aux actionnaires, régime de réinvestissement des dividendes et régime d'achat d'actions

Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et tout investisseur qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5192
investisseurs@ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.